

Parler français ou *bien* le parler? La langue et l'accent comme marqueurs de
l'identité québécoise et les attitudes envers l'immigration

Haroun-Rabah Aramis

Mémoire
présenté
au
Département de Science politique

comme exigence partielle au grade de
maîtrise ès Arts (Science politique)
Université Concordia
Montréal, Québec, Canada

Novembre 2024

© Haroun-Rabah Aramis, 2024

UNIVERSITÉ CONCORDIA

École des études supérieures

Nous certifions par les présentes que le mémoire rédigé

par Haroun-Rabah Aramis

intitulé Parler français ou *bien* le parler? La langue et l'accent comme marqueurs de l'identité québécoise et les attitudes envers l'immigration

et déposé à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention du grade de

Maîtrise ès Arts (Science politique)

est conforme aux règlements de l'Université et satisfait aux normes établies pour ce qui est de l'originalité et de la qualité.

Signé par les membres du Comité de soutenance

James Kelly

Président

Mireille Paquet

Examineur

Antoine Bilodeau

Directeur

Approuvé par:

James Kelly, Directeur du programme d'études supérieures

Novembre 2024

Pascale Sicotte, Doyenne de la Faculté des arts et des sciences

RÉSUMÉ

Parler français ou *bien* le parler? Le rôle de la langue et de l'accent dans la construction de l'identité québécoise et leurs effets sur les attitudes envers l'immigration

Haroun-Rabah Aramis

Quelle place occupe la langue dans l'identité nationale québécoise? Depuis des siècles, la province francophone martèle l'importance de sa culture distincte au reste du Canada et la langue en est sa manifestation la plus saillante, voire la plus fondamentale. Pour cette raison, les politiques publiques qui visent à défendre la langue sont bien établies dans le paysage politique québécois. Ceci dit, on en sait très peu sur l'importance qu'accordent les membres du groupe majoritaire à cette caractéristique. Et force est d'admettre qu'on en sait encore moins au sujet de l'accent québécois, bien qu'il soit un marqueur d'altérité depuis que le Québec accueille un nombre grandissant d'immigrants à la suite de la Révolution tranquille.

Ce mémoire démontre que l'accent québécois est une composante importante de la construction de l'identité nationale, mais que la langue française est bien plus importante dans cette construction. De plus, nous révélons que les ramifications de la langue et de l'accent sur les attitudes envers l'immigration sont différentes. Alors que celles de l'accent québécois sont exclusives, celles de la langue française sont parfois exclusives et d'autres fois inclusives, ce qui atteste de l'ambiguïté entourant le rôle de la langue dans la construction de l'identité nationale.

La recherche repose sur un sondage réalisé au Québec en ligne en 2022 auprès de 2 401 personnes du groupe majoritaire (nés au Canada, non-membre d'une minorité visible ni autochtone, dont la langue maternelle est le français).

REMERCIEMENTS

Étant moi-même un immigrant de seconde génération, j'ai en rétrospective le sentiment d'avoir partagé quelque chose de très intime avec ce mémoire. Comme si en tentant de saisir ce que ça prend pour être un vrai Québécois, je répondais à des questions que je m'étais toujours posées. Je ne peux d'ailleurs pas compter le nombre de fois où mon « accent québécois » m'a valu de me faire sentir inclus dans le groupe national, alors que la catégorisation visuelle qui précédait m'y avait a priori exclu.

Jamais je n'aurais cru faire une maîtrise, jamais je n'ai pensé être destiné à faire des études supérieures. Si ç'a été possible, c'est grâce à vous.

Je tiens tout d'abord à remercier mon superviseur de maîtrise, Antoine Bilodeau, pour son accompagnement à la fois rigoureux et chaleureux. Merci de m'avoir poussé à vivre pleinement mes années à la maîtrise et merci de m'avoir fait découvrir tes axes de recherches. Je garderai un très bon souvenir de nos longues discussions dans ton bureau.

Je tiens également à remercier mes amis proches. Thomas-Fionn, un frère, une personne que j'ai toujours admiré, et qui m'a en quelque sorte donné l'envie de faire cette maîtrise. Josselin et Yllan, je dois tout particulièrement vous remercier pour votre patience, vu le nombre de fois où vous avez entendu : « Désolé, je dois travailler sur mon mémoire ». Lévi et Charles-Émile, sans vous deux j'aurais perdu le nord il y a bien longtemps déjà.

Je dois évidemment remercier ma famille. Mon père, Mohamed, pour ses innombrables sacrifices qui me permettent aujourd'hui d'écrire ces lignes. Mes frères et sœurs, Mustapha, Nahla et Anaïs, qui ont tour à tour été mes parents et pris soin de moi. Ma belle-mère, Annie, à qui je dois immensément plus que ne le laisse sous-entendre le titre « belle-mère ». Baptiste, Arthur et Mohamed (Momo), sans qui cette famille ne serait pas complète.

Enfin, merci à Bénédicte, ma copine, qui a assurément subi ce mémoire autant que moi. Tu m'as soutenue dans les moments de stress, de doutes et de découragements. Merci pour la confiance que tu as su me donner. Merci de m'avoir rassuré lorsque tout semblait être une montagne. Merci pour ta patience et ton soutien, alors que je me lançais dans mille et un projet pendant la rédaction de ce mémoire. Je t'aime. Je tiens également à remercier Keena de m'avoir forcé à prendre l'air lorsqu'on en avait tous les deux besoin.

J'aurais évidemment beaucoup aimé partager cet accomplissement avec Farida. J'ose néanmoins croire qu'il y aura toujours une part d'elle dans chacune de nos réalisations. Merci maman.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES | vi |
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE I : CADRAGE DU MÉMOIRE | 7 |
| Revue de littérature | 7 |
| L'identité nationale et la communauté imaginée | 7 |
| Les marqueurs identitaires | 10 |
| Le contexte national québécois | 14 |
| Les hypothèses | 21 |
| Importance des marqueurs langagiers | 21 |
| La langue comme marqueur identitaire et les attitudes envers l'immigration | 31 |
| Méthodologie de l'étude | 41 |
| Mesurer l'importance des marqueurs | 42 |
| Mesurer les attitudes envers l'immigration | 44 |
| CHAPITRE II : ANALYSES ET RÉSULTATS | 48 |
| Importance des marqueurs identitaires | 48 |
| Qui y accorde de l'importance? | 53 |
| Ramifications des marqueurs identitaires | 65 |
| Attentes d'intégration | 65 |
| Désir de recevoir plus d'immigrants | 69 |
| Discussion : catégorisation des variables langagières | 72 |
| CHAPITRE III : CONCLUSION ET LIMITES | 77 |
| Conclusion | 77 |
| Limites | 83 |
| Bibliographie | 87 |
| Annexes | 97 |

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1 – Distribution : Importance des dimensions identitaires

Figure 2 – Distribution : Importance de parler français

Figure 3 – Distribution : Importance de parler avec l’accent québécois

Figure 4 – Déterminants de l’importance accordée aux dimensions identitaires et marqueurs langagiers

Tableau 1 – Matrice de corrélation

Figure 5 – Attentes d’intégration des Québécois

Figure 6 – Désir d’accueillir plus ou moins d’immigrants

INTRODUCTION

Faut-il parler français ou *bien* le parler pour être un *vrai* Québécois? Autrement dit, l'intégration linguistique d'un néo-Québécois se réalise-t-elle simplement avec l'apprentissage du français ou faut-il également acquérir l'accent national, dans ce cas-ci l'accent québécois, pour *réellement* faire partie de l'intragroupe au Québec?

Ces questions ne trouvent, à ce jour, pas de réponses étoffées dans la littérature. Ceci peut sembler étonnant vu l'importance manifeste qu'occupent les enjeux linguistiques au Québec. Des politiques publiques aux éditoriaux, il ne se passe pratiquement pas une semaine sans que la langue soit l'objet de conversation publique, sujet également abondamment traité dans le milieu scientifique (*e.g*: Bourhis et Lopicq 1993; Vaillancourt 2021; Juteau 2002; Heller 1999; Bobowska-Nastarzewska 2009; Jiwani et al. 2021; Bouchard 2001). Parmi les nombreux axes de recherches abordés, la portée identitaire de la langue est souvent à l'avant-scène, puisque dans une certaine mesure intrinsèque à la question linguistique au Québec. Effectivement, comme d'autres régions avec un attachement sous-national (*e.g*: la Catalogne ou la Flandre) (Béland et Lecours 2006, 77), la langue française est au Québec une composante importante de l'identité nationale (A. Gagnon 2022, 3; Bilodeau et Turgeon 2020, 3; Taylor 2012, 417; Bouchard 2000; 1993; Béland et Lecours 2006, 83; Bourhis et Lopicq 1993; Juteau 2002). Et pour cause, la langue est un marqueur identitaire fondamental au Québec, l'unique territoire à majorité francophone en Amérique du Nord. Ainsi, pour être membre de la nation québécoise, cette communauté telle qu'imaginée par ses membres, il est nécessaire de parler français, en plus d'acquérir d'autres marqueurs. Ces autres marqueurs ayant une importance considérable au Québec sont : se sentir Québécois, respecter les lois et les institutions et adopter les valeurs libérales québécoises (Gagnon 2022; Bilodeau et Turgeon 2020). Ce faisant, les mesures législatives qui assurent la francisation des néo-Québécois

— la loi 101, par exemple, en imposant l'école francophone aux enfants québécois, à l'exception de la minorité anglophone historique — ne sont pas l'unique clé de voûte de l'identité québécoise (Allen 2006). Et parmi ces autres marqueurs dont l'acquisition est nécessaire afin d'être inclus dans l'intragroupe¹ au Québec (*in-group*), il y aurait aussi l'accent. Les résultats de Bilodeau et Simonsen (2024) montrent que l'accent occupe une place importante dans l'identité nationale québécoise. Néanmoins, très peu de recherches se sont intéressées à l'étude de l'accent québécois dans la province, malgré le fait qu'il soit un marqueur saillant d'altérité, définissant « l'autre » francisé, depuis les années 1960-1970, moment où le Québec accueille et francise un nombre grandissant d'immigrants (Bouchard 2000, 161).

Bien qu'il n'y ait pas, à proprement dit, d'ambiguïté dans la littérature quant à l'importance qu'accorde à la langue française l'intragroupe au Québec dans la construction de son identité nationale, elle est, à ma connaissance, empiriquement peu documentée dans une perspective d'opinion publique. Plus encore, la littérature est passablement muette au sujet de l'importance de l'accent québécois dans la construction de l'identité nationale. Les précédentes recherches ne nous permettent pas de départager ce qui compte véritablement pour les membres de l'intragroupe ; est-ce de savoir parler français ou d'être en mesure de le parler avec l'accent québécois ? Pourtant, la question de l'accent est particulièrement saillante au Québec en raison des politiques linguistiques qui favorisent la sélection d'individus qui immigreront dans la province en ayant déjà une connaissance du français, mais qui ne le parlent nécessairement avec un accent similaire à la majorité québécoise. Ainsi, au-delà, des politiques publiques, le présent mémoire de recherche veut

¹ La traduction intragroupe, puis exogroupe seront respectivement utilisées afin de faire référence aux appellations *in-group* et *out-group*. Ces traductions sont celles employées par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Pour plus d'informations, se référer à la vitrine linguistique de l'OQLF.

offrir, grâce à l'étude de l'opinion publique, des éléments de réponse à cette question essentielle. Essentielle, car de précédents travaux indiquent qu'entre accorder de l'importance au fait de parler la langue nationale et en accorder au fait de la parler avec l'accent national, il y aurait une différence substantielle quant aux attitudes envers la diversité ethnoculturelle (Hopkins 2014; Nicolson et Korkut 2022; Piske, MacKay, et Flege 2001; Kayaalp 2016).

Mieux comprendre le rôle de la langue et de l'accent dans la construction de l'identité nationale au Québec ne permet pas seulement de mieux comprendre comment les Québécois pensent l'appartenance au groupe national, mais aussi mieux comprendre son rapport à *l'autre*, aux populations immigrantes. Dans un second temps, cette recherche va donc départager les ramifications attitudinales de ces deux marqueurs, qui sont soit ambiguës, soit inconnues au Québec. Les ramifications attitudinales envers l'immigration associées à la langue sont à ce jour sujet à discussion. Si certains affirment, qu'au Québec, la langue peut être une frontière « ethnique » (Cossette-Lefebvre et Daoust 2020) de l'identité nationale, d'autres la qualifient plutôt de « civique » (Bilodeau et Turgeon 2020) ou de « culturelle » (Gagnon 2022). Toutefois, chacune de ces dimensions implique des ramifications différentes sur les attitudes envers l'immigration; variant entre des attitudes plus exclusives à des attitudes plus inclusives. Concernant les ramifications attitudinales de l'accent au Québec, il semble que nous en ayons beaucoup à apprendre. Des études menées ailleurs dans le monde attestent du rôle typiquement exclusif de ce marqueur (Hopkins 2014; Nicolson et Korkut 2022; Piske, MacKay, et Flege 2001; Kayaalp 2016). Ces résultats sont d'autant plus intéressants à considérer puisqu'aucune recherche au Québec ne s'est, à ma connaissance, consacrée à une étude du rôle de l'accent sur les attitudes du groupe majoritaire envers l'immigration. Néanmoins, nombreuses sont les études au Québec qui se sont penchées sur la perception de discrimination linguistique, fondée sur l'accent et/ou sur la langue parlée. Ainsi, la littérature au Québec semble surtout faire état de la perception des groupes

minoritaires, et ce, sans nécessairement dissocier la langue parlée de l'accent (*e.g* : Jamil 2014; Bourhis et al. 2007). La présente recherche s'éloigne de ce qui a déjà été réalisé dans la province afin de mesurer si les résultats trouvés ailleurs dans le monde trouvent écho au Québec.

Deux questions émergent de cette réflexion. **(1)** Est-ce que l'accent québécois est tout aussi important que de parler français dans la construction de l'identité nationale québécoise ? **(2)** Et est-ce que ces deux éléments ont des implications distinctes sur les attitudes envers l'immigration ?

En s'articulant autour de ces deux questions, ce mémoire offre des conclusions portant à la fois spécifiquement sur les marqueurs langagiers, leur importance et leurs ramifications attitudinales, tout en se penchant plus généralement sur la définition de l'identité nationale québécoise. L'analyse débute par la mesure de l'importance accordée au fait *d'être capable de parler français dans la vie quotidienne et de parler français avec l'accent québécois*² et compare ces résultats avec les deux dimensions de l'identité nationale principalement étudiées dans la littérature, soit les dimensions ethnique et civique. Ensuite, je me préoccupe des caractéristiques démographiques qui peuvent expliquer et départager les appuis pour les marqueurs langagiers. Puisqu'aucune recherche n'a étudié ces deux marqueurs de façon parallèle, il semble primordial de mieux saisir ce qui peut expliquer la différence des appuis pour l'un ou l'autre des marqueurs. Finalement, en mesurant les ramifications des marqueurs langagiers et des dimensions identitaires sur les attitudes envers l'immigration, je souhaite mettre en lumière les effets spécifiques de la langue et de l'accent québécois et à la fois souligner, si tel est le cas, leurs similarités avec la dimension ethnique et la dimension civique. Plus encore, ce mémoire offre une discussion portant

² Afin d'alléger la lecture du mémoire, il sera dorénavant écrit « parler français » pour faire référence à ce marqueur qui est « la langue », mais dont la question de sondage était « être en mesure de parler français dans la vie quotidienne ».

sur une question théorique d'envergure, soit celle de la dimension identitaire dans laquelle devraient être catégorisés la langue et l'accent. Cette discussion et la conclusion de ce mémoire nous permettront d'aborder de façon franche la littérature émergente portant sur la dimension culturelle. En plus de tirer des conclusions à partir de chacune des étapes d'analyses, l'ensemble de cette recherche aspire à fournir aux lecteurs une compréhension détaillée de l'identité québécoise, telle que définie par les membres du groupe majoritaire.

Pour répondre aux deux questions de recherche, nous nous basons sur une méthode d'analyse quantitative réalisée à partir d'un sondage qui a recueilli l'opinion de 2401 Québécois et Québécoises, membres du groupe majoritaire ; défini comme étant blanc, né au Canada et dont la langue maternelle est le français. Ce sondage mené par Antoine Bilodeau et Audrey Gagnon au printemps 2022 offre une perspective unique sur la construction de la nation québécoise par les membres du groupe majoritaire, non seulement en raison de la question portant sur l'importance de l'accent dans cette construction identitaire, mais également puisqu'il comporte une batterie de questions mesurant les attitudes envers l'immigration. À ma connaissance, il s'agit de l'unique sondage mettant à disposition de telles données au Québec et donc, ceci offre à ce mémoire la possibilité de répondre à des questions qui n'ont pas encore été explorées dans la province.

J'ai divisé la présente recherche en trois principaux chapitres. Le premier, *Cadrage du mémoire*, porte sur les fondements clés de ce travail, soit la revue de littérature et la méthodologie employée. Les hypothèses du mémoire seront proposées à la suite de la revue de littérature. Le second chapitre, *Analyses et résultats*, fournit des réponses aux questions de recherches et indique conséquemment quelles hypothèses sont supportées ou rejetées. Comme le veut la structure de ce mémoire en raison des deux questions de recherches, les analyses présentées dans ce chapitre se

réaliseront en deux temps ; le premier, au sujet de l'importance des marqueurs langagiers, et le deuxième, au sujet de leurs ramifications sur les attitudes envers l'immigration. Ce second chapitre se terminera par une discussion portant sur la catégorisation des variables langagières et traitera de la dimension culturelle, une dimension émergente dans la littérature. Le troisième et dernier chapitre de ce mémoire, *Conclusion et limites*, offre une réflexion sur les résultats de ce mémoire de maîtrise tout en abordant les apports théoriques et les limites de cette recherche.

CHAPITRE I : CADRAGE DU MÉMOIRE

Revue de littérature

La revue de littérature sur laquelle se fonde ce travail se développe en deux temps. Dans un premier temps, j’aborde la littérature nécessaire pour cadrer le travail, soit celle portant sur l’identité nationale, les marqueurs identitaires et je traite du contexte national québécois. Dans un second temps, je traite du cœur du sujet de ce mémoire en entrant en conversation avec la littérature portant sur les marqueurs identitaires langagiers, que sont la langue et l’accent, d’abord sous l’angle de l’importance de ces marqueurs et ensuite sous la thématique de leurs ramifications sur les attitudes envers l’immigration. C’est dans cette deuxième section de la revue de littérature que je propose les quatre hypothèses qui constituent l’essence du mémoire.

L’identité nationale et la communauté imaginée

Pour définir l’identité nationale, ce projet emprunte à Benedict Anderson le concept de « communauté imaginée », tout comme de nombreux chercheurs avant nous (Gagnon 2022, 3; Bilodeau et Turgeon 2020, 3; Theiss-Morse 2009, 6; Bond 2006; Simonsen 2016). Anderson affirme par cette notion que la nation est une communauté qui est imaginée, qui est composée de membres égaux et qui est limitée³ (Anderson 2016, 6). Prenons le temps de revenir brièvement sur chacun de ces points afin de saisir ce qu’entend le chercheur par « communauté imaginée » tout en

³ Anderson suggère également que la communauté imaginée est souveraine – ou souhaite le devenir (Anderson 2016, 6). Je ne reviens pas en détail sur ce point puisqu’il ne s’avère pas être un élément nécessaire à l’élaboration du cadre théorique du projet. Effectivement, la notion d’indépendance n’est pas abordée dans ce travail et ne représente pas une condition *sine qua non* à la construction de l’identité nationale par le groupe majoritaire ; une personne qui n’est pas indépendantiste peut très bien se prononcer sur ce qui constitue l’identité québécoise.

exprimant de quelle façon cette définition sera opérée dans le mémoire, établissant ainsi l'approche de ce travail.

D'abord, la notion *d'imaginée* signifie que les membres d'une même nation ne peuvent pas tous se côtoyer. Néanmoins, sans s'être tous rencontrés, ils imaginent être liés par l'intermédiaire d'un certain nombre de caractéristiques (Anderson 2016, 6). Ce faisant, chacun des membres de la nation est porteur de cet imaginaire et est conscient de faire partie de la communauté imaginée. Il importe de préciser que la notion « d'imagination » ne signifie pas une invention pour autant (Anderson 2016, 6), il s'agit plutôt d'une construction et reconstruction que les membres effectuent — au travers des mythes, symboles et souvenirs — afin de définir qui est le *nous*, à la différence du *eux* — j'y reviendrai plus en détail (Gagnon 2022, 3; Theiss-Morse 2009, 6; Thomson 1995, 71; Reijerse et al. 2013, 613). Par l'entremise d'un sondage, cette recherche souhaite se coller à cette conception en capturant la façon dont tout un chacun imagine la nation québécoise, avec la prémisse que cette construction prend racine dans les mythes, souvenirs et symboles communs.

Ensuite, dans sa définition de la communauté imaginée, Anderson affirme qu'une nation est un groupe conçu comme étant une « camaraderie horizontale » (traduction libre) (Anderson 2016, 7). Selon le chercheur, la nation est un groupe où règnent collégialité et fraternité entre ses membres. Or, permettez-moi ici d'émettre une réserve. Lorsque Elizabeth Theiss-Morse aborde ce même enjeu, elle définit plutôt le *nous* comme étant composé d'un centre et d'une/de périphérie(s) (Theiss-Morse 2009, 12). La politologue affirme que le centre est formé par les *prototypicals*, des membres de la nation qui exemplifient les stéréotypes du groupe, et autour de ce noyau il y a des membres marginalisés, qui ne détiennent pas tous les marqueurs nécessaires pour être au cœur du groupe, bien qu'ils soient membres de la nation. Elle suggère donc une forme de stratification à l'intérieur même du *nous*, puisque les membres en périphérie se font constamment rappeler qu'ils ne sont pas des *prototypicals* par ces derniers, et peuvent conséquemment être marginalisés au sein

du groupe (Theiss-Morse 2009, 12). La nuance de Theiss-Morse est pertinente à cette recherche, malgré que nous n'étudions pas la segmentation à l'intérieur de l'intragroupe, mais bien les relations intergroupes en ayant pour objet d'étude le groupe national québécois. Effectivement, l'apport de la politologue suggère que ce ne sont pas tous les membres de l'intragroupe qui sont les mieux placés afin de définir quelles caractéristiques sont nécessaires pour être un « vrai Québécois ». Pour Theiss-Morse, ce sont les *prototypicals* — dans la présente recherche, les membres du groupe majoritaire au Québec — qui ont le pouvoir de fixer cela. Là où Anderson ne voyait pas de différence entre les membres d'un même intragroupe, Theiss-Morse en constate une qui nous sera centrale à la mise sur pied de la méthodologie cette étude — j'y reviendrai plus en détail dans la section de méthodologie.

Finalement, pour définir la communauté imaginée, vient la notion de limite. Comme le souligne Anderson, aucune nation, ni même les plus messianiques ne rêvent d'y inclure tous les êtres humains (Anderson 2016, 7). Si nous nous référons simplement à la prémisse de départ de ce qu'est une nation, ce sont les membres d'un groupe donné (qu'il soit majoritaire ou minoritaire) qui se rassemblent avec celles et ceux qui leur sont semblables puisqu'il est fondamental à la survie humaine et est inhérent à notre espèce de fonctionner ainsi (Kinder et Kam 2009; Simonsen 2016). La nation est limitée par sa nature même puisqu'elle rassemble ceux qui se ressemblent, et donc, selon les marqueurs auxquels le groupe attribue de l'importance pour juger de cette ressemblance, il inclut des membres et en exclut d'autres. L'une des frontières définissant les communautés imaginées, selon Benedict Anderson, est la langue parlée, puisque ce véhicule communicationnel fait voyager la communauté imaginée par l'entremise des médias, notamment (Anderson 2016, 46). Néanmoins, nous verrons dans cette recherche qu'il y a de multiples marqueurs qui délimitent les nations, puisqu'en prenant racine dans le *nous*, les membres du groupe s'attribuent une identité collective et se distinguent simultanément des autres groupes (Theiss-Morse 2009, 11). Si

l'établissement de ces marqueurs qui agissent comme des frontières à la nation est incontournable chez les humains selon Kinder et Kam, l'interrogation pour les deux politologues est ; à quel point on y accorde de l'importance? Dans leurs mots : « [Les personnes] varient dans le degré auquel ils réduisent le monde dans la dynamique d'intragroupe et exogroupe, de *nous* et d'*eux*. » (traduction libre) (Kinder et Kam 2009, 8). Cet axe sera exploré dans cette recherche afin de mesurer, à partir de l'importance accordée à certains marqueurs par les membres du groupe majoritaire, à quel point la dynamique d'intergroupe est fondée sur une perspective inclusive ou exclusive.

Avant de pousser davantage notre réflexion sur les marqueurs identitaires, en s'éloignant de l'œuvre de Benedict Anderson, prenons le temps de résumer quels sont les apports de l'approche du chercheur à ce mémoire. En s'appuyant sur la notion de communauté imaginée, cette recherche veut saisir quelles sont les frontières de l'identité nationale québécoise, frontières qui sont inhérentes à toute nation. En optant pour la démarche d'Elizabeth Theiss-Morse à cet effet, nous mesurerons de quelle façon les membres du groupe majoritaire au Québec — les *prototypicals* — définissent les frontières de leur l'identité nationale. Et plus précisément, de quelle façon ces membres imaginent l'identité québécoise, qui, loin d'être une invention de leur cru, est une construction fondée sur l'histoire, les mythes et symboles de leur nation.

Les marqueurs identitaires

Les recherches portant sur l'identité nationale font généralement appel aux concepts de nationalisme civique et de nationalisme ethnique, deux termes définis comme étant des idéaux types de la nation que la plupart des auteurs utilisent comme étant mutuellement exclusifs (Ceobanu et Escandell 2008; van der Zwet 2016; Kuzio 2002; Breton 1988, 87; McCrone et Bechhofer 2010,

924). De cette façon, les chercheurs marquent une dichotomie claire entre le nationalisme civique, soit l'acquisition de l'identité nationale qui est ouverte et inclusive — provenant du *jus soli* (« le droit du sol ») — et le nationalisme ethnique, l'acquisition de l'identité nationale qui est exclusive et fermée — provenant du *jus sanguinis* (« le droit du sang ») – (Reijerse et al. 2013, 613; Helbling, Reeskens, et Wright 2016, 746; Liinpää 2018, 12). Cette approche attribuée à Hans Kohn suggère que la dichotomie entre nationalisme ethnique et civique se juxtapose à celle entre les pays de l'Ouest — nationalisme civique perméable où la participation citoyenne dans la construction de l'identité nationale est inclusive — et les pays de l'Est — nationalisme ethnique, impénétrable où la frontière est l'affiliation ethnoculturelle (Ceobanu et Escandell 2008; Shulman 2002, 555; Blad et Couton 2009, 648).

Ceci étant, cette conception fait débat dans la littérature. Dans les mots assez crus de Stephen Shulman, il s'agit là d'une « simplification grossière du concept de nation » (traduction libre) (Shulman 2002, 582). Les détracteurs de la théorie de Kohn jugent que très peu, voire aucune société, ne peuvent se targuer d'être uniquement constituées de l'une ou l'autre forme de nationalisme, généralement les nations étant composées des deux à la fois (Liinpää 2018, 175; Jeram, van der Zwet, et Wisthaler 2016, 1231; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Bouchard 2001, 29; Blad et Couton 2009, 649). Will Kymlicka affirme que l'existence de nations uniquement civiques est un mythe, c'est-à-dire qu'aucune nation ne peut dans les faits être uniquement fondée sur des principes démocratiques, sans identité ni culture (Kymlicka 2001b, 244 & 253). Le son de cloche est le même pour Shulman pour qui une nation strictement civique devrait assurer la protection des droits individuels en étant culturellement neutre ou devrait assurer la promotion et le développement des cultures minoritaires, par la protection des droits collectifs et l'adoption d'une politique de multiculturalisme (Shulman 2002, 561). Bien que le Canada puisse faire bonne figure à cet égard, Shulman juge que le pays ne peut être considéré comme une nation purement

civique puisque « les anglophones [le groupe majoritaire étudié dans le pays] sont plus favorables à l'assimilation des minorités que les groupes majoritaires d'Europe centrale et orientale » (Shulman 2002, 583). Le travail de Shulman soulève un autre point fondamental pour cadrer le nôtre. Pour étudier l'identité nationale, nous dit le chercheur, il vaut mieux procéder par l'analyse de l'opinion publique plutôt que des politiques publiques, puisque ces politiques sont appelées à changer en raison du cycle électoral, elles ne reflètent que la perception d'une frange de la population et prennent en considération d'autres facteurs qui ne sont pas liés à l'identité nationale (*e.g* : facteurs économiques ou sociaux) (Shulman 2002, 560). De plus, les critères requis pour être inclus dans la nation ne sont pas en adéquation formelle avec les politiques publiques, en conséquence, avoir obtenu la citoyenneté ne signifie pas être accepté comme étant un membre à part entière de la nation par les membres du groupe majoritaire (Reijerse et al. 2013, 613; Bail 2008, 54).

Nombreux sont alors les chercheurs qui étudient la construction de l'identité nationale comme étant un mélange de marqueurs provenant des dimensions ethnique et civique (Liinpää 2018, 175; Jeram, van der Zwet, et Wisthaler 2016, 1231; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Bouchard 2001, 29; Blad et Couton 2009, 649; Bail 2008). Ces successions de caractéristiques, marqueurs ou frontières permettent de définir l'intragroupe, tout en le différenciant des exogroupes, que ce soit par la langue, la couleur de la peau, la religion, ainsi de suite. Ces marqueurs sont catégorisés sous différents synonymes dans la littérature ; marqueurs civiques et ethniques; aspects objectifs ou volontaires ; caractéristiques attributives et atteignables ; frontières flexibles et rigides (F. L. Jones et Smith 2001; Wright 2011; Simonsen 2016; Bilodeau et Turgeon 2020).

Dans une approche quantitative, nous verrons à cet effet que certaines caractéristiques vont être très proches les unes des autres (démonstré par leurs importances, corrélations et ramifications) en formant une dimension composée de marqueurs pouvant être atteints par les immigrants (on dit

qu'ils sont : atteignables, flexibles ou civiques) et que les autres forment une dimension composée de marqueurs qui ne peuvent pas être atteints par les immigrants (on dit qu'ils sont : inatteignables, rigides ou ethniques)⁴. Dans le cadre de cette recherche-ci, les données utilisées permettront de comparer nos deux marqueurs langagiers, la langue et l'accent, par rapport à ces deux dimensions qui prévalent nettement dans la littérature, les dimensions ethnique et civique.

Une fois ces analyses réalisées, la teneur des résultats pourra toutefois être analysée à partir de la littérature portant sur la dimension culturelle. Il s'agit d'une troisième grande famille, en plus des dimensions ethnique et civique (Gagnon 2022; Kymlicka 2001a; Reijerse et al. 2013; Shulman 2002). Si la dimension civique regroupe des marqueurs malléables et fluides (*e.g* : citoyenneté ou le respect des lois et institutions), la famille ethnique rassemble des marqueurs fixes et qui ne s'atteignent que grâce à ses ancêtres (*e.g* : couleur de peaux ou le lieu de naissance), alors que le groupe culturel est fixe, mais est possible d'atteinte (*e.g* : la langue ou la religion) (Gagnon 2022, 12; Kymlicka 2001a; Reijerse et al. 2013, 615; Shulman 2002, 559). Bien que le cœur analytique de cette recherche porte sur les dimensions ethnique et civique, car je ne pourrai pas empiriquement distinguer la dimension culturelle des deux autres dans cette recherche, cette littérature demeure importante à aborder. D'une part, elle est dorénavant incontournable puisqu'elle occupe une part prépondérante dans la construction de l'identité nationale du groupe majoritaire (Gagnon 2022; Shulman 2002). D'autre part, parmi la poignée d'articles portant sur la dimension culturelle, aucune investigation empirique n'a été faite concernant les marqueurs inclus dans cette dimension. Ces récentes recherches n'ont pas effectué de test en profondeur sur l'importance et les ramifications attitudinales de ces marqueurs et ils n'ont jamais, à ma connaissance, pu contrôler pour l'effet de l'accent (Gagnon 2022; Scott et al. 2024). Ainsi, mon mémoire pourra en ces termes contribuer à

⁴ Pour maintenir une homogénéité dans cette recherche, il sera question de marqueurs civiques et ethniques, lorsque les propos ne sont pas cités.

cette littérature, bien que mon approche empirique ne se limite qu'à la comparaison des marqueurs langagiers par rapport aux dimensions ethnique et civique. En raison des tests et comparaisons réalisés avec ces deux dimensions prééminentes dans l'étude de l'identité nationale, nous serons suffisamment outillés afin de juger s'il vaut mieux catégoriser la langue et l'accent comme étant des marqueurs ethnique, civique ou culturel. En ce sens, la discussion qui se tiendra avant la conclusion adopte une approche déductive.

En somme, cette recherche voudra saisir où se situent la langue et l'accent par rapport aux dimensions ethnique et civique, quant à leur importance et leur ramification sur les attitudes envers l'immigration. Étudier les marqueurs identitaires permet de s'éloigner de la dichotomie critiquée et d'offrir, à partir d'un sondage d'opinion publique, un portrait peut-être plus nuancé, peut-être plus juste⁵, de la définition de l'identité québécoise par les membres du groupe majoritaire. Outre la comparaison empirique avec les dimensions ethnique et civique, le présent mémoire de recherche offrira également une riche discussion portant sur la catégorisation des variables langagières permettant de mettre en conversation la littérature traitant des dimensions civique, ethnique et culturelle.

Le contexte national québécois

Comme nous l'avons présenté dans les dernières pages, le contexte québécois offre un lieu singulier pour étudier les questions linguistiques. Sous cet angle, les sections précédentes laissaient

⁵ Les recherches précédentes portant sur l'opinion publique ont effectivement fait la preuve de cela. Par exemple, dans les journaux canadiens-anglais, dont Winter en fait l'étude, le nationalisme québécois est défini par opposition au nationalisme canadien ; une forte dichotomie entre le premier ethnique, intolérant envers la diversité ethnoculturelle, voire *tribal*, et le second, civique, tolérant et universaliste (Winter 2009, 18). Pourtant, selon l'analyse d'opinion publique de Bilodeau et Turgeon qui cherchait à mesurer l'importance des marqueurs identitaires au Québec et ROC, nous voyons que les deux nations définissent de façon quasi similaire l'exclusivité de leurs identités nationales (Bilodeau et Turgeon 2020, 8).

place à une recension des écrits portant sur l'identité québécoise. Prenons maintenant un pas de recul pour saisir le contexte national québécois dans lequel s'inscrit cette recherche. Pour ce faire, il nous faut d'abord aborder les changements concrets insufflés par la Révolution tranquille pour ensuite saisir de quelle façon ceux-ci ont mené à la redéfinition de l'identité québécoise.

La Révolution tranquille, période faisant suite au décès du premier ministre Maurice Duplessis en 1959, a été un moment de changements considérables notamment sur la question migratoire et linguistique⁶. À la suite de la Confédération et jusqu'aux années 1960, le Québec ne souhaitait pas attirer d'immigrants sur son territoire puisqu'ils étaient essentiellement perçus comme mettant en danger la culture et les traditions de la province (Kostov 2008, 93; Barker 2010, 19), entre autres puisque les immigrants se destinaient surtout à l'apprentissage de l'anglais plutôt que du français (Taylor 2012, 418; Thomson 1995, 80; Barker 2010, 19). Alors que le reste du Canada s'industrialisait grâce à l'immigration massive arrivée principalement en Ontario et dans l'Ouest canadien, le Québec enregistrait entre 1830 et 1940 une émigration importante vers les États-Unis (environ 900 000 émigrés) (Blad et Couton 2009, 655). Cela dit, avec la Révolution tranquille, le discours du Québec se transforme sur la question migratoire — notamment en raison du déclin démographique qui faisait craindre pour l'avenir même du fait français (Barker 2010, 22; Kymlicka 2001a, 69; Bouchard 2001; Bourhis et Lopicq 1993, 349; Blad et Couton 2009, 656) — et culminera avec la création d'un département provincial de l'immigration en 1968, l'adoption en 1974 de la loi 22 faisant notamment du français la seule langue officielle au Québec, l'adoption de la Charte de la langue française, dite loi 101, en 1977, qui fait entre autres du français la langue publique au Québec, et une négociation cruciale avec le gouvernement fédéral qui mènera à

⁶Nonobstant l'importance de la Révolution tranquille dans l'histoire du Québec, il semble bon de rappeler que les années 1960-70 marquent l'entrée dans la modernité d'un bon nombre de sociétés et la naissance de nombreux mouvements sociaux à travers le monde — les Trente Glorieuses en France, le mouvement pour les droits civiques aux États-Unis et l'indépendance de nombreuses colonies en sont des exemples (Linteau 1999, 87; Pâquet et Savard 2021).

l'Entente Couture-Cullen sur l'immigration en 1978 – puis à l'Accord de 1991 (Kostov 2008; Bouchard 2000; Barker 2010; Pâquet et Savard 2021, 170 & 208; Rocher 2023). Ces trois dernières mesures législatives permettent non seulement à la province de choisir des immigrants qui répondent à ses critères, notamment francophones, mais offrent un cadre d'intégration linguistique une fois qu'ils arrivent sur le territoire (Pâquet et Savard 2021, 210). Ces législations occupent ainsi deux rôles primordiaux : elles imposent le français comme langue d'intégration — alors qu'elle n'est pas aussi attrayante que l'anglais, associé au prestige et au domaine des affaires —, tout en apaisant les craintes culturelles et identitaires du groupe majoritaire (Kymlicka 2001a, 76).

Outre ces éléments, il faut également rappeler qu'au cours de la Révolution tranquille, le Québec tente de se définir en ses propres termes et non en ceux imposés par Ottawa. Face à Québec dont le *leitmotiv* du nationalisme de la Révolution tranquille est notamment la protection et la promotion de la langue française (McRoberts 2001, 696), Ottawa entreprend également une construction nationale, qui va dans un sens inverse, « une formule du plus bas dénominateur commun, s'opposant ainsi à la reconnaissance de la culture comme un aspect déterminant du sentiment d'appartenance » (Gagnon et Iacovino 2003, 432). Au lieu d'entreprendre la tangente binationale qu'imposait le nationalisme québécois au sein de la fédération, le gouvernement de Pierre-Elliott Trudeau s'est plutôt muni de différents outils — la Charte des droits et libertés, le multiculturalisme et le bilinguisme — afin de former un Canada dont l'identité est unique (McRoberts 2001, 698 & 703). Contrairement à un « attachement émotif à une polité [qui] est destructeur et arriéré » selon Trudeau (Gagnon et Iacovino 2003, 432), l'identité canadienne se fonde sur les droits individuels (McRoberts 2001, 701; Gagnon et Iacovino 2003, 432). Au lieu d'acquiescer aux termes nationaux définis par le Canada, la nation québécoise en retire une source de motivation pour mieux se définir. Par exemple, la politique de multiculturalisme en 1971 a pour effet de porter Québec vers l'adoption de mesures législatives protégeant le fait français et la

culture québécoise (Blad et Couton 2009, 658), ou encore, Québec défie directement le bilinguisme canadien par l'adoption de la Charte de la langue française (Iacovino 2015, 45). Ainsi, les politiques identitaires promulguées lors de la Révolution tranquille permettent au Québec de préciser les limites de sa nation au sein du Canada, ce qui est en quelque sorte fondamental, puisque cette nation ne peut être délimitée en fonction de la citoyenneté (Iacovino 2015, 53).

Si des changements législatifs incontestables se sont produits au cours de ces années charnières afin de définir le cercle de la nation, différentes conceptions de l'identité québécoise en résultent et elles se font débats dans la littérature. Ces visions ne sont certainement pas autant divergentes entre elles que peut l'être la conception nationale canadienne par rapport à la conception québécoise, néanmoins, il demeure important de saisir ces nuances et dans certains cas ces oppositions afin de mieux contextualiser ce mémoire.

Pour ce faire, je me réfère à l'article de Félix Mathieu et Guy Laforest : *Uncorvering National Nexus's Representations : The case of Québec*. Cet écrit permet de distinguer deux principaux courants de pensée qui se confrontent sur la définition de l'identité québécoise, et plus précisément, sur les répercussions de la Révolution tranquille. Si le fait historique qu'est la Révolution tranquille met les deux parties d'accord, le sens qu'on lui confère fait débat.

D'une part, il y a la pensée libérale-pluraliste qui suggère que la Révolution tranquille est « la première année de vie du Québec moderne » (traduction libre), une forme de cassure claire entre le nationalisme ethnique du passé et le nationalisme civique d'aujourd'hui (Mathieu et Laforest 2016, 385). Effectivement, nombreux sont les chercheurs qui embrassent ce courant, accordant le crédit de la formation de l'identité québécoise moderne à la Révolution tranquille, période qui succède à près de deux siècles qualifiés de *survivances* identitaires causés par la Conquête de la colonie par l'Angleterre et sa volonté d'y imposer la culture anglo-saxonne

(Bouchard 2000, 92; Bobowska-Nastarzewska 2009, 11; Bouchard 2001; Breton 1988). À cette époque, et pour les deux siècles qui vont suivre, la société québécoise était repliée sur son identité catholique canadienne-française, nous dit-on ; une identité défensive et exclusive afin de préserver la culture et la langue française (Turgeon 1999; Gagnon 2022; Pâquet et Savard 2021; Barker 2010, 18; Caron 2012, 358; Bouchard 2001; Taylor 1992, 4). Cela dit, avec la Révolution tranquille s'accompagnent des actions concrètes pour faire naître une province à l'identité moins exclusive qui entre dans la modernité (Bouchard 2000, 170; Kellas 1998, 117) et qui rompt avec « le nationalisme traditionaliste [et] constamment sur la défensive » (Linteau 1999, 86). La Révolution tranquille est donc présentée selon cette perspective comme étant un point de bascule déterminant pour la nation québécoise ; un « dépli » identitaire, en opposition au « repli » que la Conquête imposait (Bouchard 2000, 167). Dorénavant, le mot *Québécois* s'impose comme un nouveau vocable pour parler du *nous*, délaissant l'appellation *Canadien-français* (Bouchard 2000; Mendelsohn 2002, 77) et l'identité provinciale qui était par le passé annexée à ses racines ethnoreligieuses sans être rattachée à un territoire précis est dorénavant séculière, délimitée par la province du Québec, l'apprentissage de la langue française et le respect des règles civiques (Mendelsohn 2002, 78; Bouchard 2001, 12; Heller 1999, 7). L'importance du territoire est fondamentale dans ce nouveau projet puisque l'identité devient circonscrite à la province (d'où le terme *Québécois*) et ceux à l'extérieur de ce territoire deviennent *francophones hors Québec* (Juteau 2002, 443). Il est important de préciser que malgré l'ouverture incontestable du cercle de la nation, comme le dit Gérard Bouchard, le sociologue ne croit pas qu'on puisse retirer les fondements ethniques de la nation : « L'espace culturel québécois n'est pas vierge, il est fortement structuré en vertu d'une dynamique collective vieille de près de quatre siècles [...]. Il est [...] inévitable que la culture commune soit très fortement imprégnée de la vieille culture canadienne-

française et celle-ci n'a pas à s'en excuser. » (Bouchard 2001, 25). La Révolution tranquille a donc assurément été pour le Québec un moment de changement profond, mais pas sur toute la ligne.

En dissonance avec la pensée libérale-pluraliste, il y a, d'autre part, la perspective conservatrice-républicaine. Cette dernière suggère plutôt que la vision portée par les pluralistes-libéraux prive la nation d'une part d'elle-même ; en leur sens, il ne faut pas oublier que les Québécois sont des Canadiens-français et lorsqu'il est question du *nous*, il est question de cette population définie en des termes ethniques et religieux (Mathieu et Laforest 2016, 382 & 385). Une importance prépondérante est accordée à l'héritage du peuple canadien-français, et donc, contrairement à un point de bascule, la Révolution tranquille fait davantage figure de continuité. Parmi les chercheurs qui assurent la pérennité de cette pensée depuis le décès de Fernand Dumont (Mathieu et Laforest 2016, 385), on compte le sociologue Jacques Beauchemin. Depuis un certain temps maintenant, le dauphin de Jacques Beauchemin, Mathieu Bock-Côté, persiste à faire la promotion de cette vision de l'identité québécoise. Voici à cet effet une phrase qui résume bien leur conception : « À travers cette métamorphose progressiste de la conscience historique, on assiste surtout à la tentative d'une construction de la mémoire officielle par la gauche multiculturaliste, qui veut effacer l'ancienne trame de la continuité nationale pour éviter qu'elle ne soit mobilisée dans une tentative de restauration du Québec historique. » (Bock-Côté 2010, 237). Néanmoins, la défaite du PQ en 2014 qui portait cette perspective nationale a « empêché toute forme sérieuse d'institutionnalisation des perspectives républicanisme-conservateurs » (traduction libre) et le retour des Libéraux au pouvoir la même année a solidifié l'assise de la pensée libérale-pluraliste (Mathieu et Laforest 2016, 393).

Ces visions divergentes suggèrent deux conceptions de l'identité nationale québécoise. La première, libérale-pluraliste, qui est principalement décrite en des termes civiques au détriment d'une conception ethnique qui ne peut néanmoins pas disparaître. La seconde, conservatrice-

républicaine, octroie à la dimension ethnique une place prépondérante. Ce modèle d'explication dichotomique mériterait néanmoins une troisième option, celle culturelle. Will Kymlicka affirmait déjà en 2001 que les chercheurs s'intéressant à l'identité des territoires sous-nationaux faisaient erreur en mélangeant nationalisme ethnique et culturel (Kymlicka 2001b, 243). Pour Kymlicka, le nationalisme québécois se définit surtout en des termes culturels, c'est-à-dire, une nation où l'acquisition de la langue française et de la culture québécoise est fondamentale, sans pour autant être en opposition à une vision moderne et démocratique du Québec (Kymlicka 2001b, 244 & 246). Audrey Gagnon a démontré empiriquement qu'une majorité de répondants définissent effectivement le nationalisme québécois en ces termes (Gagnon 2022, 10).

L'article de Mathieu et Laforest affirme que l'institutionnalisation de la pensée libérale-pluraliste est un duel constant, un équilibre ni pérenne ni stable. Bien qu'elle puisse être la perspective dominante depuis plusieurs années, n'empêche que nombreux sont les auteurs qui suggèrent que le Québec a de nouveau effectué un *repli* identitaire après la seconde défaite référendaire, propulsée par la phrase de Parizeau, dans laquelle il blâme l'argent et le vote ethnique pour le résultat (Stasiulis 2013; Winter 2009; Bilge 2013). Force est d'admettre que les débats, et surtout la teneur des débats, sur la question des accommodements raisonnables qui ont perduré, en tout et pour tout, pendant plus de deux décennies⁷ au Québec semblent accorder du crédit à cette dernière analyse (Bilge 2013; Béland, Lecours, et Schmeiser 2021; Juteau 2002, 447; Stasiulis 2013; McDougall 2023).

Cette recherche s'inscrit dans ce contexte national où cohabitent des perspectives différentes quant à la définition de la nation québécoise. Nous pourrions au travers de cette

⁷ Puisque les débats ont débuté au milieu des années 1990 (Juteau 2002, 455) et que Québec a légiféré en 2019.

recherche saisir quelle conception identitaire est la plus répandue au sein de nos répondants tout en saisissant si ces différentes perspectives entraînent des attitudes divergentes envers l’immigration. Contrairement à la plupart des études recensées dans cette dernière section, mon mémoire de recherche n’aura pas pour objet les politiques et discours publics au Québec. En ce sens, mon mémoire veut combler ce relatif vide dans la littérature en étudiant l’identité québécoise par le biais de l’opinion publique. En adéquation avec l’approche de la communauté imaginée de Benedict Anderson et l’étude des marqueurs identitaires, cette étude portera sur l’identité québécoise en général et les marqueurs langagiers en particulier.

Les hypothèses

Importance des marqueurs langagiers

Tout lecteur quelque peu familier avec le sujet de ce mémoire de recherche conviendra que la langue française est un marqueur identitaire fortement étudié au Québec. Cela étant, s’intéresser au langage, dans le cadre de ce mémoire qui est défini comme étant la langue et l’accent, nous offre la possibilité d’en apprendre davantage sur l’identité nationale de la province. Certes le premier marqueur reçoit une attention scientifique généreuse de la part des politologues, toutefois, nous ne pouvons pas encore en dire autant du second, et ce, que ce soit au Québec, dans le *Rest of Canada* (ROC), ou même, dans le reste du monde. Commençons alors par s’intéresser à l’importance de ces marqueurs dans la définition de l’identité nationale québécoise.

La langue française

Dans sa définition de la communauté imaginée, Benedict Anderson attribue beaucoup d’importance à la langue comme étant un outil permettant de véhiculer la nation imaginée

(Anderson 2016, 46). Il est d'ailleurs indéniable que la langue joue ce rôle de « véhicule » dans les territoires sous-nationaux que ce soit en Flandre, aux pays de Galle ou Basque et au Québec, en opérationnalisant et modelant l'idéologie nationale (Billig 1995, 13 & 17). Outre cette fonction pratique de la langue, Michael Billig souligne de surcroît l'importance de ce marqueur pour définir une nation et la différencier par rapport aux autres (Billig 1995, 35). Le sociologue Gérard Bouchard embrasse également cette idée lorsqu'il affirme qu'au Québec, la langue française n'est pas « un simple moyen de communication [ou] une courroie strictement utilitaire. Il s'agit de la langue de la culture commune », tout en ajoutant que la langue est porteuse des symboles canadiens-français et québécois (Bouchard 2001, 15).

Néanmoins, cette lecture purement identitaire de la langue ne tient pas à tout coup, ou devrais-je dire, en tous lieux. En fait, la grande interrogation entourant la question linguistique est sans aucun doute à savoir si la langue est un marqueur national ou simplement un véhicule communicationnel, sans valeur identitaire. Nous n'avons pas besoin de nous éloigner si loin du Québec pour saisir cela. Effectivement, le Canada anglais serait un exemple où la langue est uniquement devenue un moyen de communication, selon Raymond Breton. L'auteur affirme à cet effet que la langue anglaise dans le ROC a perdu sa portée identitaire puisqu'elle n'est plus gage de définition de l'intragroupe depuis qu'une grande quantité de personnes immigrantes apprennent la langue pour une raison ou pour une autre (Breton 1988, 90 & 91), car l'anglais est en quelque sorte devenu la langue internationale.

Cela étant, au sujet de la langue française au Québec, le pronostic est tout autre. Qu'est-ce qui explique alors que la langue française au Québec ne rentre effectivement pas dans cette catégorie? Et plus fondamentalement, pourquoi tous les auteurs — ou presque — s'entendent-ils pour affirmer que la langue française au Québec est plus qu'un simple outil de communication?

Les réponses à ces questions proviennent de l'histoire. D'abord, celle des Canadiens-français, ensuite celle des Québécois.

La littérature portant sur le contexte canadien-français puis québécois martèle le poids considérable que la langue française occupe dans l'identité et la culture de la province depuis la Conquête britannique, il y a près de trois siècles (Bouchard 2001, 24; Bobowska-Nastarzewska 2009, 10). Cette importance marquée depuis la Conquête se nourrit de la forte insécurité et de la crainte linguistique qui perdure depuis (Bouchard 2000, 92 ; Pasquero 1997, 624). Luc Bureau dans son ouvrage, *Entre l'Éden et l'Utopie : Les fondements imaginaires de l'espace québécois*, met en exergue ce phénomène. Effectivement, dans l'analyse d'un rapport de Georges-Étienne Cartier de la moitié du 19^e siècle, le géographe dégage différents marqueurs phares de la nation canadienne-française. Cette phrase de Cartier capture l'essence du message : « [...] Il faut laisser à nos enfants non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol. » (Bureau 1984, 162) La langue et la transmission de cette langue sont au cœur du propos de Cartier, à côté du *sang* et du *territoire*. Ceci met non seulement en évidence l'importance identitaire accordée à la langue française à l'époque, mais nous témoignons dans cette simple phrase de la précarité de sa transmission et de l'héritage culturel en péril.

Le fait de parler français permit durant cette période la préservation de l'identité nationale canadienne-française (d'Anglejan et Tucker 1983, 328) et est encore aujourd'hui une façon de résister au pouvoir et à l'emprise de la majorité anglophone dans le Canada (Heller 1999, 7), tout en assurant la conservation et l'épanouissement de la culture québécoise (Gagnon et Iacovino 2003, 419). Néanmoins, la différence entre cette époque et aujourd'hui réside dans l'importance qu'on accorde à la langue française et ce qu'elle préserve. Dans la société canadienne-française, le français était le cadre par lequel l'unicité canadienne-française s'exprimait alors que la religion en était son essence, comme le veut la célèbre phrase d'Henri-Bourassa : « la langue gardienne de la

foi » (Thomson 1995, 74). L'intellectuel traditionaliste François-Albert Angers affirmait à cet effet que la langue française, seule, ne protégerait pas le Québec de l'américanisation et qu'à son avis, la religion catholique n'était pas qu'une « adhésion individuelle à certaines pratiques religieuses, mais bien l'élément sociologique homogène le plus profond de notre culture » (Gauvreau 2000, 832). Néanmoins, dans la société québécoise, modelée par la Révolution tranquille, la langue devient le marqueur principal de l'identité nationale.

Au cours des années 1960, lorsque le vocable *Québécois* remplaça celui de *Canadien-français*, la langue prit en quelque sorte la place de la composante catholique qui s'étiolait comme marqueur identitaire (Heller 1999, 10; Pâquet et Savard 2021, 167; Juteau 2002, 443). À cette époque où la ruralité et la religion ne caractérisaient plus la société québécoise, la langue française est « sûrement devenue le dernier symbole de la différence des Québécois francophones » (traduction libre) (Bourhis et Lepicq 1993, 348). Pour Danielle Juteau (2002), cette forte ascension identitaire de la langue s'est faite en deux temps. D'abord, il y eut les contrecoups directs de la Révolution tranquille, c'est-à-dire que la langue devient un droit, celui de travailler en français et d'imposer aux allophones cette langue d'intégration.

Puisque la Révolution tranquille a fait du gouvernement québécois le chef d'orchestre de ce changement identitaire, les premières notes interprétées par Québec ont été celles de politiques identitaires qui assurent la protection et la promotion de la langue française. Pensons à l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois (PQ) en 1976 qui s'est assuré que leur tout premier projet de loi soit celui de la Charte de la langue française (Bourhis et Lepicq 1993, 369). À l'époque, non seulement il y a plus de francophones qui se tournent vers l'anglais que l'inverse (Castonguay 2019, 115), mais en plus, la langue crée à elle seule un déséquilibre économique chez les travailleurs (Paquin et Rioux 2022; Bourhis et Lepicq 1993, 350). Effectivement, en raison des postes occupés par les francophones et des revenus associés, la langue était un fort déterminant des inégalités

économiques dans la province, mais le fossé va se résorber vers la fin du 20^e siècle grâce à l'intervention de l'État québécois en la matière (Paquin et Rioux 2022; Breton 1988, 96; Vaillancourt 2021, 223; Bonin 2021, 286)⁸.

Après que la langue soit érigée comme un droit, il y eut la formation du symbole identitaire, celui qui fait de la langue française la clé de voûte de l'identité québécoise puisqu'elle encapsule toutes les valeurs, droits et obligations qui forment la participation à la vie civique et démocratique dans la province (Juteau 2002, 452). Avec la Révolution tranquille, le français devient un marqueur pérenne de l'identité québécoise, comme le résume le psychologue Charles Taylor : « après plus de 200 ans de lutte pour conserver la centralité du français, il ne peut être question de l'abandonner » (traduction libre) (Taylor 2012, 419). Le français est non seulement le véhicule principal de partage de valeurs, de culture et d'histoire du groupe, formant par la même occasion une cohésion au sein de l'intragroupe tout en établissant également une frontière avec les exogroupes (Bourhis et Lopicq 1993, 348). Autrement dit : le français est dorénavant le symbole prépondérant de l'identité québécoise (Bourhis 2019, 202) ou de façon imagée : « le français est le badge de l'identité québécoise » (Bourhis et Lopicq 1993, 370). De la sorte, la langue occupe une place centrale dans la définition du nationalisme civique du Québec à la suite de la Révolution tranquille et incarne le point névralgique distinguant dorénavant la nation québécoise du ROC (Bourhis 2019, 201; Stasiulis 2013, 193). La ligne de friction au sein même de la fédération s'éloigne à ce moment-là du clivage religieux d'antan qui opposait les protestants aux catholiques (Breton 1988), un clivage propre au nationalisme ethnique.

⁸ Encore aujourd'hui, le gouvernement du Québec est appelé à s'imposer sur le sujet et il est en quelque sorte admis que ce soit son rôle sur la question culturelle et linguistique (Rocher et Smith 2003, 7). La Coalition Avenir Québec (CAQ) a récemment adopté la loi 96, qui en plus de servir à la promotion de la langue et à sa défense, elle impose une forte dimension identitaire vu qu'elle modifie unilatéralement la constitution canadienne pour y inscrire que « les Québécoises et les Québécois forment une nation », que « le français est la seule langue officielle au Québec » et que « le français est la seule langue commune de la nation québécoise » (Rocher 2023, 256).

En bref, ce qui est évident avec cette recension des écrits portant sur le français au Québec est que cette langue est bien plus qu'un moyen de communication, elle est un marqueur identitaire fondamental. Cette recherche voudra alors saisir quelle importance y accordent les Québécois et Québécoises membres du groupe majoritaire. Pouvons-nous penser que l'importance de la langue française est surestimée dans la littérature par rapport à ce qu'il en est dans l'opinion publique? Ce n'est pas ce que nous estimons. C'est pourquoi ma première hypothèse va dans le sens de la littérature mobilisée jusqu'ici.

H1 : *La langue est le marqueur le plus important de l'identité québécoise.*

L'accent québécois

Cette recherche veut également saisir l'étendue d'un phénomène qui n'a pas encore été mesurée jusqu'à présent et qui se résume par la question suivante : les immigrants francophones ou francisés qui ont un accent différent de la majorité des Québécois sont-ils considérés autant Québécois que les autres? Inversement, leur accent distinct les rend-il un peu moins Québécois aux yeux de la population? Il se pourrait effectivement qu'au Québec il ne soit pas seulement important de parler français pour être inclus dans l'identité nationale et qu'il faille aussi le parler de la bonne manière, c'est-à-dire avec le bon accent, l'accent national. Il importe de s'attarder à cet enjeu au Québec puisque la venue de plus en plus importante d'immigrants francophones ou francisés qui s'expriment en français avec un accent distinct du groupe majoritaire soulève directement ce questionnement. Cela étant, nous en savons peu sur l'accent comparativement au marqueur précédent. Néanmoins, nous pouvons en déceler suffisamment en faisant une revue des

publications portant sur l'accent dans un domaine connexe à la science politique et dans un autre territoire que le Québec.

Différentes disciplines scientifiques ont une longueur d'avance sur la science politique au sujet de l'étude de l'accent. En sociologie, par exemple, il est démontré que la façon de parler au moment de se présenter est une manière de construire son identité (Jones 2001, 1064). Ainsi, en plus de la langue choisie dans les discussions, d'autres aspects peuvent être des marqueurs identitaires (Llamas, Watt, et Johnson 2009, 385) ; c'est le cas de la fluidité, l'accent et le fait de parler un dialecte différent d'une même langue (Scassa 1994, 107). Tous ces marqueurs font des locuteurs des représentants de leur groupe social (Llamas, Watt, et Johnson 2009, 385). En psychologie sociale aussi l'accent est un sujet de recherche qui connaît un intérêt prononcé et les résultats publiés dans ce domaine complémentent bien ces dernières lignes. Effectivement, bien qu'il soit connu que des marqueurs visuels permettent la catégorisation des personnes (les traits du visage ou la couleur de peaux)(Stepanova et Strube 2012, 875), il est également démontré que des individus peuvent être catégorisés en raison de leur accent (Clopper et Pisoni 2004, 137; Fuertes et al. 2012; Bayard et al. 2001, 33; Rakić, Steffens, et Mummendey 2011). Toutefois, mentionnons que la catégorisation par l'accent ne garantit pas une précision infaillible, puisque les participants parviennent mieux à identifier une région qu'une ville, ou encore un continent qu'un pays (Remysen 2016, 46). Il est néanmoins clair que l'accent est bien plus qu'une simple béquille vocale, il est annonciateur du groupe duquel on appartient et est une « preuve » d'identité à un groupe. C'est ce que ces dernières recherches en sociologie et en psychologie sociale nous évoquent.

Afin de recadrer toutes ces notions en contexte québécois, il est avant tout pertinent de s'intéresser aux propos de Micheal Billig, chercheur réputé sur le nationalisme. Parmi les contributions de Billig, nous pouvons compter la notion de *banal nationalism* (nationalisme banal). L'auteur suggère par ce concept que le nationalisme n'est pas quelque chose d'intermittent ou de

bénin, c'est une condition endémique, c'est-à-dire omniprésente dans les nations établies (Billig 1995, 6). De son œuvre, la phrase suivante est souvent reprise afin d'imager ce concept : « sans pour autant être un drapeau agité avec ferveur [le nationalisme banal] est plutôt un drapeau qui passe quasi inaperçu sur les bâtiments publics » (traduction libre) (Billig 1995, 8). Voici le riche apport de Billig avec ce concept : il ne faut pas simplement voir le nationalisme dans ses expressions les plus saillantes, exotiques et passionnelles ; le nationalisme comprend aussi des formes routinières et familières (Billig 1995, 8). Alors qu'il ne fait pas explicitement le lien entre cette notion et l'accent, dans le livre *Everyday Nationhood: Theorising Culture, Identity and Belonging after Banal Nationalism*, qui se veut une réflexion moderne en continuité avec l'œuvre Billig, Shanti Sumartojo offre une riche contribution où, en s'appuyant sur ledit concept, elle décrit l'accent. La chercheuse affirme que ce marqueur identitaire s'apparente à une forme banale d'expression du nationalisme, tout en trouvant à la théorie de Billig une lacune (Sumartojo 2017). Au lieu de considérer le nationalisme comme ce drapeau « [passant] quasi inaperçu sur les bâtiments publics », Sumartojo affirme que le nationalisme émerge de façon quotidienne puisque noué à nos expériences usuelles. (Sumartojo 2017, 206). Au sujet de l'accent, nous dit-elle, il est rattaché à notre environnement, présent dans chacune de nos interactions et chacun des messages publics (Sumartojo 2017).

En plus de cette discussion théorique, ce mémoire de recherche s'appuie sur une riche littérature provenant d'autres études de cas que le Québec. Effectivement, des études menées dans un autre territoire sous-national, l'Écosse, nous offrent des résultats concluants concernant l'importance de l'accent auprès des membres du groupe majoritaire (Llamas, Watt, et Johnson 2009, 387; Hepburn et Rosie 2014, 248; Liinpää 2018). En effet, dans ce territoire ayant un fort attachement sous-national, des études démontrent que des répondants membres du groupe

majoritaire sont plus nombreux à considérer qu'une personne est écossaise si cette dernière s'exprime avec l'accent national que si cette même personne n'a pas l'accent national, toute chose étant égale par ailleurs. (Hepburn et Rosie 2014, 248; Nihtinen 2006, 45; McCrone et Bechhofer 2008; 2010). L'accent agirait comme gage que le locuteur est né en Écosse et/ou qu'il y a résidé une partie significative de sa vie (McCrone et Bechhofer 2010, 927; 2008, 1251 & 1257). Ces conclusions très enrichissantes à ma recherche sont néanmoins circonscrites à l'Écosse et au Royaume-Uni, et ne garantissent pas de résultats semblables sur d'autres territoires sous-nationaux. En Catalogne par exemple, il est dit que l'accent n'est pas un marqueur d'altérité pour déceler qui fait partie du groupe national, bien qu'il l'ait déjà été. Puisque des Espagnols du reste du pays sont en mesure d'avoir cet accent et que les Catalans des zones métropolitaines ne l'ont pas nécessairement, l'accent n'est plus un marqueur identitaire exclusivement lié l'identité catalane d'une personne (Pujolar et González 2013, 141).

Où se situe la littérature portant sur le cas québécois par rapport à celle recensée sur l'Écosse et la Catalogne? Bien que certains auteurs doutent du rôle identitaire de l'accent québécois — et plus spécifiquement du jocal — après la Révolution tranquille (d'Anglejan et Tucker 1983, 350) — affirmant que cet accent n'est pas un marqueur de différenciation avec le reste de l'Amérique du Nord et l'Europe —, une poignée non négligeable de recherches nous poussent à croire que ce marqueur occupe un rôle important dans la construction de l'identité nationale. Paradoxalement, l'accent québécois est devenu un marqueur d'altérité lorsque le Québec commençait à accueillir davantage d'immigrants au cours des années 1960 et 1970 — en réponse au déclin démographique — et que ces derniers étaient maintenant davantage intégrés, notamment, linguistiquement en raison des politiques prévues à cet effet (Bouchard 2001). La francisation des immigrants, et donc, le partage de la même langue a fait jaillir de nouvelles frontières à l'époque et l'accent est l'une d'entre elles (Bouchard 2001, 8). Parallèlement à l'arrivée de ces populations immigrantes, le

Québec se définit également sur le plan culturel. On assiste à la multiplication des productions culturelles québécoises (Bouchard 1993), un élément fondamental pour la promotion de l'identité linguistique provinciale (Taylor 1992, 56). Ces œuvres véhiculent non seulement la langue française, mais également le jocal ; le parler et l'accent québécois (Bouchard 1993, 39). La langue populaire devenait à cette époque un marqueur fort de différenciation culturelle et pour cette raison, le jocal était promu à l'échelle nationale (Bouchard 2000, 171). Ainsi, avec la Révolution tranquille, ce n'est pas seulement le français qui devenait un marqueur identitaire, mais aussi dans une certaine mesure le français québécois.

Encore aujourd'hui, une poignée de recherches abondent dans le même sens, affirmant que l'accent est un marqueur de l'identité québécoise (Bilodeau et Simonsen 2024; Magnan et al. 2022; Garneau 2017). Ces études font généralement état des perceptions des groupes minoritaires, qui estiment que ce marqueur d'altérité est une frontière identitaire qui peut engendrer de la discrimination (Magnan et al. 2022; Garneau 2017; Jamil 2014). Certains néo-Québécois jugent effectivement qu'il est nécessaire d'avoir l'accent national, sans quoi ils ne risquent pas d'être considérés comme membre à part entière de la société québécoise, car ils ne seraient pas « correctement » francisés (Roussel 2018, 77 & 89) ou encore parce qu'ils ne parlent « pas correctement français » (Jamil 2014, 2333). Des parents anglophones enverraient même leurs enfants étudier dans une école francophone afin qu'ils apprennent la culture québécoise, mais également, qu'ils maîtrisent le français et l'accent national afin qu'ils trouvent un emploi dans la province (Bourhis 2019, 219). Bien que ces dernières recherches nous confirment que l'accent est sans aucun doute un marqueur de l'identité québécoise, elles ont été menées auprès de membres des groupes minoritaires au Québec et non du groupe majoritaire. À ma connaissance, seul l'article de Bilodeau et Simonsen (2024) étudie avec une approche quantitative ce marqueur auprès du

groupe majoritaire ; mais encore là, très peu est dit au sujet de l'importance de l'accent dans cette construction identitaire.

Tout compte fait, alors que de nombreuses recherches menées au Québec avaient pour objet d'étude les groupes minoritaires et avançaient une perception très claire du rôle de l'accent comme marqueur identitaire, nous ne savons pas si, effectivement, le groupe majoritaire accorde une forte importance à ce marqueur. Face à cette incertitude, il y a à tout le moins des travaux nous offrant des fondements robustes ; affirmant que l'accent est un marqueur identitaire omniprésent ici, comme ailleurs, qu'il permet de catégoriser les individus et qu'il occupe ce rôle depuis la Révolution tranquille au Québec. En considérant ces différents éléments, je suis en mesure d'émettre une seconde hypothèse.

H2 : *L'accent est un marqueur central de l'identité québécoise, mais est moins important que de parler la langue française.*

La langue comme marqueur identitaire et les attitudes envers l'immigration

En plus de saisir l'importance accordée par les membres du groupe majoritaire aux marqueurs que sont le français et l'accent québécois, cette recherche veut dans un second temps comprendre quelles sont les ramifications envers la diversité ethnoculturelle des variables langagières à l'étude. Les ramifications sont-elles négatives ou positives? Dans quels contextes? Et les ramifications *d'être en mesure de parler français* et de *parler français avec l'accent québécois* se déploient-elles de manière similaire? Toutes ces questions seront portées à l'attention du lecteur au cours de la recherche. Afin de mettre en contexte ces résultats, il est important de les

saisir en comparaison aux dimensions plus « conventionnelles » de l'identité nationale présentées plus haut (les dimensions ethnique, civique et culturelle).

Comme expliqué précédemment, l'identité nationale est étudiée comme étant composée de marqueurs généralement associés à la dimension ethnique ou civique, mais également de marqueurs provenant de la dimension dite culturelle qui s'impose plus récemment dans la littérature. Cela dit, il importe de faire la distinction dans cette recherche entre ces différentes familles de marqueurs, car elles sont étroitement liées aux ramifications sur les attitudes envers l'immigration, alors que chacune de ces dimensions suppose typiquement des ramifications attitudinales différentes (Reijerse et al. 2013, 615; A. Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590; van der Zwet 2016, 1251; Bilodeau et Turgeon 2020).

La recherche existante nous apprend que les personnes qui accordent de l'importance à des marqueurs ethniques de l'identité nationale auront tendance à avoir des attitudes plus négatives comparativement à ceux qui n'y accordent aucune importance (Reijerse et al. 2013, 615; Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590; van der Zwet 2016, 1251; Bilodeau et Turgeon 2020). De plus, les individus qui attribuent de l'importance aux marqueurs civiques de l'identité nationale auront tendance à avoir des attitudes plus positives envers la diversité ethnoculturelle que ceux qui n'y attribuent pas d'importance (Reijerse et al. 2013, 615; Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590). Et finalement, pour ce qui est de la dimension culturelle, les ramifications attitudinales envers l'immigration du groupe majoritaire sont généralement dites conditionnelles⁹ (Gagnon 2022;

⁹ Il faut cependant ajouter que malgré la jeunesse de cette littérature, il existe une forme de mésentente au sujet des ramifications des marqueurs dits culturels. Certains affirment que ces ramifications sont conditionnelles (A. Gagnon 2022; Shulman 2002), alors que d'autres jugent que leurs ramifications sont seulement négatives (Reijerse et al. 2013, 623). Cela dit, en raison des limites de l'étude de Reijerse et al., qui n'a pour participant que des adolescents, mais également puisque celle de Gagnon (2022) a été réalisée au Québec et qu'elle correspond à ce dont Shulman fait mention (2002), il semble plus juste de se fier aux ramifications mesurés par Gagnon et Shulman.

Shulman 2002, 562). Elles sont positives si, selon leurs perceptions, la majorité des immigrants adoptent la culture locale, mais négatives dans le cas contraire (Gagnon 2022, 11).

Puisque la réflexion qui conduit à mes deux dernières hypothèses est à certains égards un vase communicant, je prendrai le temps d'émettre ces deux hypothèses seulement après avoir fait le tour de la littérature portant sur les ramifications possibles de la langue et de l'accent sur les attitudes envers l'immigration.

La langue française

Quelles sont les ramifications du marqueur identitaire exigeant de parler français? Afin de répondre à cette question, il importe de déterminer à quelle grande famille de marqueurs appartient parler la langue officielle d'une nation. C'est ici tout le défi, car ce ne sont pas tous les marqueurs qui entrent sans ambiguïté dans l'une ou l'autre de ces dimensions (ethnique, civique ou culturelle) ; et c'est notamment le cas de la langue. Le chercheur Mikael Hjerm classe laborieusement ce marqueur, affirmant que le résultat dépend si la langue est un élément d'identification ou de participation démocratique ; dans le premier cas, il qualifie la langue comme étant ethnique et dans le second comme étant civique (1998). D'autres écrits expriment également cette énigme entourant la catégorisation de la langue, parfois en lui attribuant un rôle ethnicisant — mais moins important que d'avoir des ancêtres issus de la nation (van der Zwet 2016, 1251), d'autres fois en affirmant que la langue est un marqueur à la fois ethnique et civique (Urla 2012, 67) ; un propos également soutenu dans une autre étude où il est affirmé que la langue a un fond simultanément ethnique et civique (Helbling, Reeskens, et Wright 2016, 747).

Nous voyons de surcroît cette mésentente dans la littérature portant sur le Québec. Par exemple, deux études publiées en 2020 ont situé la langue dans deux dimensions différentes. Sans

trop de justification à cet effet, si ce n'est d'avoir catégorisé de façon « intuitive » les marqueurs, Cossette-Lefebvre et Daoust associent le fait de parler français à la dimension ethnique (Cossette-Lefebvre et Daoust 2020, 304), alors que par le biais d'une méthodologique étoffée, une autre recherche démontre qu'au Québec, et dans le reste du Canada, la langue apparaît être un marqueur civique de l'identité nationale (Bilodeau et Turgeon 2020). Cette dernière étude, qui s'intéressait à la construction de l'identité nationale par le groupe majoritaire, affirmait par contre que les ramifications de la dimension civique n'avaient pas d'incidences — positives ou négatives — sur les attitudes envers l'immigration. Finalement, Audrey Gagnon a également étudié l'identité québécoise et a plutôt situé la langue dans la dimension culturelle (Gagnon 2022). Ce faisant, les attitudes du groupe majoritaire envers l'immigration dépendront de s'il juge que les immigrants ont appris ou non le français (Gagnon 2022, 12). Gérard Bouchard s'inscrit également dans un courant mitoyen par rapport à la catégorisation de la langue française au Québec puisqu'il affirme qu'il faut éviter d'essentialiser la classification du marqueur, d'un côté comme de l'autre. À son avis, il ne s'agit pas d'un marqueur identitaire exclusif puisque la langue française demeure un apprentissage qui n'enlève pas aux néo-Québécois le droit d'apprendre et d'utiliser leur langue maternelle, au contraire dit-il, ceci fait partie de la richesse de la province (Bouchard 2001, 14). Néanmoins, le sociologue affirme que dans ce marqueur identitaire subsiste un fondement ethnique — sans surprise puisqu'on ne peut demander à une nation d'être antiseptique de son histoire, affirme-t-il —, qui permet de justifier l'adoption de politiques publiques afin que le français puisse prospérer en Amérique du Nord (Bouchard 2001, 24).

L'accent québécois

Les ramifications de l'accent sur les attitudes envers l'immigration suscitent moins de débats que celles de la langue française, puisque la littérature s'entend généralement sur les effets délétères de l'accent.

Pour saisir ces effets, il est tout d'abord nécessaire de rappeler à quel point ce marqueur est tenace (Rakić, Steffens, et Mummendey 2011). Effectivement, des immigrants qui résident au Québec ou dans le ROC depuis plusieurs décennies affirment toujours avoir un accent étranger lorsqu'ils parlent leur langue d'intégration (Piske, MacKay, et Flege 2001; Roussel 2018, 86). Ce constat est même rapporté par des immigrants de seconde génération nés au Québec (Magnan et al. 2022, 142)¹⁰.

Dans la littérature, les attitudes négatives dirigées envers les locuteurs ayant un accent étranger — ou n'ayant pas l'accent national — s'expliquent généralement pour deux raisons. La première porte sur la perspective linguistique : la difficulté de comprendre un accent étranger causerait une perception plus négative de son locuteur (Foucart, Santamaría-García, et Hartsuiker 2019, 4). Il est établi qu'un individu réagit différemment lorsqu'il entend un accent national régional qu'un accent étranger de force similaire. Face au premier, l'interlocuteur parvient à le normaliser facilement, de sorte que la compréhension de la phrase n'est pas perturbée par l'accent (Goslin, Duffy, et Floccia 2012, 101). Lorsqu'il fait face à un accent étranger, il n'arrive pas à le normaliser, ce qui le contraint à déduire la sémantique de la phrase par son contexte et ce qui peut en conséquence réduire la confiance quant à l'information partagée par le locuteur (Goslin, Duffy, et Floccia 2012, 100 & 101). Cette explication nous permet non seulement de saisir d'où peuvent provenir les attitudes négatives dirigées envers les locuteurs n'ayant pas l'accent national, mais

¹⁰Si ces locuteurs n'apprennent pas langue d'intégration dans les codes nationaux dès le plus jeune âge (Munro 2003).

accorde également du crédit à l'idée que même s'il y a des variations dans l'accent national — avec des fluctuations régionales —, il demeurera toujours plus familier qu'un accent d'un autre pays.

Puisque cette recherche n'étudie pas le phénomène d'interaction linguistique directement, c'est la deuxième raison qui nous ait la plus éclairante. Celle-ci porte sur les relations intergroupes, puisque l'accent est révélateur d'information importante sur le statut socioéconomique et les racines culturelles du locuteur, vu qu'il est étroitement lié à ses origines ethniques (Birney, Rabinovich, et Morton 2020; Goslin, Duffy, et Floccia 2012). Dans la section liée à l'importance de l'accent, je faisais justement état de recherches menées en psychologie sociale affirmant que l'accent est un marqueur de catégorisation (Clopper et Pisoni 2004; Goslin, Duffy, et Floccia 2012), maintenant il est question des contrecoups de cette catégorisation.

L'accent est un marqueur *ethnicisant* puisqu'il dirige quasi invariablement le locuteur à son ethnicité ou ses origines nationales, qui peut donc être la source sur laquelle se fondent des attitudes négatives et même des comportements discriminatoires. Des chercheurs au Canada nomment ces formes de discriminations *linguiscisme* (voir notamment Bourhis et Carignan 2010), mais elles portent également le nom *accentism* (voir notamment Roessel, Schoel, et Stahlberg 2020). Des études ont démontré à cet effet qu'un accent étranger aurait des conséquences négatives sur la manière d'être perçue par le groupe majoritaire (Dragojevic et al. 2017; Lev-Ari et Keysar 2010) et que des immigrants ayant la même couleur de peau que le groupe qu'ils tentent d'intégrer pourraient être moins bien perçus par ledit groupe en raison de leur accent étranger (Zárate, Quezada-Llanes, et Armenta 2023, 14; Liinpää 2018, 208). D'autres études démontrent notamment que des membres du groupe majoritaire peuvent juger ceux qui n'ont pas ledit accent comme étant moins dignes de confiance, moins compétents et leur faire subir des traitements discriminatoires¹¹

¹¹ Roessel et al. suggèrent néanmoins que les formes de discriminations liés à l'accent ne sont pas toutes nécessairement explicites, il y aurait également des formes de discriminations plus cachés ou insidieuses, en raison des normes de

(Baquiran et Nicoladis 2020; Azab et Holmqvist 2022) ; et cela peut être pire si en plus le locuteur en question est catégorisé visuellement de façon défavorable (Cantone et al. 2019)¹². Inversement, ceux ayant l'accent national seront jugés plus positivement (Fuertes et al. 2012, 127), et ceci, même dans le cas d'une catégorisation visuelle négative. C'est un phénomène déjà empiriquement mesuré : « [La catégorisation visuelle] importait peu aux participants ; ce qui comptait, c'était [que les interlocuteurs] parlent avec un accent ou non. Dans ce cas, c'est presque comme si les participants devenaient aveugles aux informations de catégories visuelles en présence d'informations de catégories auditives plus significatives » (Rakić, Steffens, et Mummendey 2011, 24).

Ces résultats méritent néanmoins d'être quelque peu nuancés par une notion omniprésente dans la littérature, celle d'une forme de hiérarchie des accents. En d'autres termes, tous les accents ne sont pas sur un pied d'égalité, car le lieu d'origine de l'accent est un facteur attitudinal déterminant des dynamiques d'exclusions. Ceux provenant de groupes étrangers non stigmatisés sont mieux perçus que ceux de groupes étrangers stigmatisés (Dragojevic et Goatley-Soan 2022). Ce faisant, des comportements discriminatoires peuvent être spécifiquement dirigés vers des membres de la diversité ethnoculturelle en raison de l'origine de leur accent, qui provient du sud global (Magnan et al. 2022)¹³. Ainsi, un immigrant de France peut être jugé favorablement par des Québécois, bien que ce ne soit pas l'accent national, car l'accent français est associé à des

tolérances fondamentales aux sociétés modernes (Roessel, Schoel, et Stahlberg 2020, 93 & 102). Ceci peut par exemple se matérialiser par une interaction évitée ou écourtée.

¹² À ce sujet, il est bon de rappeler que la discrimination résultant des différences langagières peut être entrecroisée par d'autres causes de discrimination (e.g : la couleur de peau), il peut donc devenir difficile d'isoler l'effet de l'accent (Scassa 1994, 110). En plus des marqueurs visuels, une réflexion similaire peut être faite au sujet de la classe sociale du locuteur, qui elle aussi nuance la préférence pour l'intragroupe de l'accent.

¹³Un constat passablement similaire est à faire au sujet de la langue, alors qu'un locuteur sera jugé plus favorablement ou défavorablement en fonction du prestige associé à sa langue (d'Anglejan et Tucker 1983, 330 & 350).

stéréotypes positifs au Québec (Mauchand et Pell 2022; Garneau 2017; d'Anglejan et Tucker 1983, 350). Inversement, des personnes originaires du Maroc ont affirmé que leur accent était un marqueur d'extériorité omniprésent qui, de façon inconsciente de la part du groupe majoritaire, engendre de l'humiliation et justifie des traitements inégalitaires (Garneau 2017). Il est cependant important de noter que ce processus de hiérarchisation des accents ne se réalise pas nécessairement à la faveur de l'intragroupe, bien que l'accent national est généralement en tout point jugé plus favorablement qu'un accent étranger (Fuertes et al. 2012, 127). Une étude a démontré que des Singapouriens ont tendance à attribuer plus confiance envers un locuteur ayant un accent chinois central qu'envers un locuteur de leur propre pays (Batsaikhan, He, et Li 2021). Des résultats allant dans le même sens ont été mesurés auprès de Néo-Zélandais qui jugeaient plus favorablement l'accent américain que le leur (Bayard et al. 2001, 40). Dans sa méta-analyse de la littérature empirique portant sur les effets des accents sur les évaluations interpersonnelles, Fuertes et al. comptent également une poignée de résultats suggérant que des locuteurs dévalorisent leur accent national dans certaines situations (Fuertes et al. 2012, 128). Au Québec, dans une recension des écrits entre les années 1930 et 1990, Bourhis et Lopicq arrivent à des conclusions similaires, affirmant que les Québécois ont tendance à dévaluer leur façon de parler au profit du français de France et même de l'anglais (Bourhis et Lopicq 1993, 362). Une tendance expliquée en raison de l'insécurité du patois québécois, qui s'est résorbée au fil des décennies recensées par les auteurs (Bourhis et Lopicq 1993, 361 & 363)¹⁴. Preuve de cela aujourd'hui, une récente étude révèle que les Québécois jugent leur accent plus chaleureux et seulement un peu moins compétent que celui des Français (Mauchand et Pell 2022, 6). Néanmoins, au sein même de la province francophone,

¹⁴ Ce phénomène évolutif n'est pas unique au cas québécois. Alors que l'accent anglais standard d'Angleterre était jugé généralement plus prestigieux dans les pays anglophones, des résultats aux États-Unis suggèrent que dorénavant c'est l'accent américain standard qui est préféré dans le pays (Fuertes et al. 2012, 128).

certains accents prédominants dans les grandes villes — dits urbains — sont mieux perçus que d'autres, associés aux régions — dits ruraux (Remysen 2016, 53). Outre la nuance importante apportée, ces résultats nous rappellent que l'évaluation des accents et l'arrimage des attitudes qui en découlent se fondent sur des biais associés à un groupe, et donc sur l'évaluation de ce dit groupe et des stéréotypes qui y sont noués (Bourhis et Lopicq 1993, 367; Mauchand et Pell 2022, 6; Bayard et al. 2001, 41).

En somme, il est important de rappeler que les ramifications négatives de l'accent sur les attitudes envers l'immigration font de manière générale consensus dans la littérature. Au Québec, Bilodeau et Simonsen (2024) abondent relativement dans le même sens que la littérature présentée jusqu'ici, suggérant que l'accent appartienne au groupe ethnique de l'identité nationale. Et des études conduites en Écosse soulignent une fois de plus le rôle ethnicisant de l'accent national (Nicolson et Korkut 2022; Liinpää 2018; van der Zwet 2016). On peut ainsi penser que les personnes accordant de l'importance à l'accent québécois auront des attitudes plus négatives envers l'immigration, ressemblant alors aux ramifications que l'on attribue généralement aux marqueurs ethniques de l'identité nationale (van der Zwet 2016, 1251; Bilodeau et Turgeon 2020; Kunovich 2009, 588; Gagnon 2022; Wright 2011).

Les hypothèses sur les ramifications de la langue française et de l'accent québécois

Maintenant que j'ai étayé l'ensemble de la littérature nécessaire, je peux émettre les deux dernières hypothèses de ce mémoire. Au vu des recherches précédentes, il semblerait que la langue et l'accent aient des ramifications attitudinales distinctes bien qu'ils s'accompagnent de façon intrinsèque chez le locuteur.

D'abord, comme s'est assuré de le rappeler Gérard Bouchard, puisque l'usage de la langue française est un apprentissage et qu'il n'empêche pas la connaissance d'une autre langue (Bouchard 2001, 14), il semble faire sens que la langue soit un marqueur civique plutôt qu'ethnique au Québec. L'apprentissage de la langue nationale n'a pas pour objectif de « supprimer la diversité », mais plutôt de créer « une dynamique de participation [...] et d'appartenance » puisqu'elle est le moyen de communication clé de la nation (Bouchard 2001, 14-15). En ce sens, il est attendu que les ramifications de la langue sur les attitudes envers l'immigration soient positives. Cette attente diverge des récentes recherches menées au Québec qui affirment que la langue est un marqueur culturel qui peut en conséquence avoir des ramifications négatives sur les attitudes envers l'immigration (Gagnon 2022; Scott et al. 2024). Néanmoins, puisque ces études n'ont pas été en mesure d'étudier de façon distincte les ramifications de la langue et de l'accent, un marqueur considéré ethnicisant dans la littérature, nous pouvons supposer que les ramifications négatives de la langue puissent être dues à l'effet de l'accent. Or, la présente recherche, en analysant la langue et l'accent de façon simultanée, offre un cadre qui devrait nous éloigner de ces effets négatifs. En prenant en considération l'ensemble de la littérature, nous pouvons nous attendre à ce que la langue agisse comme un marqueur civique en ayant des ramifications positives sur les attitudes envers l'immigration. Ceci me permet d'émettre une troisième hypothèse.

H3 : *Plus une personne accorde de l'importance au fait de parler le français comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont positives.*

Ensuite, concernant les possibles ramifications de l'accent sur les attitudes envers l'immigration, mis à part les quelques limites que certaines recherches ont été en mesure d'apposer, les études s'entendent généralement pour affirmer que les ramifications de l'accent sont négatives.

Nous ne pensons pas que les résultats de ce mémoire dérogeront de ce constat. Ceci me permet d'émettre ma quatrième et dernière hypothèse.

H4 : *À niveau égal d'importance attribuée à la langue, plus une personne accorde de l'importance à l'accent québécois comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont négatives.*

Méthodologie de l'étude

Cette recherche s'appuie sur une méthode quantitative d'analyse en se basant sur des données de sondages recueillis par les chercheurs Antoine Bilodeau et Audrey Gagnon. Le sondage, mené en ligne entre le 20 avril 2022 et le 8 mai 2022 par la firme BIP Recherche, porte sur l'identité québécoise et la participation à la vie sociale, culturelle et civique au Québec. Avec un taux de participation de 56.9 %, le sondage a recueilli l'opinion de 2401 personnes. Tous ces répondants sont membres du groupe majoritaire au Québec, c'est-à-dire, qu'ils sont nés au Canada, sont blancs et ont pour langue maternelle le français. Avec ces caractéristiques, nous nous assurons que les répondants soient membres de l'intragroupe. Contrairement à ce que suggérait la « camaraderie horizontale » de Benedict Anderson (2016, 7), il nous faut nous limiter à l'étude des membres de ce groupe majoritaire. Il est fondamental de procéder ainsi, car ce sont ces membres, les *prototypicals*, qui illustrent le mieux les stéréotypes de leur communauté et qui établissent et maintiennent les frontières de leur groupe (Theiss-Morse 2009, 12). Cette approche vise ainsi à étudier les relations intergroupes, en ayant pour objet de recherche les opinions et attitudes du groupe majoritaire envers les groupes minoritaires ; une démarche maintes fois employée (Gagnon

2022; Bilodeau et Turgeon 2020; Theiss-Morse 2009; Citrin, Johnston, et Wright 2012; Shulman 2002).

Parmi l'ensemble des données recueillies par le sondage, cette recherche a principalement recours à celles portant sur les marqueurs identitaires, les attitudes envers l'immigration et la diversité ethnoculturelle et les variables démographiques.

Mesurer l'importance des marqueurs

Afin de vérifier nos hypothèses **H1** et **H2**, notre analyse portera d'abord sur l'importance moyenne que les répondants accordent à nos marqueurs d'appartenance. Pour s'intéresser à la façon dont les membres imaginent leur identité nationale et les marqueurs qui la délimitent, il leur a été posé la question suivante : *selon certains, il faut posséder les traits suivants pour être un(e) vrai(e) Québécois(e). Pour d'autres, ils ne sont pas importants. Quelle importance leur accordez-vous?* Pour chacun des traits proposés, les répondants devaient sélectionner un chiffre entre 1 à 7, où 1 signifie pas du tout important et 7, très important. Cette question et les choix de réponses associés sont inspirés du module portant sur l'identité nationale de l'*International Social Survey Programme* (ISSP) et ont été adaptés au Québec.

Parmi les traits inclus dans le questionnaire, on compte une réponse portant sur la langue française (*être capable de parler français dans la vie quotidienne*) et l'accent québécois (*parler français avec l'accent québécois*), deux marqueurs qui seront étudiés avec soin, puisqu'au cœur de la recherche et nécessaire pour valider ou non nos quatre hypothèses.

Le sondage propose aussi d'autres marqueurs identitaires correspondant à ceux utilisés dans la littérature existante pour mesurer les dimensions civique et ethnique. Avec ces derniers, nous

formons les index civique et ethnique, nécessaires afin d'accomplir un double objectif. D'une part, nécessaires dans le but de comparer l'importance de ces dimensions avec les marqueurs langagiers, puis d'autre part, ces deux dimensions serviront de variables contrôle afin de saisir si, dans les différents modèles de régression, la langue et l'accent auront une valeur explicative pour les attitudes envers l'immigration au-delà de la dimension ethnique et civique.

En s'appuyant sur des études précédentes (*e.g* : Bilodeau et Turgeon 2021; Helbling, Reeskens, et Wright 2016) et en fonction des marqueurs disponibles dans la base de données, la dimension civique est construite en combinant deux éléments — *respecter les institutions et les lois québécoises* et *se sentir Québécois* — (alpha de Cronbach 0.68). Contrairement à d'autres recherches, la langue n'est pas incluse dans la dimension civique dans cette étude-ci. Puisque nous voulons mesurer l'effet individuel de la langue, indépendamment de la dimension civique, et étant donné que sa catégorisation fait débat (Cossette-Lefebvre et Daoust 2020; Bilodeau et Turgeon 2020; Gagnon 2022), il est mieux pour ces considérations méthodologiques et théoriques, de ne pas inclure la langue de l'index civique.

L'index ethnique est construit à partir des réponses pour les deux traits suivants : *être blanc* et *avoir des ancêtres canadiens-français* (alpha de Cronbach 0.80). Les marqueurs *être catholique* et *être né au Québec* ont été mis de côté, bien que la religion et/ou le lieu de naissance soient utilisés dans d'autres études afin d'opérationnaliser la dimension ethnique (Bilodeau et Turgeon 2021; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Scott et al. 2024). Cette décision s'appuie sur le désir d'avoir un nombre égal de marqueurs dans la dimension ethnique et civique, et dans ce cas-ci cela signifie avoir deux marqueurs. Qui plus est, le choix s'est arrêté sur *être blanc* et *avoir des ancêtres canadiens-français* dans la composition de l'index ethnique, puisque ces deux marqueurs sont les plus exclusifs (ou inatteignables) des quatre. Effectivement, ces marqueurs suggèrent qu'un immigrant, qu'il soit de première, deuxième ou même troisième génération, n'est pas considéré

comme un « vrai » Québécois, ce que le marqueur *être né au Québec* ne capture pas. D'autre part, compte tenu de l'importante sécularisation du Québec lors de la Révolution tranquille, le marqueur religieux ne semble plus être adéquat pour définir l'identité québécoise dans la littérature (voir notamment : Juteau 2002; Stasiulis 2013). En se fiant sur les niveaux moyens des quatre marqueurs, c'est effectivement celui-là qui attire le moins de sympathisants. Sur une échelle allant de 0 à 1, le score moyen du marqueur *être né au Québec* est de .50, *être blanc* .31, *avoir des ancêtres canadiens-français* .45 et *être catholique* .23. Afin de vérifier les hypothèses 1 et 2, l'analyse comparera les scores moyens des répondants pour l'importance des marqueurs langagiers ainsi que pour les dimensions civique et ethnique.

Mesurer les attitudes envers l'immigration

Dans un second temps, l'analyse de ce mémoire se tourne vers les attitudes des répondants envers l'immigration, en mesurant comment les variables langagières et les dimensions de l'identité nationale influencent lesdites attitudes.

Afin de mesurer les attitudes envers l'immigration, deux types d'indicateurs sont mobilisés. Tout d'abord, nous mesurons les attentes du groupe majoritaire quant à l'intégration des immigrants. Historiquement, la question linguistique s'impose dans l'intégration des immigrants et est un sujet politique névralgique dans la province. Si certaines politiques d'intégration présupposent un apprentissage de la culture locale, surtout concernant la langue française, rien n'est dit ou imposé législativement — à la seule exception de la Loi sur la laïcité de l'État, dite loi 21 — quant au bagage culturel du pays d'origine que chacun des immigrants détient. Jusqu'à quel degré ces derniers devraient-ils se départir du contenu de ce bagage? Autrement dit : est-ce seulement l'apprentissage culturel qui importe pour les répondants? Pour répondre à cette question,

nous procéderons à l'analyse des attentes d'apprentissage culturel et d'abandon culturel des répondants en nous appuyant sur le concept de stratégie d'acculturation tel que présenté par John Berry (1997). Nous définissons les attentes d'intégration suivant deux dimensions, soit l'apprentissage de la culture de la société d'accueil (ici, la culture québécoise) et l'abandon (ou non) de la culture du pays d'origine (Berry 1997, 13). En fonction des attentes des répondants à notre sondage suivant ces deux dimensions, nous saisissons en quels termes les répondants jugent qu'il est possible pour les immigrants de s'intégrer à la nation québécoise. Soit en des termes plus inclusifs en accordant plus d'importance à l'apprentissage de la culture québécoise, ce qui est attendu de la dimension civique puisque les recherches précédentes affirment que les ramifications sur les attitudes envers l'immigration de la dimension civique sont effectivement plus inclusives (Reijerse et al. 2013, 615; A. Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590). Soit en des termes plus exclusifs, en accordant plus d'importance à l'abandon de la culture d'origine, une conception de l'intégration contraire à l'idée selon laquelle en « intégrant les immigrants, le Québec transforme leurs identités propres, mais aussi la sienne » (Gagnon et Iacovino 2003, 434). Effectivement, dans cette perspective-ci l'intégration est perçue comme étant unidirectionnelle, de façon à ce que les néo-Québécois ne viennent pas modifier l'identité nationale. Il s'agit là d'une perspective exclusive de l'intégration selon Berry (1997), en adéquation avec les attitudes négatives envers l'immigration qui sont généralement attribuées à la dimension ethnique dans la littérature (Reijerse et al. 2013, 615; A. Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590; van der Zwet 2016, 1251; Bilodeau et Turgeon 2020). Pour mesurer le tout, il a été demandé aux répondants, selon une échelle de 1 à 7 : *afin de s'intégrer à la société québécoise, il est important que les immigrants (1) adoptent la culture québécoise (2) délaissent la culture de leur pays d'origine.*

Dans un second temps, l'analyse portera sur le désir de recevoir davantage d'immigrants au Québec, une mesure plutôt répandue pour estimer les attitudes envers l'immigration du groupe

majoritaire (e.g : Turgeon et Bilodeau 2014, 324; Wright 2011; Scott et al. 2024). Le débat portant sur les seuils d’immigration de la province dépasse naturellement la question linguistique, alors que les répondants peuvent avoir des considérations économiques, démographiques et culturelles qui influencent leur attitude — ceci sera d’ailleurs abordé dans la section portant sur les limites de la recherche. Néanmoins, la question a souvent une portée linguistique dans l’espace médiatique et politique. Par exemple, le PQ, parti instigateur de la loi 101, se place en faux à l’augmentation du nombre d’immigrants en affirmant ne pas vouloir être « climatosceptiques de la langue » (Lévesque 2022), alors que le parti au pouvoir de façon majoritaire depuis 2018, la CAQ, souhaite rapatrier tous les pouvoirs en immigration parce que le gouvernement Legault affirme que la défense de la langue française passe par l’immigration (Schué 2022). Pour mesurer ce phénomène auprès des répondants, il leur a été demandé d’indiquer si *le Québec devrait recevoir plus ou moins d’immigrants en général ?* Les réponses se mesurent de 1 à 5, où 1 signifie beaucoup moins d’immigrants et 5 beaucoup plus.

Les analyses de régression multivariée effectuée avec ces variables indépendantes (attentes d’adoption culturelle, attentes d’abandon culturel et désir de recevoir plus d’immigrants) me permettront de vérifier les hypothèses 3 et 4. Nous vérifions les **H3** et **H4** en examinant le lien entre les marqueurs d’appartenance langagier (de même que le lien des dimensions civique et ethnique) avec les attitudes envers l’immigration.

Variables contrôles

Les hypothèses 3 et 4 sont vérifiées à l’aide d’analyses multivariées. En plus des variables mesurant l’importance accordée aux divers marqueurs d’appartenance, plusieurs variables de contrôle sont intégrées aux modèles d’analyse de régression. Le revenu et le niveau de scolarité sont tous deux codés comme variables continues entre 0 et 1 ; le sexe (femme = 1, homme = 0) du

répondant ainsi que la religion (catholique = 1, autres religions et croyances = 0) sont des variables dichotomiques dans nos modèles ; l'âge des répondants est codée par une variable ordinale¹⁵. Des études précédentes ont fait preuve de la pertinence de ces variables pour expliquer des attitudes plus inclusives (généralement corrélées positivement avec le niveau de scolarité et le revenu) ou exclusives (généralement corrélées positivement avec l'âge) envers la diversité ethnoculturelle (McCrone et Bechhofer 2010; Espenshade et Hempstead 1996; Turgeon et Bilodeau 2014, 329). Nous contrôlons aussi pour la perception de la situation économique du répondant grâce à une variable qui mesure ce sentiment tant de façon rétrospective (*Au cours des 12 derniers mois, est-ce que la situation économique s'est détériorée, améliorée ou est restée semblablement la même...*) que prospective (*Dans un horizon de cinq ans, prévoyez-vous que la situation économique sera pire, meilleure, ou plutôt semblable à ce qu'elle est en ce moment...*). Dans les deux cas de figure, nous avons deux réponses ; l'une au sujet de leur perception au Québec, et l'autre au sujet de leur perception dans leur foyer. Nous avons effectué la moyenne de ces quatre questions (alpha de Cronbach : .77) codant ainsi la variable contrôle pour la perception de la situation économique allant entre -1 (la situation économique est mauvaise) et 1 (la situation économique est bonne). Une variable mesurant la distance des répondants par rapport à la région administrative de Montréal est également incluse. Son codage est réalisé en utilisant les trois premiers caractères des codes postaux des répondants et en déterminant la distance par rapport à la région administrative de Montréal (aussi nommée, île de Montréal, voir la cartographie faite par la Ville de Montréal (Ville de Montréal 2017)) avec *Google Maps* et le site web *freemaptools*. Nous avons ainsi formé trois groupes **(1)** réside dans la région administrative de Montréal **(2)** réside dans un rayon de 100 kilomètres de cette région **(3)** réside à l'extérieur du rayon de 100 kilomètres. La méthodologie

¹⁵ Pour avoir le détail du codage de ces variables contrôles et de celles subséquentes, référez-vous à l'**annexe** du mémoire.

pour établir ces trois zones s'appuie sur l'article de Bilodeau et Turgeon (2014) et nous permettra à notre tour de voir si les différences démographiques entre les zones pourraient avoir une incidence sur les attitudes envers l'immigration. De plus, nous avons codé une variable contrôle qui mesure le niveau d'identification au Québec des répondants. Il est pertinent d'ajouter cette dernière variable à nos différents modèles, car l'identification au groupe et son degré d'identification ont un effet direct sur les « attitudes et les comportements [de ses membres] » (traduction libre) (Theiss-Morse 2009, 10) (ce que soutiennent également McCrone et Bechhoffer (2010, 939)). Cette variable est une moyenne de trois énoncés du sondage (score alpha de 0.92) – *Être Québécois(e) est une partie importante de mon identité; Je suis grandement attaché(e) au Québec; Je me considère Québécois(e)* —, où les répondants étaient invités à indiquer à quel point ils sont en accord avec ceux-ci (toujours selon une échelle allant de 1 à 7).

CHAPITRE II : ANALYSES ET RÉSULTATS

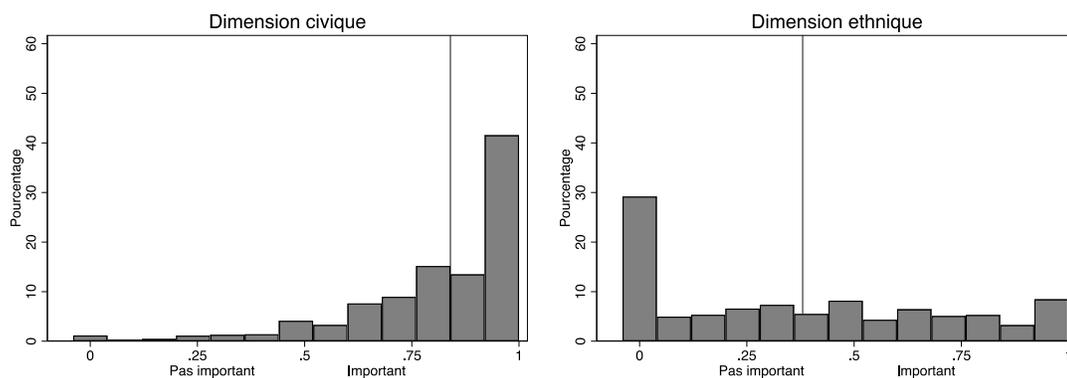
Importance des marqueurs identitaires

Quelle importance accordent les Québécois aux marqueurs langagiers dans la construction de leur identité nationale? Et où se situe cette importance par rapport aux dimensions civique et ethnique de l'identité nationale? Pour le vérifier, nous avons modifié l'échelle de mesure de chacun des marqueurs — passant de 0 à 1 plutôt que de 1 à 7 —, afin que les résultats soient plus aisément interprétables.

Commençons par l'étude des dimensions ethnique et civique de l'identité nationale. L'importance moyenne que les répondants accordent à la dimension civique et ethnique est respectivement de .84 et .38 (sur une échelle de 0 à 1). Ce faisant, la construction de l'identité québécoise par les membres du groupe majoritaire passe de façon bien plus prononcée par des marqueurs dits atteignables, qu'inatteignables. Ceci concorde d'ailleurs avec ce que Bilodeau et Turgeon ont observé au Québec (2020). Ces résultats concordent avec le changement identitaire qui s'est opéré lors de la Révolution tranquille, c'est-à-dire, cette modernisation qui a induit une définition plus inclusive de l'identité québécoise (voir notamment ; Turgeon 1999; Linteau 1999; Barker 2010; Bouchard 2001; C. Taylor 1992; Caron 2012), et du fait même, l'institutionnalisation de la perspective libérale-pluraliste (Mathieu et Laforest 2016, 393). Néanmoins, l'étude de l'opinion publique nous permet de mesurer que certains Québécois définissent encore l'identité nationale en des termes plus exclusifs. Comme présenté par la **Figure 1**, la distribution asymétrique à gauche (*left skewed*) nous démontre que les répondants accordent une importance marquée à la dimension civique. 90 % des répondants jugent cette dimension importante (en y accordant un score au-dessus de .5) et pas moins de 41 % des répondants y accordent le niveau le plus haut d'appui (soit 1). De façon moins prononcée et moins nette, la distribution de la dimension ethnique est asymétrique à droite (*right skewed*). 59 % des répondants — dont 30 % des répondants y accordent le niveau le plus faible d'appui — n'attribuent pas d'importance (puisque leur score est en deçà de 0.5) aux marqueurs ethniques que sont : *être blanc* et *avoir des ancêtres Canadiens*

français. Ceci laisse tout de même, une fois qu'on a retiré ceux qui se situent au point milieu, 33 % des répondants qui accordent de l'importance (avec un score au-dessus de .5) à ces marqueurs exclusifs et c'est presque un répondant sur dix (9 %) qui y accorde le niveau le plus haut d'appui (soit 1).

Figure 1 — Distribution : Importance des dimensions identitaires



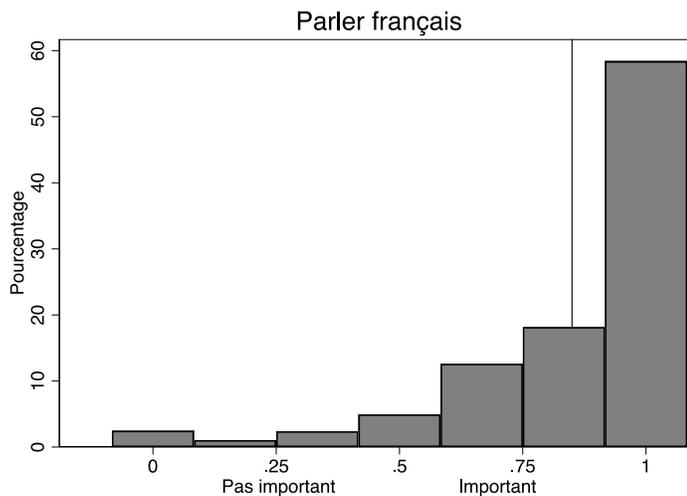
*La ligne représente la moyenne de chacune des distributions.

**L'échelle de mesure de chacun des marqueurs est de 1 à 7, rapportée entre 0 et 1, mais puisqu'il s'agit dans le cas des dimensions de l'identité nationale de moyennes de deux marqueurs, la distribution comporte plus d'élément sur l'axe des abscisses.

Débutons par l'analyse de nos marqueurs langagiers avec l'importance accordée au fait de parler français. La moyenne de cette variable atteint .85 sur une échelle de 0 à 1. Cette distribution présentée à la **Figure 2** (asymétrique à gauche ou *left skewed*) est plutôt similaire à celle de la dimension civique, alors que 89 % des répondants attribuent un score d'importance au-dessus de .50 à ce marqueur, signifiant alors qu'ils jugent qu'il faut parler français dans la vie quotidienne pour être un « vrai » Québécois. De plus, près de 60 % (58 %) des personnes sondées y attribuent le niveau le plus haut d'importance (1 sur une échelle de 0 à 1). Grâce à cette analyse descriptive des données, nous percevons que les répondants accordent en moyenne autant d'importance au fait de parler français (.85) qu'à la dimension civique de l'identité nationale (.84), qui comprend *respecter les institutions et les lois québécoises et se sentir Québécois*. Bien que j'anticipais que le

fait de parler français soit la caractéristique la plus importante de l'identité nationale québécoise (H1), au vu de ces résultats, il est préférable de la considérer comme l'un des marqueurs les plus importants de l'identité nationale québécoise.

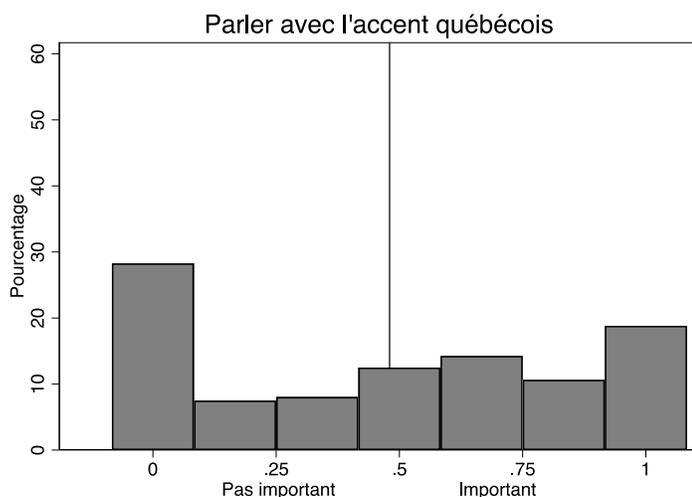
Figure 2 — Distribution : Importance de parler français



*La ligne représente la moyenne d'importance.

Tournons-nous maintenant vers l'analyse de l'accent, dont l'importance moyenne accordée par les répondants est de .47 sur une échelle de 0 à 1. De prime à bord, il est à noter que la moyenne de cette variable est plus élevée que celle de la dimension ethnique (.38) et qu'avec une importance moyenne .47, l'accent se situe tout près du point milieu de l'échelle d'appui (c'est-à-dire .5). La **Figure 3** nous permet justement de mieux saisir cet appui.

Figure 3 — Distribution : Importance de parler avec l'accent québécois



*La ligne représente la moyenne d'importance.

De façon générale, cette figure surprend puisque sa distribution se rapproche timidement à une distribution symétrique. Certes les Québécois attribuant le plus faible niveau d'importance sont plus nombreux (0 = 28 %) que ceux qui y attribuent le plus haut niveau d'importance (1 = 19 %), néanmoins, ils sont aussi nombreux à juger que l'accent n'est pas un marqueur important pour être un « vrai Québécois » (44 % y accordent un score en deçà de .5) qu'ils sont à affirmer le contraire (44 % y accordent un score au-dessus de .5). Les douze pour cent restants se situent au point milieu. Cette quasi-symétrie suggère une forme d'ambiguïté de la part des répondants qui se démarque des asymétries analysées précédemment qui traduisaient une préférence marquée de part et d'autre. Bien que nous n'ayons pas les données ou entrevues nécessaires pour comprendre l'ambiguïté entourant l'accent, nous pouvons émettre comme piste d'explication le rôle relativement nouveau de l'accent comme marqueur d'altérité (depuis la francisation des immigrants à compter des années 1960-1970) (Bouchard 2001) et également son aspect banal (Sumartojo 2017), moins saillant comparativement à la langue française au Québec, en ce sens que l'accent n'est certainement pas l'objet de politiques publiques, ni même de débat.

Outre ces conjectures, nous voyons par ces résultats toute la pertinence de s'intéresser aux marqueurs langagiers au Québec. Nous avons effectivement mesuré la forte importance que les répondants accordent à la langue française dans la construction de l'identité nationale québécoise, bien qu'elle ne soit pas un marqueur plus important que les autres marqueurs civiques, ne permettant donc pas de confirmer ma première hypothèse (**H1**). Néanmoins, l'analyse présentée abonde dans le sens de ma seconde hypothèse (**H2**), où j'anticipais que l'accent serait un marqueur de l'identité nationale saillant, mais moins important que de parler français. Ces résultats nous démontrent dans leur ensemble la centralité de nos deux variables d'intérêts dans la construction de l'identité nationale québécoise (**H1** et **H2**), bien que l'importance de l'une soit bien plus prononcée que l'autre (**H2**).

Plus largement, au vu de l'appui, certes prononcé, accordé à la dimension civique, mais également à la langue et dans une moindre mesure à l'accent et à la dimension ethnique, nous constatons que les membres d'une société occidentale moderne ne se définissent effectivement pas seulement en des termes civiques. Ces résultats se rallient donc derrière les nombreuses voix qui affirmaient déjà cela (Liinpää 2018, 175; Jeram, van der Zwet, et Wisthaler 2016, 1231; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Bouchard 2001, 29; Blad et Couton 2009, 649).

Qui y accorde de l'importance?

Pour saisir ce qui différencie les appuis analysés dans la section précédente, nous effectuons une analyse de régression multivariée des moindres carrés ordinaires (OLS) pour chacun des marqueurs et dimensions identitaires d'intérêt. Étant donné que cette recherche vise à comprendre le rôle qu'occupe l'importance de l'accent québécois et de parler la langue française dans la construction de l'identité québécoise, il est nécessaire de saisir qui sont les Québécois les plus

enclins à appuyer l'un ou l'autre des marqueurs langagiers. Pour ce faire, les quatre analyses de régressions ont pour variables indépendantes les variables contrôles présentées dans la section méthodologique, principalement des variables démographiques. Mis à part certaines exceptions, peu d'information se trouve dans la littérature pour expliquer comment ces variables pourraient forger des préférences pour les marqueurs identitaires que sont la langue française ou l'accent québécois¹⁶. L'analyse proposée est par conséquent exploratoire.

La présentation des résultats des quatre analyses de régression se réalise à même une unique figure, la **Figure 4**. De cette façon, on compare sans ambiguïté de quelle manière les variables démographiques structurent les appuis pour les dimensions identitaires par rapport aux marqueurs langagiers.

Procédons à la lecture de la **Figure 4**, d'abord en analysant l'effet du lieu de résidence des répondants. De façon assez intéressante, nous observons que le fait de vivre à l'extérieur de Montréal — que ce soit en périphérie de 100 km de la ville (.06) ou en région éloignée (.07) — a un effet significatif sur l'importance qu'accordent les répondants à la dimension ethnique. Ce résultat est d'autant plus intéressant à considérer puisqu'il est similaire pour expliquer l'importance que les répondants accordent à l'accent québécois. Effectivement, ils ont tendance à accorder plus d'importance à ce marqueur lorsqu'ils habitent en périphérie de Montréal (.07) ou en région éloignée (.09), plutôt que dans la région administrative de Montréal. N'étant pas significativement différent l'un de l'autre, nous ne témoignons pas par ces deux derniers résultats d'une hausse de

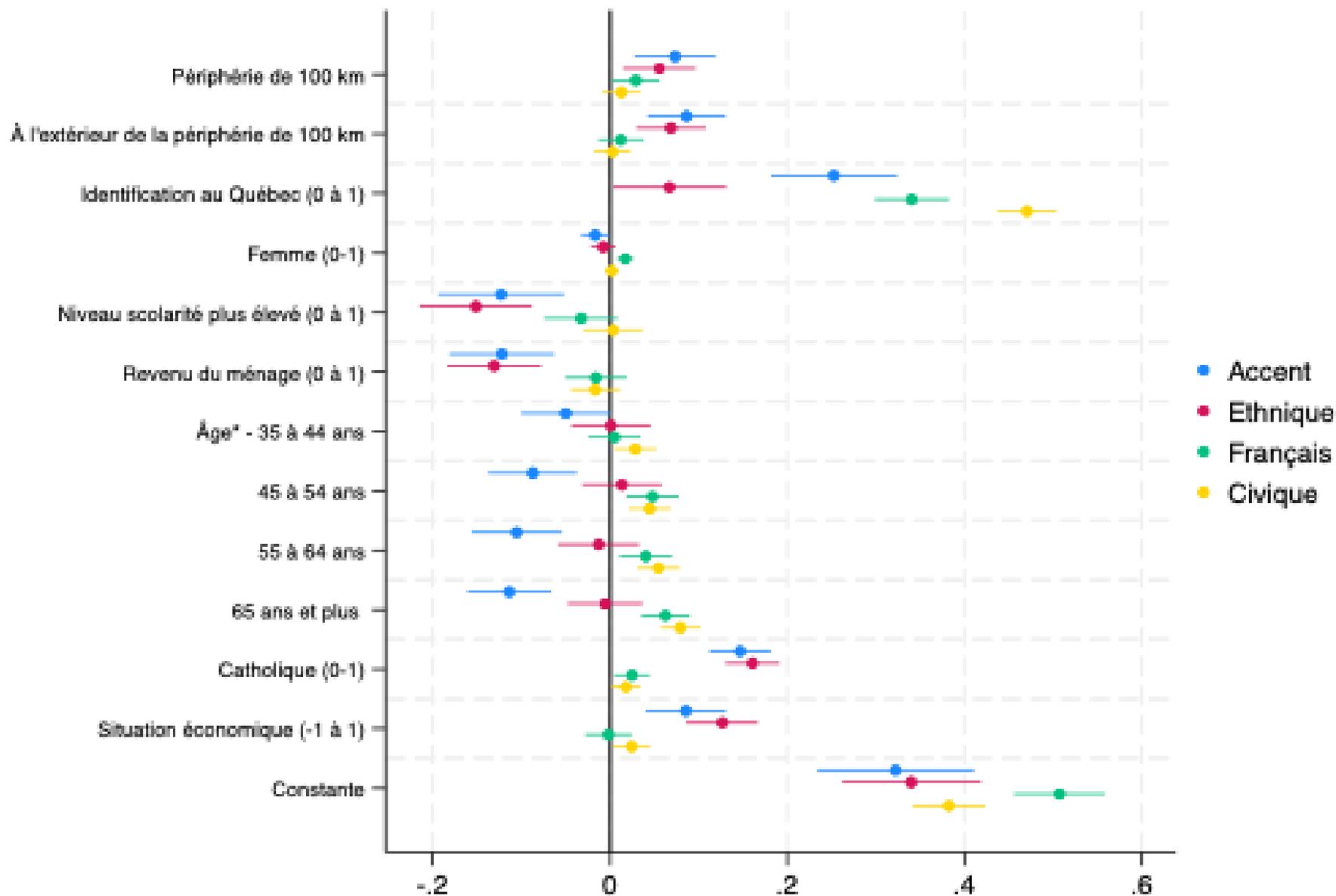
¹⁶ Preuve de la nécessité de comprendre qui accorde de l'importance à un tel marqueur, bien qu'il ne s'agisse pas tout à fait du même axe de recherche, Fuertes et al. affirment cela en conclusion de leur article : « les recherches futures dans le domaine des évaluations interpersonnelles basées sur les accents des locuteurs bénéficieraient d'études incluant des données démographiques détaillées telles que le sexe, l'origine ethnique, la race, le niveau d'éducation et l'accent. » (traduction libre) (Fuertes et al. 2012, 129)

l'importance accordée à l'accent plus le lieu de résidence du répondant est loin de la métropole. En effet, nous mesurons plutôt que les répondants habitant le reste du Québec accordent plus d'importance à l'accent québécois dans la construction de leur identité nationale que ceux résidants à dans la région administrative de Montréal. La conclusion est similaire pour expliquer l'effet du lieu de résidence sur l'importance de la dimension ethnique puisque les deux coefficients ne sont pas significativement différents (.06 et .07). En ce sens, ces résultats suggèrent d'une part que les répondants montréalais, en accordant moins d'importance à la dimension ethnique, ont une conception moins exclusive de l'identité québécoise par rapport au reste du Québec ; un phénomène déjà mesuré dans la province (Turgeon et Bilodeau 2021). D'autre part, ceci laisse également penser que Montréal, possiblement en raison de son « multilinguisme manifeste » (Roussel 2018, 83), fasse bande à part du reste du Québec sur la question de l'accent.

Contrairement aux résultats précédents, l'importance que les répondants accordent à la dimension civique ne varie aucunement en fonction du lieu de résidence puisque ces deux résultats ne sont pas significatifs. L'analyse de régression portant sur l'importance du français offre à son tour un résultat distinct, qui nous mène néanmoins à des conclusions différentes de celles analysées jusqu'ici. Dans ce cas-ci, habiter en périphérie de Montréal est faiblement significatif (un effet de .03 à $p < 0.05$) alors qu'habiter à l'extérieur de cette périphérie ne l'est pas. Ceci signifie que, par rapport aux répondants de la région administrative de Montréal, ceux qui habitent en périphérie accordent plus d'importance au fait de parler français, alors que ceux habitant en région éloignée n'en accordent significativement pas davantage. Ces résultats, qui sont différents de ceux des dimensions ethnique et civique, offrent à mon avis deux interprétations possibles. La première interprétation est qu'ils pourraient témoigner d'un effet halo autour de l'île de Montréal, un effet déjà mesuré selon les mêmes paramètres de distance dans la région. Cela suggère, en s'appuyant sur la théorie du contact, que les répondants situés en banlieue montréalaise ont des attitudes plus

négatives envers l'immigration puisqu'ils ont des interactions superficielles avec des personnes issues de l'immigration, à la différence de ceux vivant à Montréal — dont les interactions sont courantes — et de ceux vivant en régions éloignées — dont les interactions sont rares (Bilodeau et Turgeon 2014b, 292). Transposé à la question linguistique, le phénomène à l'œuvre pourrait être celui, déjà mesuré, d'un sentiment de menace appréhendé lié à des changements perçus à Montréal (Turgeon et Bilodeau 2021, 182). La seconde interprétation de cet effet, vu qu'il est faiblement significatif, pourrait être que le lieu de vie des membres du groupe majoritaire n'a pas, ou très peu, d'incidence sur l'importance qu'ils accordent au fait de parler français. Signifiant donc, de façon étonnante, que les attitudes sont homogènes, malgré les différences linguistiques majeures dans la province ; il y a, par exemple, une bien plus faible proportion de personnes parlant le plus souvent le français à la maison sur l'île de Montréal comparativement au reste du Québec (Gouvernement du Québec 2022).

Figure 4 — Déterminants de l'importance accordée aux dimensions identitaires et marqueurs langagiers



*L'effet des catégories d'âge est calculé sur la base des répondants âgés entre 18 et 34 ans.

Continuons cette analyse en nous intéressant maintenant à l'effet du niveau d'identification au Québec. Cette variable est significative pour prédire l'importance de chacun de nos marqueurs et dimensions identitaires, néanmoins, la force de l'effet varie considérablement. De façon assez surprenante par rapport aux autres variables dépendantes de la figure, l'identification au Québec n'a qu'un très faible effet sur l'importance que les répondants accordent à la dimension ethnique (.07). Autrement, l'identification au Québec prédit de façon considérable l'importance l'accent (.25), tout comme l'importance de parler français (.34) et cet effet est davantage imposant pour expliquer l'importance de la dimension civique (.47). Effectivement, ceci signifie que l'importance accordée à la dimension civique augmente de .47 sur une échelle de 0 à 1 lorsque la variable mesurant l'identification au Québec passe de 0 à 1. Par ces trois derniers résultats, nous observons que les individus les plus attachés au Québec accordent plus d'importance à des marqueurs qui les différencient des exogroupes, que ce soit par l'entremise des marqueurs civiques ou langagiers. Il s'agit là d'une preuve supplémentaire appuyant le raisonnement d'Elizabeth Theiss-Morse : « les personnes s'identifiant plus fortement [à l'intragroupe] sont plus susceptibles de fixer des limites que ceux que s'y identifie faiblement, que ces limites soient exclusives (comme le fait d'être blanc ou chrétien) ou perméables (comme le fait de se sentir américain) » (traduction libre) (Theiss-Morse 2009, 13). Cela dit, à la lumière de ces résultats et de la littérature, il est étonnant que l'identification au Québec n'ait pas d'effet plus marqué sur l'importance accordée à la dimension ethnique (.07), qui regroupe les marqueurs les plus exclusifs pour différencier l'intragroupe québécois aux exogroupes. Une parcelle de réponse peut se trouver dans la transformation identitaire qu'a insufflée la Révolution tranquille au Québec, puisque depuis cette période l'identification au Québec ne passe plus par le biais de marqueur ethnicisant tels que ceux regroupés dans la dimension ethnique. On peut donc présumer que ce résultat aurait été différent si on mesurait l'identification à l'identité Canadienne-française plutôt qu'à l'identité québécoise.

L'effet du sexe du répondant est intéressant à interpréter, car on remarque que bien qu'il ne soit pas significatif, l'effet est négatif pour prédire l'importance de la dimension ethnique, tout comme il est négatif, mais significatif, pour expliquer l'importance de l'accent (-.02). Nous percevons donc que les femmes accordent moins d'importance que les hommes à l'accent (-.02) et mesurons l'effet analogue inverse pour l'importance de la langue française alors que les femmes accordent plus d'importance au fait de parler français que les hommes (.02). Le sexe du répondant n'a aucun effet pour prédire l'importance de la dimension civique.

Tout comme nous l'avons analysé pour la région habitée, le niveau de scolarité et le revenu du ménage produisent des effets similaires pour expliquer l'importance de l'accent et de la dimension ethnique. Nous mesurons que plus le niveau de scolarité d'un répondant est fort, moins les répondants accordent de l'importance à la dimension ethnique (-.15) et à l'accent (-.12). La corrélation est similaire au sujet du revenu, alors que plus le revenu du répondant est élevé, moins les répondants accordent de l'importance à la dimension ethnique (-.13) et à l'accent (-.12). Ces résultats sont intéressants à considérer puisque, sans égard à l'accent, des recherches précédentes évoquent également que les individus les moins nantis et qui ont un plus faible niveau de scolarisation auront une conception plus exclusive de l'identité nationale (voir notamment, McCrone et Bechhofer 2010, 933). Il est néanmoins important de souligner que contrairement à leur ces conclusions, à la fois le niveau de scolarité que le revenu ne prédisent aucun effet significatif sur l'importance la dimension civique et de la langue.

L'âge des répondants est analysé dans la **Figure 4** à partir de la base des répondants ayant 18 à 34 ans. Nous mesurons d'abord que les personnes âgés entre 35 et 44 ans n'accordent ni plus ni moins d'importance à la dimension ethnique, l'accent et la langue comparativement à leur

comparse de la cohorte plus jeune (18-34) puisqu'aucun des coefficients n'est significatif. Seule l'importance accordée à la langue augmente quelque peu (un effet de .029 à $p < .05$) lorsque les répondants sont âgés entre 35-44 ans par rapport à ceux de 18 à 34 ans. Le portrait se met à évoluer à partir du groupe d'âge subséquent pour chacune des variables mise à part la dimension ethnique. Par rapport aux répondants du plus jeune groupe d'âge (18-34 ans), ceux âgés entre 45-54 ans (-.09), 55-64 ans (-.11), puis ceux de 65 ans et plus (-.11), accordent moins d'importance à l'accent. Puisque chacun de ces trois effets ne sont pas significativement différent les uns des autres, nous pouvons affirmer que les répondants plus âgés accordent significativement moins d'importance à l'accent que les plus jeunes (entre 18 et 34 ans), à la seule exception des répondants âgés entre 35 et 44 ans qui y accordent autant d'importance toute chose étant égal par ailleurs.

Contrairement à l'effet sur l'accent, l'âge des répondants évolue de façon positive pour prédire l'importance que les répondants accordent à la dimension civique et à la langue française. Par rapport aux répondants âgés entre 18 et 34 ans, ceux âgés entre 45-54 ans, 55-64 ans et 65 et plus, accordent à la fois plus d'importance à la dimension civique (respectivement des effets de : .05 ; .06 ; .08) et à la langue française (respectivement des effets de : .05 ; .04 ; .06). Il est d'abord étonnant de constater que chacun des groupes d'âge prédit un effet similaire sur l'importance de la dimension civique et la langue française, puisque les effets sur les deux variables indépendantes ne sont pas significativement différents. La seule distinction notable est pour le groupe d'âge ayant entre 35 et 44 ans où le résultat pour la dimension civique est significatif, mais ne l'est pas pour expliquer l'importance de la langue. En prenant en compte cette unique différence, nous mesurons donc que les répondants plus vieux accordent généralement plus d'importance à la dimension civique et à la langue française que les répondants plus jeunes (ceux de 18 à 34 ans).

Il est à cet égard étonnant de mesurer que la dimension civique et la langue soient corrélées positivement avec l'âge alors que l'accent l'est négativement et que la dimension ethnique ne l'est

tout simplement pas. Effectivement, il est admis dans la littérature que ce sont les personnes les plus vieilles qui ont une conception plus exclusive de l'identité nationale, et non les plus jeunes (McCrone et Bechhofer 2010, 935; Reijerse et al. 2013, 625). Or, les derniers résultats suggèrent plutôt que les répondants les plus jeunes (18 à 34 ans) par rapport aux plus âgés (45 et plus) accordent plus d'importance à une variable qui pourrait être considéré exclusive (l'accent), alors que les répondants les plus âgés par rapport aux plus jeunes (entre 18 et 34 ans) accordent significativement plus d'importance à des marqueurs considérés inclusifs (la dimension civique et la langue française).

À la différence de ce dernier résultat, ceux portant sur la religion catholique étaient en quelque sorte attendus. Puisque la religion peut expliquer une conception plus exclusive de l'identité nationale (Clobert, Saroglou, et Hwang 2017), il est cohérent d'y percevoir cet effet au Québec. Nous observons qu'être Catholique est fortement corrélé avec l'importance accordée à l'accent (.15), similaire au coefficient pour prédire l'importance de la dimension ethnique (.16), alors que l'effet est bien plus faible pour l'importance de parler français (.03), semblable à l'effet sur la dimension civique (.02). Ceci nous indique donc qu'être Catholique, par rapport à toute autres croyance ou religion à laquelle les répondants adhèrent, a un effet important sur la construction de l'identité québécoise, surtout concernant l'importance de l'accent et de la dimension ethnique, des marqueurs exclusifs. Nous observons alors que la religion catholique est associée à une conception d'une identité nationale plus difficile d'atteinte. Un résultat cohérent puisque le catholicisme est la religion historique au Québec et est associé avec l'ancienne identité canadienne-français, identité rappelons-le exclusive.

Finalement, la perception de la situation économique des répondants prédit de façon similaire l'importance de la dimension ethnique (0.13) et l'importance de l'accent (0.09), alors que

l'effet de cette dernière variable est faiblement significatif pour expliquer l'importance de la dimension civique (0.02) et n'a tout simplement pas d'effet significatif sur l'importance de la langue française.

Somme tout, ce qui émane de cette première analyse de régression complémente en tout point l'étude portant sur l'importance moyenne des marqueurs langagiers. Nous voyons à partir de la **Figure 4** que peu de variables démographiques permettent de définir quel profil type de répondant accorde de l'importance à la langue française. Effectivement, outre l'identification au Québec qui a un effet important et significatif (.34), les autres variables ont soit un effet significatif marginal (habiter en périphérie de Montréal : .03 ; le sexe: .02 ; l'âge par rapport au groupe 18-34 ans : .05 (groupe d'âge 45-54), .04 (groupe d'âge 55-64), .06 (groupe d'âge 65 et plus) ; être catholique : .03) ou n'ont pas d'effet significatif (habiter à l'extérieur de la périphérie montréalaise, le niveau de scolarité, le revenu et la perception de la situation économique). Vu l'importance marquée que les répondants accordent au fait d'être en mesure de parler français dans la vie quotidienne pour être un « vrai » Québécois (.85 sur une échelle de 0 à 1), ceci semble nous signaler que pratiquement tout Québécois membre du groupe majoritaire accorde beaucoup d'importance à ce marqueur, et donc, qu'aucune variable démographique ne peut réellement différencier cet appui puisqu'il est généralisé. Ajoutons que comme pour l'importance moyenne mesurée dans la section précédente, nous observons que la dimension civique et le fait de parler français sont deux variables qui agissent de façon relativement similaire dans nos modèles. Effectivement, l'identification au Québec, le niveau de scolarité, le revenu, l'âge (excepté pour le groupe 35-44 ans) et le fait d'être catholique sont toutes des variables qui expliquent de façon similaire l'importance de la dimension civique et l'importance de parler français.

Le profil des répondants qui accordent de l'importance à l'accent est, peut-on dire, moins généralisé par rapport à celui de l'importance du français. Certes, une forte identification au Québec joue un rôle central pour expliquer l'importance qu'accordent les répondants à l'accent québécois, tout comme, dans une moindre mesure, être catholique, habiter à l'extérieur de Montréal, avoir un plus faible revenu, un niveau de scolarité plus bas, un plus jeune âge et une perception économique favorable¹⁷. De plus, comme au sujet de l'importance moyenne que les répondants accordent aux marqueurs, la dimension ethnique et le fait de parler français avec l'accent québécois sont deux variables qui agissent de façon plutôt semblable. Effectivement, dans les deux cas les variables suivantes expliquent de façon équivalente leur importance : le lieu de résidence du répondant (que ce soit l'effet en périphérie de Montréal et en région éloignée), le niveau de scolarité, le revenu, le fait d'être catholique et la perception de la situation économique.

Au vu des nombreux déterminants similaires expliquant de façon identique l'importance de la dimension civique et le fait de parler français, puis l'importance de la dimension ethnique et l'accent québécois, il devient nécessaire de mesurer à quel point ces différentes variables sont liées entre elles. C'est pourquoi au **Tableau 1** est présentée une matrice de corrélation les regroupant. Tout d'abord, comme l'indique la faible corrélation entre nos deux variables langagières d'intérêts (.36), il est clair que la langue française et l'accent québécois sont perçus de façon distincte par nos répondants dans la construction de leur identité nationale. Cette faible corrélation s'explique, car bien que 98 % des personnes attribuent de l'importance à l'accent québécois en attribuent également au fait de parler français, l'inverse n'est pas vrai, alors que seuls 48 % des répondants

¹⁷ J'ai préféré ne pas inclure le sexe du répondant parmi les variables qui permettent de saisir le profil de personne attribuant de l'importance à l'accent québécois dans la construction de leur identité puisque l'effet est particulièrement faible (-0.02).

qui attribuent de l'importance au fait de parler français en attribuent également au fait de le parler avec l'accent québécois. Ensuite, le **Tableau 1** présente des résultats intéressants portant sur les corrélations entre nos variables langagières et les dimensions identitaires. D'une part, on y voit que les répondants accordant de l'importance à l'accent québécois tendent également à en accorder à la dimension ethnique, ce qui explique la forte corrélation entre les deux variables (.71), alors que la relation entre l'importance de l'accent et la dimension civique est bien plus faible (.26). D'autre part, la matrice de corrélation du **Tableau 1** indique que la corrélation liant l'importance accordée au fait de parler français à la dimension civique (.54) est plus élevée que celle la liant à la dimension ethnique (0.29).

Tableau 1 — Matrice de corrélation

| | Importance de l'accent | Ethnique | Importance du français | Civique |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------|-------------------------------|----------------|
| Importance de l'accent | 1 | / | / | / |
| Ethnique | 0.71*** | 1 | / | / |
| Importance du français | 0.36*** | 0.29*** | 1 | / |
| Civique | 0.26*** | 0.20*** | 0.54*** | 1 |

*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

En relation avec les deux dimensions de l'identité nationale, cette première section du second chapitre suggère que l'accent québécois est proche de la dimension ethnique. Cette relation est nette au sujet de la corrélation entre les deux variables (.71), mais également si l'on considère le niveau d'importance qu'accordent les répondants aux deux variables (cet appui étant relativement proche entre les deux variables ; .38 pour la dimension ethnique et .47 pour l'accent) et le bon nombre de déterminants démographiques similaire qui expliquent cet appui. La langue, elle, semble plus près de la dimension civique. Ceci se perçoit vu la corrélation entre les deux variables (.54), le niveau d'importance identique qu'y accordent les répondants (.84 pour la dimension civique et .85 pour le fait de parler français) et les déterminants démographiques

semblables qui expliquent cet appui. La seconde section de ce deuxième chapitre cherchera maintenant à saisir si les ramifications sur les attitudes envers l'immigration de nos deux variables langagières se rapprochent effectivement de ces dimensions. Pour ce faire, je commence l'étude des ramifications attitudinales par la mesure des attentes d'intégrations.

Ramifications des marqueurs identitaires

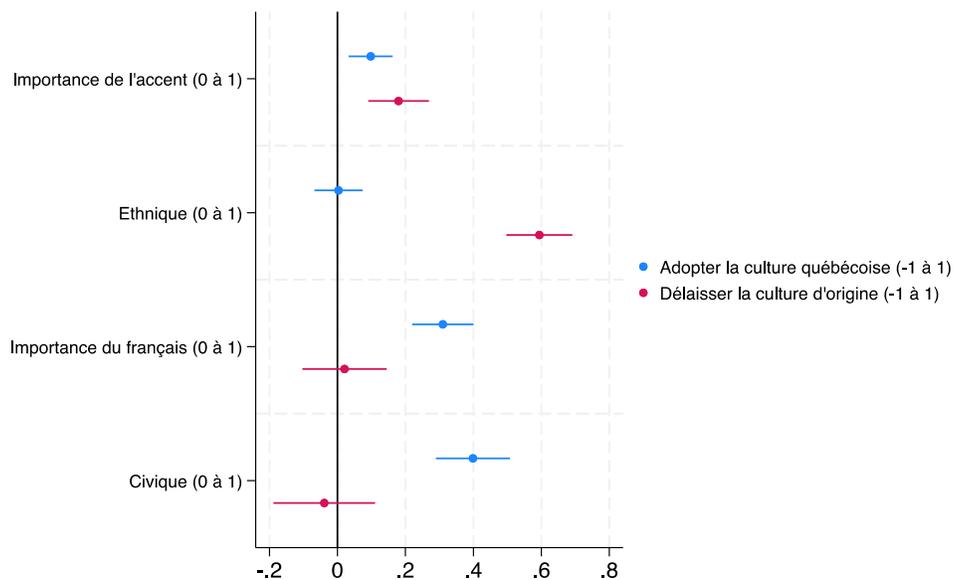
Attentes d'intégration

Commençons cette analyse en faisant état du score moyen des stratégies d'acculturation favorisées par les répondants. Cette marque, sur une échelle de -1 à 1, est de .6 pour les attentes d'apprentissage de la culture québécoise et de -.2 pour les attentes d'abandon de la culture d'origine. Ceci atteste donc que les répondants jugent très important l'apprentissage de la culture québécoise et, puisque le second résultat est négatif, cela signifie qu'il est relativement peu important pour les répondants que les immigrants abandonnent leur culture d'origine. Pour saisir quel effet les dimensions de l'identité nationale ainsi que les marqueurs langagiers peuvent avoir sur les attentes d'intégration, la **Figure 5** présente les résultats des analyses multivariées OLS ayant pour variables indépendantes d'intérêts l'importance de parler le français, l'importance de le parler avec l'accent québécois, la dimension civique et la dimension ethnique.

À première vue, le schéma qu'offrent les résultats de la **Figure 5** est assez intrigant. Amorçons l'analyse de cette figure par l'étude des dimensions de l'identité nationale. Nous observons d'abord que les personnes accordant de l'importance à la dimension ethnique de

l'identité nationale ont une vision plus exclusive de l'intégration puisque cette dimension, sans influencer sur les attentes d'apprentissage culturel, a un effet significatif considérable sur les attentes d'abandon culturel. Ces attentes d'abandon culturel augmentent de .6 sur une échelle de -1 à 1 lorsque la variable mesurant la dimension ethnique passe de 0 à 1. Il s'agit effectivement d'une vision exclusive de l'intégration si on se fie au cadre établi par John Berry puisque ces attentes sont unidirectionnelles dans la mesure où seuls les immigrants se doivent de faire les efforts pour s'intégrer la nation. En raison de ces attentes unidirectionnelles, les immigrants peuvent perdre leur identité propre, se sentir rejetés dans la société d'accueil et être la cible de préjugés et de discrimination (Berry 1997, 29).

Figure 5 — Attentes d'intégration des Québécois



Nous contrôlons dans ce modèle pour le lieu de résidence, le sentiment d'identification au Québec, le sexe, le niveau de scolarité, le revenu, l'âge, la religion et la perception de la situation économique. Tous les détails se trouvent en annexe.

À l'inverse, les répondants attribuant de l'importance à la dimension civique tendent à avoir des attitudes plus inclusives envers l'immigration. En effet, les résultats sont tout le contraire que

ceux de la dimension ethnique, puisque seul le celui au sujet de l'apprentissage culturel est significatif. Il est lui aussi considérable : .4 sur une échelle de -1 à 1 lorsque la variable mesurant l'importance de la dimension civique passe de 0 à 1. Ceci signifie alors que pour les répondants accordant de l'importance à la dimension civique, il est important que les immigrants adoptent la culture québécoise, mais que ceux-ci ne doivent pas délaisser leur culture d'origine pour s'intégrer à la société québécoise. Pour Berry, il s'agit-là d'une « accommodation mutuelle », la meilleure stratégie d'intégration possible (1997, 10). Mutuelle, dans la mesure où elle requiert au nouvel arrivant d'adopter les valeurs et la culture du territoire d'accueil alors que ce territoire doit être prêt à adapter ses institutions pour accueillir les immigrants, puisque ces derniers n'ont pas à se départir de l'ensemble de leur bagage culturel de leur pays d'origine (Berry 1997, 11). À la différence de la stratégie précédente prédite par la dimension ethnique, celle-ci comprend de nombreux bénéfices pour la cohésion sociale (Berry 1997, 29).

Les résultats associés à la variable mesurant l'importance de parler français sont identiques au schéma inclusif et aux attitudes positives prédites par la dimension civique, alors que seule l'attente d'adoption de la culture québécoise est significative (.3) et que considérant la marge d'erreur, ces deux variables prédisent des coefficients dont l'effet est de magnitude comparable. De plus, il est important de mentionner que ces deux variables expliquent plus que toute autre variable de notre modèle les attentes d'apprentissage de la culture québécoise — vous réferez à l'annexe afin de comparer avec l'ensemble des variables du modèle.

Finalement, les résultats concernant l'importance d'avoir l'accent québécois sont également très intéressants, car ils présentent une double demande d'intégration. Ceci se perçoit en raison du désir significatif que les immigrants délaissent leur culture d'origine (.2) tout en adoptant la culture québécoise (.1). De prime à bord, ces coefficients associés à l'importance d'avoir l'accent québécois peuvent sembler faibles par rapport à ceux liés aux dimensions civique et ethnique de

l'identité nationale et à l'importance de parler la langue française. Cela dit, deux éléments doivent être mis en exergue afin d'analyser les présents résultats. D'abord, il est à noter que malgré la forte corrélation entre la dimension ethnique et l'importance d'avoir l'accent québécois (.71, tel que présenté au **Tableau 1**), et malgré le fait que la dimension ethnique explique fortement des attentes d'abandon culturel (.6), la variable mesurant l'importance d'avoir l'accent québécois offre néanmoins une valeur ajoutée pour expliquer les attentes d'abandon de la culture d'origine. Ceci témoigne de la force de cette variable pour expliquer les attentes d'abandon culturel. Ensuite, concernant les attentes d'apprentissage culturel, étant donné que la quasi-totalité des répondants, 98 % pour être exact, accordant de l'importance à l'accent en attribue également au fait de parler français, il est plus exact d'interpréter l'effet associé à l'accent (.1) s'ajoutant à celui associé au fait de parler français (.3). Les attentes d'intégration des répondants attribuant de l'importance à l'accent québécois, toutes choses étant égales par ailleurs, tendent vers une double demande d'intégration unidirectionnelle puisque seuls les immigrants se doivent d'apprendre la culture québécoise tout en délaissant leur culture d'origine. En s'appuyant sur les propos de John Berry, cette stratégie est exclusive de la même manière que le sont les attentes prédites par la dimension ethnique.

Somme toute, grâce au cadre établi par John Berry, les ramifications attitudinales de nos différentes variables s'interprètent de façon plus claire. Nos résultats démontrent que les répondants accordant de l'importance au fait de parler français avec l'accent québécois ont des attentes plus exclusives d'intégration. Ceci appuie ma quatrième hypothèse (**H4**), qui anticipait qu'à niveau égal d'importance attribuée à la langue, plus une personne accorde de l'importance à l'accent québécois comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont négatives. Nos derniers résultats appuient également ma troisième hypothèse (**H3**) puisque les

répondants attribuant de l'importance au fait de parler français ont des attitudes plus inclusives envers l'immigration, car ils n'ont pour attente d'intégration que l'apprentissage de la culture locale, résultat similaire celui de la dimension civique.

Qui plus est, il est important de mentionner que, tout en contrôlant pour la dimension civique et ethnique, nos deux variables langagières parviennent à prédire les attentes d'acculturation des répondants. Ceci suggère que dans le contexte d'attentes d'intégration, l'importance de la langue et de l'accent ont une spécificité unique, au-delà des dimensions civique et ethnique. Afin de poursuivre l'étude des ramifications attitudinales et de saisir si les présentes conclusions demeurent cohérentes, tournons-nous maintenant vers le désir des répondants d'accueillir plus d'immigrants au Québec.

Désir de recevoir plus d'immigrants

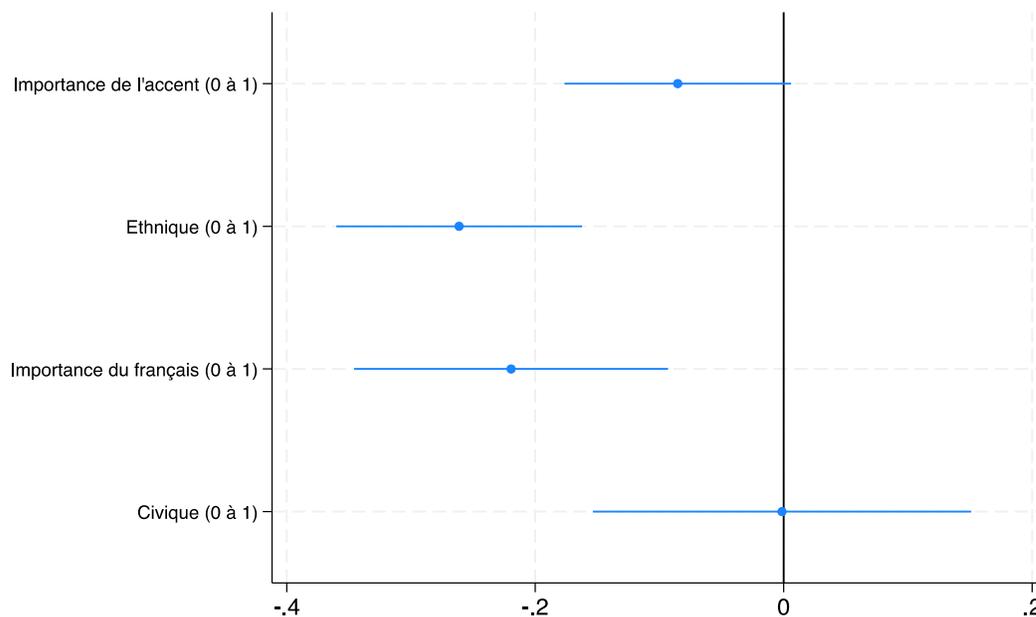
Par l'analyse de régression multivariée OLS présentée à la **Figure 6** nous entamons notre dernière étape d'analyse. Nous cherchons maintenant à comprendre quels effets ont nos variables langagières, en comparaison aux deux dimensions de l'identité nationale, sur le désir d'accueillir des immigrants dans la province. Mais avant tout, prenons le temps de considérer où se situe la moyenne des répondants sur la question : *le Québec devrait-il recevoir plus ou moins d'immigrants en général?* Sur une échelle de -1 à 1, la réponse moyenne se situe à 0.12, signifiant alors que les répondants sont d'avis plutôt favorables à l'idée de recevoir plus d'immigrants au Québec, bien que cette préférence ne soit pas fortement prononcée¹⁸.

Commençons l'analyse des résultats de la **Figure 6** avec l'étude des dimensions de l'identité nationale. À cet effet, il est étonnant d'y voir que, cette fois-ci, la dimension civique n'est

¹⁸ Il est important de noter que la collecte de donnée – réalisée au printemps 2022 – précède les débats récents sur les seuils d'immigrations qui se sont accompagnés d'un déclin de l'appui à l'arrivée d'immigrants partout au Canada.

pas significative, bien que positive, comme la littérature nous laissait l'anticiper (Reijerse et al. 2013, 615; A. Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590). Nous constatons plutôt un résultat non significatif, faisant écho aux conclusions de Bilodeau et Turgeon (2020, 10) et de Sott et al. (2024, 15) mesurés dans le contexte québécois. En revanche, les résultats de la dimension ethnique sont une fois de plus cohérentes avec la littérature et la figure précédente, puisqu'ils prédisent de nouveau des attitudes exclusives envers l'immigration. Effectivement, lorsque l'appui à la dimension ethnique passe de 0 à 1, le désir d'accueillir des immigrants diminue de façon significative, -0.26 sur une échelle de 0 à 1.

Figure 6 — Désir d'accueillir plus d'immigrants



Nous contrôlons dans ce modèle pour le lieu de résidence, le sentiment d'identification au Québec, le sexe, le niveau de scolarité, le revenu, l'âge et la religion. Tous les détails se trouvent en annexe.

Néanmoins, la dimension ethnique n'est pas la seule variable de la **Figure 8** à prédire un effet négatif. De façon assez surprenante, les répondants attribuant de l'importance au fait de parler français désirent eux aussi recevoir moins d'immigrants. Ce résultat est d'autant plus étonnant, car

le coefficient associé à cette variable (-.22) est comparable, à la dimension ethnique. Rappelons à cet effet que la dimension ethnique comprend des marqueurs de nature ethnicisants que sont : *être blanc* et *avoir des ancêtres canadiens-français*. Ces résultats ont de quoi surprendre le lecteur, puisque les ramifications attitudinales de la variable mesurant l'importance de parler français prédisent, dans la **Figure 5**, un effet inclusif envers l'immigration qui est similaire à ceux de la dimension civique.

Finalement, juger qu'il est important de parler français avec l'accent québécois n'a pas d'incidence sur le désir de recevoir plus d'immigrants au Québec. Bien que négatif comme anticipé (-.09), le coefficient n'est pas significatif. Ainsi, contrairement à la **Figure 5** où, les deux variables langagières avaient une valeur ajoutée même lorsque le modèle contrôle pour la dimension ethnique et civique, dans la **Figure 6**, seule la langue entre dans cette catégorie.

L'ensemble de ces résultats nous permet de mieux saisir les ramifications de l'accent sur les attitudes envers l'immigration. Que ce soit dans la **Figure 5** ou **6**, accorder de l'importance au fait de parler avec l'accent québécois prédit des résultats qui sont uniquement exclusifs, bien que dans la **Figure 6** ceux-ci ne soient pas significatifs. À cet égard, il est important de préciser que c'est principalement en raison de la forte corrélation qui lie la dimension ethnique à la variable mesurant l'importance de parler français avec l'accent québécois que ce dernier résultat n'est pas significatif¹⁹. Avec cette explication, il nous est possible d'affirmer que les résultats de la **Figure 6** abondent, tout comme ceux de la **Figure 5**, dans le sens de notre quatrième hypothèse (**H4**), qui anticipe qu'à niveau égal d'importance attribuée à la langue, plus une personne accorde de

¹⁹ Afin de mieux saisir pourquoi l'accent n'avait pas sa valeur ajoutée dans l'analyse de régression multivariée présentée à la **Figure 6**, nous avons réalisé de nouvelles régression en retirant tour à tour l'importance de la langue française et la dimension ethnique. C'est en retirant le contrôle de la dimension ethnique que le résultat était des plus concluants, avec l'accent qui, tout d'un coup, devenait fortement significatif avec un coefficient important.

l'importance à l'accent québécois comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont négatives. À terme, ces deux analyses nous permettent donc de conserver notre quatrième hypothèse (**H4**).

Les attitudes envers l'immigration des répondants accordant de l'importance au fait de parler français doivent être analysées à la pièce. Dans l'analyse de la **Figure 5**, cette variable prédit des attentes d'intégrations inclusives similaires à celles de la dimension civique, alors les résultats de la **Figure 6** suggèrent un désir de recevoir moins d'immigrants, à un niveau identique que la dimension ethnique. Au vu de l'ambiguïté de ces résultats, il nous faut rejeter notre troisième hypothèse (**H3**), qui anticipe que plus une personne accorde de l'importance au fait de parler français comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont positives, car la langue ne prédit pas exclusivement des ramifications attitudinales positives.

Discussion : catégorisation des variables langagières

Avant de conclure l'ensemble de cette recherche, il importe de mener une discussion sur la catégorisation des variables langagières étudiées. Dans laquelle des dimensions identitaires devrions-nous les inclure? Et devrions-nous les inclure dans la même dimension? Ces questionnements ont pour objectif d'offrir une discussion empirique qui n'a à ma connaissance jamais été tenue au sujet de la catégorisation de la langue et de l'accent.

Concernant la langue, sa catégorisation dans la littérature est ambivalente alors qu'il est dit que ce marqueur peut être « ethnique », « civique » ou « culturel » (Hjerm 1998; van der Zwet 2016; Urla 2012; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Cossette-Lefebvre et Daoust 2020; Bilodeau et Turgeon 2020; A. Gagnon 2022). Dans laquelle de ces trois directions se dirige alors cette recherche-ci? En prenant en considération la corrélation de ce marqueur avec les dimensions

identitaires, l'importance que les répondants y accordent, les déterminants expliquant cette importance ainsi que ses ramifications sur les attitudes envers l'immigration, la présente recherche fait preuve de l'ambivalence se retrouvant dans la littérature ; comme quoi les précédentes recherches n'avaient pas nécessairement tort de classer la langue dans l'une ou l'autre des dimensions. Au vu de nos résultats, inclure la langue dans la dimension civique peut faire sens ; **1)** la corrélation entre ces deux variables est la plus forte corrélation entre la langue est une autre variable du **Tableau 1**, **2)** les répondants accordent à la dimension civique et au fait de parler français une importance similaire, **3)** des déterminants semblables expliquent de façon comparable l'appui pour les deux marqueurs (tels que répertorié à la suite de la **Figure 4**), **4)** et finalement, ces deux variables ont un effet identique sur les attentes d'intégration (**Figure 5**). Néanmoins, malgré tous ces indicateurs qui pourraient justifier une catégorisation de la langue dans la dimension civique, il nous semble important de prendre des précautions avant de sauter aux conclusions. Rappelons que l'effet de la variable mesurant l'importance de parler français est similaire, pour ne pas dire identique, à celle de la dimension ethnique, et non civique, pour mesurer le désir de recevoir plus d'immigrants (**Figure 6**). Ce dernier résultat nous repousse de l'idée que la langue serait un marqueur civique, sans pour autant aller jusqu'à affirmer qu'elle pourrait être un marqueur ethnique. En fait, l'ambivalence insufflée par le résultat de la **Figure 6** pourrait justifier une catégorisation de la langue avec la dimension culturelle.

Plusieurs auteurs jugent déjà que la langue est un marqueur culturel de l'identité nationale (Gagnon 2022; Shulman 2002; Scott et al. 2024) — ou au cœur du nationalisme culturel québécois (Kymlicka 2001b) — et nous pouvons déduire que notre étude nous dirige dans la même direction. Comme le suggère la littérature à cet effet, la dimension culturelle regroupe des marqueurs qui sont fixes, mais possibles d'atteinte ; une description qui décrit tout à fait l'acquisition d'une langue (A. Gagnon 2022). De plus, les ramifications attitudinales des marqueurs culturels sont dites

conditionnelles (Shulman 2002, 561; Gagnon 2022), signifiant que l'attitude du groupe majoritaire dépendra si, selon sa perception, les néo-Québécois acquièrent généralement le marqueur en question et en conséquence, contribuent à sa préservation (Gagnon 2022, 10). Autrement dit, dans le cas de la langue, si les membres du groupe majoritaire jugent que les immigrants n'acquièrent pas suffisamment la culture québécoise en général, et la langue française en particulier, ils auront des attitudes plus négatives envers la diversité ethnoculturelle (Gagnon 2022, 12). Au vu de l'ambivalence entourant la catégorisation de la langue, il ne serait pas avisé de trancher sans ambiguïté d'une part, pour la catégorisation civique de la langue, ou d'autre part, pour une catégorisation culturelle de la langue. Néanmoins, cette discussion propose plutôt aux futures recherches menées au Québec de catégoriser la langue avec prudence, que ce soit dans la dimension civique ou culturelle, quitte à l'étudier séparément, afin de ne pas diluer les effets particuliers de cette variable dans un bassin de marqueurs qui, au final, ne sont pas ses semblables.

Finalement, dans le cas où la langue serait catégorisée comme marqueur culturel, de futures recherches devront également se consacrer à comprendre à quel point les personnes attribuant de l'importance à la dimension culturelle ont des attitudes plus inclusives envers l'immigration que celles qui en accordent à la dimension ethnique. Comme nous l'avons vu dans la **Figure 6** portant sur le désir de recevoir plus d'immigrants, les ramifications de la variable mesurant l'importance de parler français et celles de la dimension ethnique étaient similaires en termes de taille et d'effet négatif. Ce questionnement mérite que l'on s'y consacre pour y trouver une réponse claire, car la littérature demeure une fois de plus ambivalente à cet effet. Alors que les études portant sur la dimension culturelle s'entendent pour affirmer que celle-ci occupe de plus en plus d'espace dans la construction de l'identité nationale par les membres du groupe majoritaire (Gagnon 2022; Shulman 2002), il devient d'autant plus important de saisir les ramifications de cette dimension. Scott et al. (2024, 18) démontraient que la dimension culturelle prédit autant sinon plus d'attitudes

négligentes envers la diversité ethnoculturelle que la dimension ethnique, alors que Reijerse et al. exposent pour leur part une mise en garde quant à cette dimension qu'il définit comme étant une forme « symbolique de racisme contemporain » qui prend peu à peu l'espace de la dimension ethnique, « une forme plus ancienne et flagrante de racisme » (traduction libre) (Reijerse et al. 2013, 625).

Concernant la catégorisation de l'accent, il est raisonnable de dire qu'elle est plus évidente que celle de la langue. Effectivement, en étudiant la nécessité de parler français avec l'accent québécois, cette étude a confirmé ce que Bilodeau et Simonsen (2024) ont également mesuré au Québec et ce que d'autres recherches recensaient ailleurs dans le monde (Birney, Rabinovich, et Morton 2020; Goslin, Duffy, et Floccia 2012; Rakić, Steffens, et Mummendey 2011; Nicolson et Korkut 2022; Liinpää 2018), c'est-à-dire le rôle ethnicisant de ce marqueur. Nul doute que lorsque l'on prend en compte l'importance de l'accent qui est semblable à celui de la dimension ethnique, les déterminants similaires qui expliquent cette importance, la forte corrélation qui lie les deux variables et leurs ramifications attitudinales similaires²⁰, que l'accent doit être catégorisé comme une variable ethnique. Plus fondamentalement, l'addition de l'accent à la dimension ethnique offre une discussion théorique enrichissante. Effectivement, la littérature affirme que la dimension ethnique regroupe des marqueurs inatteignables pour les immigrants, ou autrement dit, des marqueurs qui ne peuvent qu'être atteints par les ancêtres (Reijerse et al. 2013, 613; Helbling, Reeskens, et Wright 2016, 746; Liinpää 2018, 12). Bien qu'un accent puisse être difficile, voire très difficile à acquérir, il n'est cependant pas hors d'atteinte, de la même façon que le sont les

²⁰ Il est vrai que la différence quant aux attentes d'adoption de la culture québécoise (**Figure 5**) entre les ramifications de l'accent et celles de la dimension ethnique pourraient être preuve de la différence entre ces deux variables, néanmoins, il n'y a pas là, à mon avis, d'une différence suffisamment profonde pour que l'on puisse catégoriquement nier que l'accent soit un marqueur ethnique.

marqueurs *être blanc* ou *avoir des ancêtres canadiens-français*, on en convient. Ainsi, bien que la catégorisation de l'accent comme marqueur ethnique fait sens en raison des données probantes mobilisées jusqu'ici, elle invite néanmoins à reconsidérer la façon de définir ce qu'est la dimension ethnique. En ce sens, elle ne regroupe plus seulement des marqueurs inatteignables qui relèvent de l'ethnicité, mais surtout des marqueurs ethnicisants, qui révèlent des informations sur l'origine ethnique. Cette réflexion invite que davantage de chercheurs s'y penchent et adoptent la tangente suggérée par Bilodeau et Turgeon, qui, au lieu d'appeler nommément la dimension ethnique, « ethnique », ils la nomment « ascriptive », car « les caractéristiques évoquées dans les débats sur les identités nationales ne mettent souvent pas l'accent sur les critères ethniques en tant que tels » (traduction libre) (Bilodeau et Turgeon 2021, 3).

CHAPITRE III : CONCLUSION ET LIMITES

Conclusion

Ce mémoire de recherche s'est plongé dans la compréhension de l'importance et du rôle de la langue française et de l'accent québécois dans la construction de l'identité québécoise selon les membres du groupe majoritaire, défini comme étant blanc, né au Canada et dont la langue maternelle est le français. En s'appuyant sur le concept de communauté imaginée de Benedict Anderson par le biais d'un sondage d'opinion publique, cette recherche permet d'offrir une perspective plus nuancée de ce qu'est l'identité québécoise, en s'éloignant de la dichotomie civique-ethnique, tout en saisissant les ramifications attitudinales de marqueurs clés de l'identité québécoise. En somme, les résultats de cette étude fournissent une riche compréhension de l'identité québécoise, grâce à l'étude simultanée des dimensions ethnique et civique ainsi que d'un marqueur mesurant l'importance accordée au fait de parler français et d'un autre mesurant l'importance de parler français avec l'accent québécois. De plus la présente recherche offre des conclusions enrichissantes portant sur les ramifications attitudinales de nos marqueurs langagiers. Prenons le temps de revenir sur ces deux éléments clés.

D'abord, cette étude démontre que les dimensions ethnique et civique structurent effectivement l'identité québécoise aux yeux du groupe majoritaire. Ce groupe accorde bien plus d'importance à la dimension civique (attribuant en moyenne une importance de .84 sur une échelle de 0 à 1) qu'à la dimension ethnique (attribuant en moyenne une importance de .37 sur une échelle de 0 à 1) dans la construction de leur identité. Ceci atteste sans doute de la transformation identitaire profonde qu'a insufflée la Révolution tranquille (voir notamment ; Turgeon 1999; Linteau 1999; Barker 2010; Bouchard 2001; C. Taylor 1992; Caron 2012) et de l'institutionnalisation de la pensée

libérale-pluraliste (Mathieu et Laforest 2016, 393). Effectivement, les répondants délimitent principalement leur identité en des termes civiques, bien qu'une proportion non négligeable d'entre eux la définissent en partie par des marqueurs ethniques, en accointance avec une conception conservatrice-républicaine de l'identité québécoise (Mathieu et Laforest 2016). Tout compte fait, ces résultats font échos aux nombreuses études qui appellent à sortir de la dichotomie qui essentialise le nationalisme soit à une conception ethnique, soit à une conception civique, puisque dans les faits nous témoignons plutôt de la cohabitation des dimensions identitaires dans la définition de l'identité québécoise (Liinpää 2018, 175; Jeram, van der Zwet, et Wisthaler 2016, 1231; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Bouchard 2001, 29; Blad et Couton 2009, 649; Kymlicka 2001b; Shulman 2002).

Au vu de l'importance considérable de la dimension civique dans la construction identitaire, la présente étude démontre qu'être capable de parler français n'est pas l'unique clé de voûte de l'identité québécoise. Certes, être en mesure de parler français est très important pour être un « vrai » Québécois (les répondants y accordent une importance moyenne de .85 sur une échelle de 0 à 1), mais il est tout aussi primordial d'acquérir les marqueurs de la dimension civique que sont *; respecter les institutions et les lois québécoises et se sentir Québécois*. Avec ces résultats, il vaut mieux rejeter ma première hypothèse (**H1**), qui stipule que la langue est le marqueur identitaire le plus important de l'identité nationale québécoise. Néanmoins, il est fondamental de rappeler qu'aucune nation ne peut être uniquement composée de marqueurs civiques puisque la nature de ces derniers ferait d'une nation une entité sans identité ni culture (Kymlicka 2001b, 244 & 253). Ainsi, la langue française n'est certes pas le marqueur le plus important de la nation québécoise, mais demeure le premier marqueur quelque peu exclusif — comparativement aux marqueurs purement civique — à définir le nationalisme québécois selon le groupe majoritaire. Cette importance prépondérante de la langue française dans la construction de l'identité québécoise

justifie du même coup la nécessité de mieux comprendre ce marqueur complexe ; ce que s'est targué de faire le présent mémoire de recherche.

Comme anticipé, les membres du groupe majoritaire accordent en moyenne moins d'importance au fait de parler français avec l'accent québécois (.47 sur une échelle de 0 à 1) qu'à être en mesure de parler français (.85). Ce résultat s'apparente effectivement à ma seconde hypothèse (H2), qui avance que l'accent est un marqueur de l'identité québécoise, mais est moins important que d'être en mesure de parler la langue. Rappelons à tout le moins que les répondants accordent en moyenne une plus grande importance à l'accent (.47) dans la construction de l'identité québécoise qu'à la dimension ethnique (.38) composée de la moyenne des marqueurs ethniques ; *être né au Québec et avoir des ancêtres canadiens-français*. Ce résultat atteste de la pertinence d'étudier l'accent comme marqueur identitaire, alors que ceci est très peu réalisé en contexte québécois. Somme toute, ces conclusions portant sur l'importance des marqueurs nous démontrent que l'accent québécois a des implications concrètes puisque la francisation n'est en réalité pas la seule exigence d'intégration qu'ont certains membres du groupe majoritaire sur la question linguistique. S'intégrer au groupe national au Québec ne signifie donc pas, selon certains, de seulement parler la langue française, mais également de *bien* la parler. Étudier cet enjeu en s'appuyant sur ce que les Québécois pensent nous permet de voir plus loin que la vision institutionnalisée de l'intégration dans la province, car il ne s'agit pas ici d'un domaine pouvant être traité par l'entremise de politiques publiques.

Les résultats présentés démontrent également le bien-fondé d'étudier l'accent et la langue de façon séparée, alors qu'accorder de l'importance au fait d'être en mesure de parler français dans la construction de l'identité québécoise ne signifie pas en accorder également à l'accent québécois. On l'a constaté en raison de la faible corrélation (.32) entre les deux variables, mais également au

vu du type de répondant attribuant de l'importance à l'un ou l'autre de ces deux marqueurs. Nous avons observé à cet effet que l'importance de la langue française ne varie pas énormément en fonction des variables démographiques, attribuant du crédit au fait que la langue française est importante pour une majorité considérable des membres du groupe majoritaire, nonobstant leur revenu, leur âge, leur niveau de scolarité ou leur religion. Ces résultats sont pour ainsi dire similaires à ceux de la dimension civique également présentés à la **Figure 4**. Outre le sentiment d'identification au Québec, le lieu de résidence pourrait avoir une incidence sur l'importance qu'accordent les répondants au fait de parler français. Effectivement, la présente étude a mesuré un très faible effet halo en périphérie de l'île de Montréal. Un effet déjà rapporté dans l'étude des attitudes envers la diversité ethnoculturelle au Québec (Bilodeau et Turgeon 2014a; Turgeon et Bilodeau 2021). De plus amples recherches seraient nécessaires afin de discerner l'importance de cet effet et de conclure s'il y a effectivement une différence régionale qui influe sur l'importance accordée à ce marqueur.

Concernant l'importance accordée à l'accent, l'analyse de la **Figure 4** indique qu'un certain nombre de variables démographiques influent sur son importance auprès des répondants ; que ce soit être Catholique, s'identifier au Québec, habiter à l'extérieur de Montréal, avoir un revenu plus faible, un niveau de scolarité moins élevé, être plus jeune et avoir une meilleure perception de la situation économique. Si les ramifications de certains déterminants peuvent en partie être contextualisés en raison de leur effet similaire pour expliquer l'importance de la dimension ethnique tel que présenté à la **Figure 4** – c'est le cas du lieu de résidence du répondant (que ce soit l'effet en périphérie de Montréal et en région éloignée), du niveau de scolarité, du revenu, du fait d'être Catholique et de la perception de la situation économique —, dans l'ensemble l'effet concret des déterminants sur l'importance de l'accent demeure à ce jour plutôt inconnu dans la littérature. Bien que nous n'ayons pas le même axe de recherche, ma conclusion se joint à celle de Fuertes et

al. affirmant que « les recherches futures dans le domaine des évaluations interpersonnelles basées sur les accents des locuteurs bénéficieraient d'études incluant des données démographiques détaillées telles que le sexe, l'origine ethnique, la race, le niveau d'éducation et l'accent. » (traduction libre) (Fuertes et al. 2012, 129)

Ensuite, étudier de façon séparée l'accent et la langue dans le contexte québécois nous permet d'observer leurs ramifications distinctes sur les attitudes envers l'immigration, en faisant ressortir leurs effets particuliers, au-delà de la dimension civique et ethnique. Les ramifications parfois inclusives et similaires à la dimension civique (**Figure 5**), et d'autres fois exclusive et similaire à la dimension ethnique (**Figure 6**), des répondants attribuant de l'importance au fait de parler français nous permettent de voir concrètement l'énigme entourant les ramifications de cette variable. Une énigme dont la littérature fait maintes et maintes fois mention (Hjerm 1998; van der Zwet 2016; Urla 2012; Helbling, Reeskens, et Wright 2016; Cossette-Lefebvre et Daoust 2020; Bilodeau et Turgeon 2020; A. Gagnon 2022). En raison de ce flou, nous devons rejeter notre troisième hypothèse (**H3**), qui anticipe que plus une personne accorde de l'importance au fait de parler français comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont positives. Effectivement, les ramifications négatives de la langue portant sur le désir de recevoir plus d'immigrants contredisent la **H3**, même si cette recherche a le mérite de contrôler pour l'effet de l'accent et donc de *purifier* la langue.

Néanmoins, ces résultats offrent une riche matière à réflexion puisqu'ils pourraient être une preuve des ramifications attitudinales conditionnelles associées aux marqueurs culturels. Des recherches précédentes ont d'ores et déjà affirmé que des Québécois peuvent avoir des attitudes négatives envers la diversité ethnoculturelle s'ils jugent que les immigrants adoptent les caractéristiques culturelles canadiennes — à l'occurrence l'anglais — plutôt que québécoises

(Kymlicka 2001a, 67 & 78; A. Gagnon 2022, 12). Et nous pourrions probablement face à cette même situation aujourd’hui alors que ce sentiment peut être alimenté par les propos de politiciens, comme le premier ministre du Québec, François Legault, soutenant, par exemple, que : « Pour la nation québécoise qui veut protéger la langue, ce serait un peu suicidaire d’aller augmenter [les seuils d’immigrations] » (Boisclair 2022), ou encore que « Le Québec risque de se transformer en Louisiane si la province ne contrôle pas davantage l’immigration » (Radio-Canada 2022). Une recherche menée une décennie plus tôt dans la province accordait du crédit à la théorie du *group threat* pour expliquer que les Québécois qui jugent que la langue française est en danger souhaitent accueillir moins d’immigrants (Turgeon et Bilodeau 2014, 325). Il peut donc s’agir de ce même phénomène en action aujourd’hui. Autrement dit : les répondants accordant de l’importance au fait de parler français jugent que les immigrants n’apprennent pas suffisamment la langue et, en conséquence, désirent que le Québec reçoive moins d’immigrants. Cette explication est à la fois cohérente pour saisir les ramifications négatives de ce marqueur, sans pour autant offrir un propos contraire pour contextualiser ses ramifications attitudinales positives. Effectivement, même si ces répondants jugent que la langue française est en déclin en raison de l’immigration, il est tout à fait logique qu’ils aient seulement comme attentes d’intégrations l’adoption de la culture québécoise (**Figure 5**). Il est tout de même important de rappeler que nous n’avons pas été en mesure de contrôler pour le sentiment de précarité linguistique, faute d’avoir une telle variable dans la base de données. À défaut d’une meilleure explication, il semble néanmoins cohérent d’expliquer ces ramifications négatives par la théorie du *group threat*.

Quant à l’accent, les ramifications exclusives de ce marqueur sur les attitudes envers l’immigration observée dans la **Figure 5** ainsi que dans la **Figure 6** — bien que non significatives précisément en raison de la forte corrélation entre ce marqueur et la dimension ethnique — nous

permettent de mieux saisir cette caractéristique jusqu'à présent très peu étudiée. Effectivement, dans les deux cas nous pouvons affirmer que les ramifications des Québécois qui attribue de l'importance au fait de parler français avec l'accent québécois évoluent dans le sens similaire à la dimension ethnique, qui elle n'a pas dérogé de ce que la littérature nous permettait d'entrevoir (Reijerse et al. 2013, 615; A. Gagnon 2022; Kunovich 2009, 590; van der Zwet 2016, 1251; Bilodeau et Turgeon 2020). Face à ces résultats, nous pensons qu'il est raisonnable de conserver notre quatrième hypothèse (**H4**) qui anticipe qu'à niveau égal d'importance attribuée à la langue, plus une personne accorde de l'importance à l'accent québécois comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont négatives. Cette conclusion est en adéquation avec de précédentes recherches qui mesuraient, elles aussi, le rôle ethnicisant de ce marqueur et des ramifications négatives qui en résulte (Birney, Rabinovich, et Morton 2020; Goslin, Duffy, et Floccia 2012; Rakić, Steffens, et Mummendey 2011; Nicolson et Korkut 2022; Liinpää 2018; Bilodeau et Simonsen 2024). En somme, les attitudes plus exclusives envers l'immigration des répondants qui accordent de l'importance à l'accent par rapport à ceux qui en accordent à la langue française attestent également de la nécessité d'étudier de façon séparée la question linguistique au Québec. Nous contribuons ainsi à jeter certaines bases de la littérature scientifique portant sur le rôle de l'accent dans la construction de l'identité nationale, sujet peu creusé jusqu'à présent.

Limites

Cette étude n'est pas exempte de quelques limites. La première limite importante à souligner est que le sondage sur lequel s'appuie notre recherche est une auto-évaluation réalisée par les répondants. Ce faisant, il ne peut être exclu que certaines affirmations ne soient pas tout à

fait vraies, ou du moins, ne soient pas un reflet exact de leur pensée. Ce genre de biais, commun dans le cadre de sondage d'auto-évaluation, ne peut être évité dans cette méthodologie.

De plus, cette recherche n'a pas la prétention de produire des résultats généralisables à d'autres études de cas. La présente étude se limite au cas du Québec, un territoire sous-national francophone qui a une situation linguistique unique. Cette recherche a néanmoins comme objectif de produire une contribution scientifique au sujet des différentes ramifications entre l'étude de la langue nationale et de l'accent national comme marqueur de l'identité nationale. Les futures recherches menées sur d'autres territoires nous démontreront si les résultats étudiés dans le cas spécifique du Québec trouvent écho dans des sociétés minoritaires ou non ailleurs dans le monde.

Au sujet des différents modèles de régression présentés, soulignons tout de même que, dans certains cas, le coefficient de détermination des analyses de régression multivariées est plutôt faible, et dans d'autres cas, très faibles. Les analyses permettant de saisir qui sont les Québécois attribuant de l'importance aux marqueurs langagiers ont un coefficient de détermination de .16 pour l'importance de parler français et .09 pour l'importance de parler français avec l'accent québécois. Il s'agit là d'une différence étonnamment assez marquée. Si le premier coefficient nous indique qu'il manque de variables pour saisir ce qui explique l'importance que les répondants accordent au fait de parler français, le second signale un manque de considérations assez importantes. Seuls 9% de la variance de l'importance que les répondants accordent au fait de parler français avec l'accent québécois peut être expliqué par les variables présentes dans le modèle. De futures recherches seront nécessaires pour mieux saisir ce qui explique l'importance qu'accordent les Québécois à leur accent. Le constat est le même au sujet du modèle mesurant le désir de recevoir plus d'immigrants dont le coefficient de détermination est de .10. Il manque dans ce modèle de variables pour profondément saisir ce qui explique les attitudes des Québécois à cet effet. Néanmoins, les modèles portant sur les attentes d'intégration ont un coefficient de détermination

meilleure que les précédents avec 0.21 et 0.22, respectivement pour expliquer l'adoption de la culture québécoise et l'abandon de la culture d'origine.

En ce qui concerne les attitudes envers l'immigration, il est bon de rappeler que les batteries de questions utilisées permettent aux répondants d'exprimer leurs attitudes et préjugés, ce qui ne signifie pas que ces mêmes répondants pourraient entreprendre des comportements discriminatoires fondés sur ces préjugés (McCrone et Bechhofer 2008, 1249; Bourhis et al. 2007, 33). Ce faisant l'analyse des résultats présentés si haut ne doit pas déroger du caractère explicatif des données. Il est, par exemple, impossible de dire quels effets ces attitudes négatives pourraient avoir sur le sentiment d'attachement d'individus issus de la diversité ethnoculturelle puisqu'il faut plutôt se référer à la discrimination et donc, au sentiment perçu par ces derniers (Bourhis et al. 2007, 39; Berry 1997, 11).

Finalement, ce mémoire n'est pas en mesure de saisir à quoi renvoie la notion de « l'accent québécois » pour les répondants. L'énoncé formulé dans le sondage s'appuie sur le module portant sur l'identité nationale de l'ISSP, conçu afin de faire rejaillir la frontière intergroupe pour que les répondants y répondent en tant qu'agent de leur groupe. Cela dit, contrairement aux autres questions traditionnellement utilisées par l'ISSP (être blanc, avoir des ancêtres canadiens-français, être catholique) qui suggèrent un marqueur précis, qui varie peu ou pas, l'accent est diversifié au Québec. En fait, il vaudrait mieux parler des accents québécois, plutôt que de l'accent québécois (Remysen 2016). Et donc, la question se pose à savoir : comment les répondants interprètent-ils la phrase *parler français avec l'accent québécois*? Y ont-ils répondu en annexant leur accent à la question, ont-ils plutôt pensé à l'accent entendu à la télévision ou associé la question à un fort accent québécois? Je crois qu'il serait important d'être en mesure de saisir cela par le moyen de différents devis de recherche au Québec, que ce soit par une expérience, une approche qualitative ou un second énoncé dans un sondage afin de savoir sur quel accent ces répondants s'appuient.

Nous pouvons toutefois penser que les répondants ont de façon générale imaginé le même accent, puisque l'accent dit « standard » est l'accent parlé par la majorité de la population et/ou celui associé à l'élite économique et répandue dans les médias (Fuertes et al. 2012, 121). Néanmoins, nous savons qu'au Québec les accents régionaux, souvent plus marqués, sont moins bien perçus (Remysen 2016) et pouvons supputer que selon cette dynamique (la perception de son propre accent et des autres accents québécois) les réponses offertes par les répondants ont pu varier.

Bibliographie

- Allen, Dawn. 2006. « Who's in and Who's out? Language and the Integration of New Immigrant Youth in Quebec ». *International Journal of Inclusive Education* 10 (2-3): 251-63. <https://doi.org/10.1080/13603110500256103>.
- Anderson, Benedict R. O'G. 2016. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Revised edition. London New York: Verso.
- Anglejan, Alison d', et Richard Tucker. 1983. « Sociolinguistic correlates of speech style in Quebec ». Dans *Variation in the form and use of language: a sociolinguistics reader*, édité par Ralph W. Fasold. Washington, D.C: Georgetown University Press.
- Azab, Carol, et Jonas Holmqvist. 2022. « Discrimination in Services: How Service Recovery Efforts Change with Customer Accent ». *Journal of Business Ethics* 180 (1): 355-72. <https://doi.org/10.1007/s10551-021-04877-2>.
- Bail, Christopher A. 2008. « The Configuration of Symbolic Boundaries against Immigrants in Europe ». *American Sociological Review* 73 (1): 37-59. <https://doi.org/10.1177/000312240807300103>.
- Baquiran, Chin Lorelei C., et Elena Nicoladis. 2020. « A Doctor's Foreign Accent Affects Perceptions of Competence ». *Health Communication* 35 (6): 726-30. <https://doi.org/10.1080/10410236.2019.1584779>.
- Barker, Fiona. 2010. « Learning to Be a Majority: Negotiating Immigration, Integration and National Membership in Quebec ». *Political Science* 62 (1): 11-36. <https://doi.org/10.1177/0032318710370585>.
- Batsaikhan, Mongoljin, Tai-Sen He, et Yupeng Li. 2021. « Accents, Group Identity, and Trust Behaviors: Evidence from Singapore ». *China Economic Review* 70 (décembre):101702. <https://doi.org/10.1016/j.chieco.2021.101702>.
- Bayard, Donn, Ann Weatherall, Cynthia Gallois, et Jeffery Pittam. 2001. « Pax Americana? Accent Attitudinal Evaluations in New Zealand, Australia and America ». *Journal of Sociolinguistics* 5 (1): 22-49. <https://doi.org/10.1111/1467-9481.00136>.
- Béland, Daniel, et André Lecours. 2006. « Sub-State Nationalism and the Welfare State: Québec and Canadian Federalism: Sub-State Nationalism and the Welfare State ». *Nations and Nationalism* 12 (1): 77-96. <https://doi.org/10.1111/j.1469-8129.2006.00231.x>.
- Béland, Daniel, André Lecours, et Peggy Schmeiser. 2021. « Nationalism, Secularism, and Ethno Cultural Diversity in Quebec ». *Journal of Canadian Studies* 55 (1): 177-202. <https://doi.org/10.3138/jcs.2020-0028>.
- Berry, John W. 1997. « Immigration, Acculturation, and Adaptation ». *Applied Psychology* 46 (1):

5-34. <https://doi.org/10.1111/j.1464-0597.1997.tb01087.x>.

Bilge, Sirma. 2013. « Reading the Racial Subtext of the Québécois Accommodation Controversy: An Analytics of Racialized Governmentality ». *Politikon* 40 (1): 157-81. <https://doi.org/10.1080/02589346.2013.765681>.

Billig, Michael. 1995. *Banal nationalism*. London ; Thousand Oaks, Calif: Sage.

Bilodeau, Antoine, et Kristina Bakkær Simonsen. 2024. « In the Eye of the Beholder: National Boundary Perceptions and Their Identity Implications across Immigrant Generations in Multinational States ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, juin, 1-21. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2024.2363850>.

Bilodeau, Antoine, et Luc Turgeon. 2014a. « L'immigration: Une menace à la culture québécoise? Portrait et analyses des perceptions régionales. » *Canadian Journal of Political Science* 45 (2): 281-305.

———. 2014b. « L'immigration : Une Menace Pour La Culture Québécoise? Portrait et Analyses Des Perceptions Régionales ». *Canadian Journal of Political Science* 47 (2): 281-305. <https://doi.org/10.1017/S0008423914000444>.

———. 2020. « Boundaries of the Nation(s) in a Multinational State: Comparing Quebecers and Other Canadians' Perspectives on National Identity ». *Nations and Nationalism* 27 (2): 530-47. <https://doi.org/10.1111/nana.12641>.

———. 2021. « Boundaries of the Nation(s) in a Multinational State: Comparing Quebecers and Other Canadians' Perspectives on National Identity ». *Nations and Nationalism* 27 (2): 530-47. <https://doi.org/10.1111/nana.12641>.

Birney, Megan E., Anna Rabinovich, et Thomas A. Morton. 2020. « Where Are You From? An Investigation Into the Intersectionality of Accent Strength and Nationality Status on Perceptions of Nonnative Speakers in Britain ». *Journal of Language and Social Psychology* 39 (4): 495-515. <https://doi.org/10.1177/0261927X20932628>.

Blad, Cory, et Philippe Couton. 2009. « The Rise of an Intercultural Nation: Immigration, Diversity and Nationhood in Quebec ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35 (4): 645-67. <https://doi.org/10.1080/13691830902765277>.

Bobowska-Nastarzewska, Patrycja. 2009. « Quebec French – the Struggle for National Identity » 4:9-20.

Bock-Côté, Mathieu. 2010. « Le multiculturalisme en débat : retour sur une tentation thérapeutique ». *Bulletin d'histoire politique* 18 (3): 227. <https://doi.org/10.7202/1054841ar>.

Bond, Ross. 2006. « Belonging and Becoming: National Identity and Exclusion ». *Sociology* 40 (4): 609-26. <https://doi.org/10.1177/0038038506065149>.

- Bonin, Pierre-Olivier. 2021. « The Charter of the French Language in the media: Constitutional politics, judicialization, and sentiment analysis ». Dans *La Charte: la loi 101 et les Québécois d'expression anglaise = The Charter: bill 101 and English-speaking Quebec*, édité par Lorraine O'Donnell, Patrick Donovan, et Brian Lewis, 205-30. Langues officielles et sociétés. Québec, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Bouchard, Gérard. 1993. « Une nation, deux cultures. Continuités et ruptures dans la pensée québécoise traditionnelle (1840-1960) ». Dans *La construction d'une culture: le Québec et l'Amérique française*, par Serge Courville et Bouchard, Gérard. Culture française d'Amérique. Sainte-Foy (Canada): Presses de l'Université Laval.
- . 2000. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde: essai d'histoire comparée*. Montréal: Boréal.
- . 2001. « Ouvrir le cercle de la nation. Activer la cohésion sociale. Réflexion sur le Québec et la diversité. » Dans *Les nationalismes au Québec du XIXe au XXIe siècle, sous la direction de Michel Sarra-Bournet et Jocelyn St-Pierre.*, Les Presses de l'Université Laval, 307-28. Sainte-Foy.
- Bourhis, Richard Y. 2019. « Evaluating the Impact of Bill 101 on the English-Speaking Communities of Quebec ». *Language Problems and Language Planning* 43 (2): 198-229. <https://doi.org/10.1075/lplp.00042.bou>.
- Bourhis, Richard Y., et Nicole Carignan. 2010. « Linguicism in Quebec and Canada ». Dans *Our diverse cities : Immigration and Diversity Crossroads of Cultures, Engine of Economic Development*, édité par Françoise Armand et Marie Mc Andrew, 7:156-62.
- Bourhis, Richard Y., et Dominique Lepicq. 1993. « Québécois French and language issues in Quebec ». Dans *Trends in Romance Linguistics and Philology. Volume 5: Bilingualism and Linguistic Conflict in Romance*, édité par Rebecca Posner et John N. Green, 345-82. DE GRUYTER MOUTON. <https://doi.org/10.1515/9783110848649.345>.
- Bourhis, Richard Y., Annie Montreuil, Denise Helly, et Lorna Jantzen. 2007. « Discrimination et Linguicisme Au Québec : Enquête Sur La Diversité Ethnique Au Canada ». *Canadian Ethnic Studies* 39 (1-2): 31-49. <https://doi.org/10.1353/ces.0.0001>.
- Breton, Raymond. 1988. « From ethnic to civic nationalism: English Canada and Quebec. » *Ethnic and Racial Studies* 11 (1): 85-102.
- Bureau, Luc. 1984. *Entre l'éden et l'utopie*. Dossiers, documents. Montréal, Québec: Québec/Amérique.
- Cantone, Jason A., Leslie N. Martinez, Cynthia Willis-Esqueda, et Taija Miller. 2019. « Sounding Guilty: How Accent Bias Affects Juror Judgments of Culpability ». *Journal of Ethnicity in Criminal Justice* 17 (3): 228-53. <https://doi.org/10.1080/15377938.2019.1623963>.
- Caron, Jean-François. 2012. « Rooted Cosmopolitanism in Canada and Quebec ». *National*

Identities 14 (4): 351-66. <https://doi.org/10.1080/14608944.2011.616954>.

Castonguay, Charles. 2019. « Quebec's New Language Dynamic: French Fading Fast ». *Language Problems and Language Planning* 43 (2): 113-34. <https://doi.org/10.1075/lplp.00038.cas>.

Ceobanu, Alin M., et Xavier Escandell. 2008. « East Is West? National Feelings and Anti Immigrant Sentiment in Europe ». *Social Science Research* 37 (4): 1147-70. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2008.01.002>.

Citrin, Jack, Richard Johnston, et Matthew Wright. 2012. « Do Patriotism and Multiculturalism Collide? Competing Perspectives from Canada and the United States ». *Canadian Journal of Political Science* 45 (3): 531-52. <https://doi.org/10.1017/S0008423912000704>.

Clobert, Magali, Vassilis Saroglou, et Kwang-Kuo Hwang. 2017. « East Asian Religious Tolerance versus Western Monotheist Prejudice: The Role of (in)Tolerance of Contradiction ». *Group Processes & Intergroup Relations* 20 (2): 216-32. <https://doi.org/10.1177/1368430215603458>.

Clopper, Cynthia G., et David B. Pisoni. 2004. « Some Acoustic Cues for the Perceptual Categorization of American English Regional Dialects ». *Journal of Phonetics* 32 (1): 111-40. [https://doi.org/10.1016/S0095-4470\(03\)00009-3](https://doi.org/10.1016/S0095-4470(03)00009-3).

Cossette-Lefebvre, Hugo, et Jean-François Daoust. 2020. « Nationalist and Cosmopolitan Approaches to the Nation: A Citizen's Perspective and Its Electoral Impact ». *French Politics* 18 (3): 293-313. <https://doi.org/10.1057/s41253-020-00121-x>.

Dragojevic, Marko, Howard Giles, Anna-Carrie Beck, et Nicholas T. Tatum. 2017. « The Fluency Principle: Why Foreign Accent Strength Negatively Biases Language Attitudes ». *Communication Monographs* 84 (3): 385-405. <https://doi.org/10.1080/03637751.2017.1322213>.

Dragojevic, Marko, et Sean Goatley-Soan. 2022. « Americans' Attitudes toward Foreign Accents: Evaluative Hierarchies and Underlying Processes ». *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 43 (2): 167-81. <https://doi.org/10.1080/01434632.2020.1735402>.

Espenshade, Thomas J., et Katherine Hempstead. 1996. « Contemporary American Attitudes toward U.S. Immigration ». *International Migration Review* 30 (2): 535-70. <https://doi.org/10.1177/019791839603000207>.

Foucart, Alice, Hernando Santamaría-García, et Robert J. Hartsuiker. 2019. « Short Exposure to a Foreign Accent Impacts Subsequent Cognitive Processes ». *Neuropsychologia* 129 (juin): 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.neuropsychologia.2019.02.021>.

Fuertes, Jairo N., William H. Gottdiener, Helena Martin, Tracey C. Gilbert, et Howard Giles. 2012. « A Meta-analysis of the Effects of Speakers' Accents on Interpersonal Evaluations ». *European Journal of Social Psychology* 42 (1): 120-33. <https://doi.org/10.1002/ejsp.862>.

- Gagnon, Alain-G., et Raffaele Iacovino. 2003. « Le projet interculturel québécois et l'élargissement des frontières de la citoyenneté. » Dans *Québec: état et société. 2. Débats*. Montréal: Éditions Québec/Amérique.
- Gagnon, Audrey. 2022. « Not Just Civic or Ethnic, but Mostly Cultural: Conceptions of National Identity and Opinions about Immigration in Quebec ». *Nations and Nationalism* 29 (3): 1076-92. <https://doi.org/10.1111/nana.12923>.
- Garneau, Stéphanie. 2017. « Le voile, l'alcool et l'accent. La « diversité » à l'épreuve du racisme vécu ». *Diversité urbaine* 17:7-28. <https://doi.org/10.7202/1047975ar>.
- Gauvreau, Michael. 2000. « From Rechristianization to Contestation: Catholic Values and Quebec Society, 1931–1970 ». *Church History* 69 (4): 803-33. <https://doi.org/10.2307/3169332>.
- Goslin, Jeremy, Hester Duffy, et Caroline Floccia. 2012. « An ERP Investigation of Regional and Foreign Accent Processing ». *Brain and Language* 122 (2): 92-102. <https://doi.org/10.1016/j.bandl.2012.04.017>.
- Gouvernement du Québec. 2022. « Caractéristiques linguistiques de la population du Québec en 2021 ». https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2022/Feuillet_Car-ling-pop-Quebec-2021.pdf.
- Helbling, Marc, Tim Reeskens, et Matthew Wright. 2016. « The Mobilisation of Identities: A Study on the Relationship between Elite Rhetoric and Public Opinion on National Identity in Developed Democracies ». *Nations and Nationalism* 22 (4): 744-67. <https://doi.org/10.1111/nana.12235>.
- Heller, Monica. 1999. *Linguistic Minorities and Modernity: A Sociolinguistic Ethnography*. Real Language Series. London New York: Longman.
- Hepburn, Eve, et Michael Rosie. 2014. « Immigration, Nationalism, and Politics in Scotland ». Dans *The Politics of Immigration in Multi-Level States*, édité par Eve Hepburn et Ricard Zapata-Barrero, 241-60. London: Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/9781137358530_12.
- Hjerm, Mikael. 1998. « National Identities, National Pride and Xenophobia: A Comparison of Four Western Countries. » *Acta Sociologica* 41 (4): 335-347.
- Hopkins, Peter. 2014. « Managing Strangerhood: Young Sikh Men's Strategies ». *Environment and Planning A: Economy and Space* 46 (7): 1572-85. <https://doi.org/10.1068/a46263>.
- Iacovino, Raffaele. 2015. « Contextualizing the Quebec Charter of Values: Belonging without Citizenship in Quebec ». *Canadian Ethnic Studies* 47 (1): 41-60. <https://doi.org/10.1353/ces.2015.0004>.
- Jamil, Uzma. 2014. « National Minority and Racialized Minorities: The Case of Pakistanis in

- Quebec ». *Ethnic and Racial Studies* 37 (13): 2322-39.
<https://doi.org/10.1080/01419870.2013.814801>.
- Jeram, Sanjay, Arno van der Zwet, et Verena Wisthaler. 2016. « Friends or Foes? Migrants and Sub-State Nationalists in Europe ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (8): 1229-41. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1082286>.
- Jiwani, Yasmin, Shanice Bernicky, Jaëlle Dutremble-Rivet, Aurelia Talvela, et Maya Youngs Zaleski. 2021. « Language as a technology of power: An intersectional analysis of the Charter of the French Language ». Dans *La Charte: la loi 101 et les Québécois d'expression anglaise = The Charter: bill 101 and English-speaking Quebec*, édité par Lorraine O'Donnell, Patrick Donovan, et Brian Lewis, 205-30. Langues officielles et sociétés. Québec, Québec: Presses de l'Université Laval.
- Jones, Frank L., et Philip Smith. 2001. « Diversity and Commonality in National Identities: An Exploratory Analysis of Cross-National Patterns ». *Journal of Sociology* 37 (1): 45-63. <https://doi.org/10.1177/144078301128756193>.
- Jones, Katharine W. 2001. « "I've Called 'em Tom-Ah-Toes All My Life and I'm Not Going to Change!": Maintaining Linguistic Control Over English Identity in the U.S. » *Social Forces* 79 (3): 1061-94. <https://doi.org/10.1353/sof.2001.0012>.
- Juteau, Danielle. 2002. « The Citizen Makes an Entrée: Redefining the National Community in Quebec ». *Citizenship Studies* 6 (4): 441-58.
<https://doi.org/10.1080/1362102022000041268a>.
- Kayaalp, Dilek. 2016. « Living with an Accent: A Sociological Analysis of Linguistic Strategies of Immigrant Youth in Canada ». *Journal of Youth Studies* 19 (2): 133-48.
<https://doi.org/10.1080/13676261.2015.1052050>.
- Kellas, James G. 1998. *The politics of nationalism and ethnicity*. 2nd ed. rev. and Updated. New York: St. Martin's Press.
- Kinder, Donald R., et Cindy D. Kam. 2009. *Us against them: ethnocentric foundations of American opinion*. Chicago studies in American politics. Chicago ; London: University of Chicago Press.
- Kostov, Chris. 2008. « Canada-Quebec Immigration Agreements (1971–1991) and Their Impact on Federalism ». *American Review of Canadian Studies* 38 (1): 91-103.
<https://doi.org/10.1080/02722010809481822>.
- Kunovich, Robert M. 2009. « The Sources and Consequences of National Identification ». *American Sociological Review* 74 (4): 573-93.
<https://doi.org/10.1177/000312240907400404>.
- Kuzio, Taras. 2002. « The Myth of the Civic State: A Critical Survey of Hans Kohn's Framework for Understanding Nationalism ». *Ethnic and Racial Studies* 25 (1): 20-39.

<https://doi.org/10.1080/01419870120112049>.

Kymlicka, Will. 2001a. « Immigrant Integration and Minority Nationalism ». Dans *Minority Nationalism and the Changing International Order*, édité par Michael Keating et John McGarry, 1^{re} éd., 61-83. Oxford University Press/Oxford. <https://doi.org/10.1093/0199242143.003.0004>.

———. 2001b. « Misunderstanding Nationalism ». Dans *Politics in the Vernacular*, par Will Kymlicka, 1^{re} éd., 242-53. Oxford University Press/Oxford. <https://doi.org/10.1093/0199240981.003.0013>.

Lev-Ari, Shiri, et Boaz Keysar. 2010. « Why Don't We Believe Non-Native Speakers? The Influence of Accent on Credibility ». *Journal of Experimental Social Psychology* 46 (6): 1093-96. <https://doi.org/10.1016/j.jesp.2010.05.025>.

Liinpää, Minna. 2018. « Nationalism from above and below: Interrogating “race”, “ethnicity” and belonging in post-devolutionary Scotland ». Thèse de doctorat, Université de Glasgow.

Linteau, Paul-André. 1999. « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille. » *Francofonia*, n° 37, 73-87.

Llamas, Carmen, Dominic Watt, et Daniel Ezra Johnson. 2009. « Linguistic Accommodation and the Salience of National Identity Markers in a Border Town ». *Journal of Language and Social Psychology* 28 (4): 381-407. <https://doi.org/10.1177/0261927X09341962>.

Magnan, Marie-Odile, Roberta De Oliveira Soares, Kelly Russo, Catherine Levasseur, et Jeanne Dessureault. 2022. « « Est-ce que je suis assez bonne pour être ici ? » : anxiété langagière et discrimination linguistique en contexte scolaire québécois ». *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation*, mars, 128-55. <https://doi.org/10.53967/cjere.v45i1.5023>.

Mathieu, Félix, et Guy Laforest. 2016. « Uncovering National Nexus's Representations: The Case of Québec ». *Studies in Ethnicity and Nationalism* 16 (3): 378-400. <https://doi.org/10.1111/sena.12204>.

Mauchand, Maël, et Marc D. Pell. 2022. « French or Québécois? How Speaker Accents Shape Implicit and Explicit Intergroup Attitudes among Francophones in Montréal. » *Canadian Journal of Behavioural Science / Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement* 54 (1): 1-8. <https://doi.org/10.1037/cbs0000292>.

McCrone, David, et Frank Bechhofer. 2008. « National Identity and Social Inclusion ». *Ethnic and Racial Studies* 31 (7): 1245-66. <https://doi.org/10.1080/01419870701704677>.

———. 2010. « Claiming National Identity ». *Ethnic and Racial Studies* 33 (6): 921-48. <https://doi.org/10.1080/01419870903457199>.

McDougall, Andrew. 2023. *Sleeping Dogs: Quebec and the Stabilization of Canadian Federalism*

after 1995. Political Development: Comparative Perspectives. Toronto Buffalo London: University of Toronto Press.

- McRoberts, Kenneth. 2001. « Canada and the Multinational State ». *Canadian Journal of Political Science* 34 (4): 683-713. <https://doi.org/10.1017/S0008423901778055>.
- Mendelsohn, Matthew. 2002. « Measuring National Identity and Patterns of Attachment: Quebec and Nationalist Mobilization ». *Nationalism and Ethnic Politics* 8 (3): 72-94. <https://doi.org/10.1080/13537110208428670>.
- Munro, Murray J. 2003. « A Primer on Accent Discrimination in the Canadian Context ». *TESL Canada Journal* 20 (2): 38. <https://doi.org/10.18806/tesl.v20i2.947>.
- Nicolson, Marcus, et Umut Korkut. 2022. « The Making and the Portrayal of Scottish Distinctiveness: How Does the Narrative Create Its Audience? » *International Migration* 60 (5): 151-64. <https://doi.org/10.1111/imig.12944>.
- Nihtinen, Atina LK. 2006. « Towards a more complex language identity? An investigation of opinions on Scots in a sample of policy makers and others ». *Studia Celtica Fennica* 3:34-56.
- Pâquet, Martin, et Stéphane Savard. 2021. *Brève histoire de la Révolution tranquille*. Montréal (Québec): Boréal.
- Paquin, Stéphane, et X. Hubert Rioux. 2022. *La révolution tranquille 60 ans après: rétrospective et avenir*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Piske, Thorsten, Ian R.A. MacKay, et James E. Flege. 2001. « Factors Affecting Degree of Foreign Accent in an L2: A Review ». *Journal of Phonetics* 29 (2): 191-215. <https://doi.org/10.1006/jpho.2001.0134>.
- Pujolar, Joan, et Isaac González. 2013. « Linguistic 'Mudes' and the de-Ethnicization of Language Choice in Catalonia ». *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism* 16 (2): 138-52. <https://doi.org/10.1080/13670050.2012.720664>.
- Rakić, Tamara, Melanie C. Steffens, et Amélie Mummendey. 2011. « Blinded by the Accent! The Minor Role of Looks in Ethnic Categorization. » *Journal of Personality and Social Psychology* 100 (1): 16-29. <https://doi.org/10.1037/a0021522>.
- Reijerse, Arjan, Kaat Van Acker, Norbert Vanbeselaere, Karen Phaet, et Bart Duriez. 2013. « Beyond the Ethnic-Civic Dichotomy: Cultural Citizenship as a New Way of Excluding Immigrants ». *Political Psychology* 34 (4): 611-30. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2012.00920.x>.
- Remysen, Wim. 2016. « Langue et espace au Québec: les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux? » Dans *LCM - La Collana / The Series*. LED Edizioni Universitarie. <https://doi.org/10.7359/792-2016-remy>.

- Rocher, François. 2023. « La politique linguistique du québec (1969-2022): analyse de l'évolution d'un régime inégal de territorialité ». *Revista de Llengua i Dret*, n° 79 (juin), 244-63. <https://doi.org/10.58992/rld.i79.2023.3859>.
- Rocher, François, et Miriam Catherine Smith. 2003. « The Four Dimensions of Canadian Federalism ». Dans *New trends in Canadian federalism*, édité par François Rocher et Miriam Catherine Smith, 2nd ed, 1-19. Peterborough, Ont: Broadview Press.
- Roessel, Janin, Christiane Schoel, et Dagmar Stahlberg. 2020. « Modern Notions of Accent-ism: Findings, Conceptualizations, and Implications for Interventions and Research on Nonnative Accents ». *Journal of Language and Social Psychology* 39 (1): 87-111. <https://doi.org/10.1177/0261927X19884619>.
- Roussel, Anne Sophie. 2018. « Qu'est-ce qu'être francisé ? L'expérience d'immigrants dits allophones dans un bastion traditionnel du Québec: » *Langage et société* N° 165 (3): 75-93. <https://doi.org/10.3917/ls.165.0075>.
- Scassa, Teresa. 1994. « Language standards, ethnicity and discrimination ». *Canadian Ethnic Studies* 26 (3).
- Scott, Colin, Antoine Bilodeau, Audrey Gagnon, et Luc Turgeon. 2024. « Minority Affirmations and the Boundaries of the Nation: Evidence From Québec ». *Political Studies*, janvier, 00323217231223400. <https://doi.org/10.1177/00323217231223400>.
- Shulman, Stephen. 2002. « Challenging the Civic/Ethnic and West/East Dichotomies in the Study of Nationalism ». *Comparative Political Studies* 35 (5): 554-85. <https://doi.org/10.1177/0010414002035005003>.
- Simonsen, Kristina Bakkær. 2016. « How the Host Nation's Boundary Drawing Affects Immigrants' Belonging ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (7): 1153-76. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2016.1138854>.
- Stasiulis, Daiva. 2013. « Worrier Nation: Quebec's Value Codes for Immigrants ». *Politikon* 40 (1): 183-209. <https://doi.org/10.1080/02589346.2013.768079>.
- Stepanova, Elena V., et Michael J Strube. 2012. « The Role of Skin Color and Facial Physiognomy in Racial Categorization: Moderation by Implicit Racial Attitudes ». *Journal of Experimental Social Psychology* 48 (4): 867-78. <https://doi.org/10.1016/j.jesp.2012.02.019>.
- Sumartojo, Shanti. 2017. « Making Sense of Everyday Nationhood: Traces in the Experiential World ». Dans *Everyday Nationhood*, édité par Michael Skey et Marco Antonsich, 197-214. London: Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-57098-7_10.
- Taylor, Charles. 1992. *Rapprocher les solitudes: écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*. Sainte-Foy (Canada): les Presses de l'Université Laval.
- . 2012. « Interculturalism or Multiculturalism? » *Philosophy & Social Criticism* 38 (4-5):

413-23. <https://doi.org/10.1177/0191453711435656>.

Theiss-Morse, Elizabeth. 2009. *Who counts as an American? the boundaries of national identity*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.

Thomson, Dale. 1995. « Language, Identity, and the Nationalist Impulse: Quebec. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 538:69-82.

Turgeon, Luc. 1999. « La grande absente. La société civile au coeur des changements de la Révolution tranquille ». *Globe* 2 (1): 35-56. <https://doi.org/10.7202/1000090ar>.

Turgeon, Luc, et Antoine Bilodeau. 2014. « Minority Nations and Attitudes Toward Immigration. The Case of Quebec. » *Nations and Nationalism* 20 (2): 317-36. <https://doi.org/10.1111/nana.12068>.

———. 2021. « Contextes territoriaux et perceptions de l'immigration : ethnocentrisme et contact dans trois régions du Québec1 ». *Politique et Sociétés* 40 (1): 163-87. <https://doi.org/10.7202/1075745ar>.

Urla, Jacqueline. 2012. *Reclaiming Basque: Language, Nation, and Cultural Activism*. The Basque Series. Reno Las Vegas: University of Nevada press.

Vaillancourt, François. 2021. « Les aspects économiques des politiques linguistiques en vigueur au Québec : répercussions sur les anglophones et francophones sur le marché du travail, 1970-2015 ». Dans *La Charte: la loi 101 et les Québécois d'expression anglaise = The Charter: bill 101 and English-speaking Quebec*, édité par Lorraine O'Donnell, Patrick Donovan, et Brian Lewis, 205-30. Langues officielles et sociétés. Québec, Québec: Presses de l'Université Laval.

Ville de Montréal. 2017. « Les différentes limites de la région montréalaise, 2016 ». https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMNTS/RMR2016.PDF.

Winter, Elke. 2009. « The Dialectics of Multicultural Identity: Learning from Canada ». *World Political Science* 5 (1). <https://doi.org/10.2202/1935-6226.1066>.

Wright, Matthew. 2011. « Diversity and the Imagined Community: Immigrant Diversity and Conceptions of National Identity ». *Political Psychology* 32 (5): 837-62. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2011.00843.x>.

Zárate, Marques G., Enrique Quezada-Llanes, et Angel D. Armenta. 2023. « Se Habla Español: Spanish-Language Appeals and Candidate Evaluations in the United States ». *American Political Science Review*, mars, 1-17. <https://doi.org/10.1017/S0003055423000084>.

Zwet, Arno van der. 2016. « To See Ourselves as Others See Us: Identity and Attitudes towards Immigration amongst Civic Nationalists ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (8): 1242-56. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2015.1082284>.

Annexes

Résumé des hypothèses

| Hypothèses | Mesures | Effets attendus |
|--|---|--|
| H1 : Importance accordée au fait de parler français. | Variable ordinale mesurant l'importance que les répondants accordent au fait d'être capable de parler français dans la vie quotidienne pour être un « vrai » Québécois. | La langue est le marqueur identitaire le plus important de l'identité québécoise. |
| H2 : Importance accordée au fait de parler français avec l'accent québécois. | Variable ordinale mesurant l'importance que les répondants accordent au fait de parler français avec l'accent québécois pour être un « vrai » Québécois. | L'accent est un marqueur de l'identité québécoise, mais est moins important que d'être en mesure de parler la langue. |
| H3 : Ramification attitudinale des personnes accordant de l'importance au fait de parler français. | Variables mesurant les attentes d'intégration et une variable mesurant le désir de recevoir plus d'immigrants. | Plus une personne accorde de l'importance au fait de parler le français comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont positives. |
| H4 : Ramification attitudinale des personnes accordant de l'importance au fait de parler français avec l'accent québécois. | Variables mesurant les attentes d'intégration et une variable mesurant le désir de recevoir plus d'immigrants. | À niveau égal d'importance attribuée à la langue, plus une personne accorde de l'importance à l'accent québécois comme marqueur identitaire, plus ses attitudes envers l'immigration sont négatives. |

Codification des variables

| Variable | Question(s) utilisée(s) | Ajustements effectués |
|------------------------|---|--|
| Importance du français | « Selon certains, il faut posséder les traits suivants pour être un(e) vrai(e) Québécois(e). Pour d'autres, ils ne sont pas importants. Quelle importance leur accordez-vous? [...] - Être capable de parler français dans la vie quotidienne » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1. |
| Importance de l'accent | « Selon certains, il faut posséder les traits suivants pour être un(e) vrai(e) Québécois(e). Pour d'autres, ils ne sont pas importants. Quelle importance leur accordez-vous? [...] - Parler français avec l'accent québécois » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1. |
| Dimension ethnique | « Selon certains, il faut posséder les traits suivants pour être un(e) vrai(e) Québécois(e). Pour d'autres, ils ne sont pas importants. Quelle importance leur accordez-vous? [...] - Être blanc - Avoir des ancêtres canadiens-français » | Pour chacun des marqueurs, remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1, et effectuer une moyenne de ces deux marqueurs afin de constituer la dimension ethnique. |

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| Dimension civique | « Selon certains, il faut posséder les traits suivants pour être un(e) vrai(e) Québécois(e). Pour d'autres, ils ne sont pas importants. Quelle importance leur accordez-vous? [...] - Se sentir Québécois(e) - Respecter les institutions et les lois québécoises » | Pour chacun des marqueurs, remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1, et effectuer une moyenne de ces deux marqueurs afin de constituer la dimension civique. |
| Distance par rapport à Montréal | « Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal? » | Calculer la distance qui sépare les répondants du coin de rue Sainte-Catherine et Saint-Laurent en utilisant les sites web <i>Google Maps</i> et <i>freemaptools</i> . Les répondants ont ensuite été divisés en trois catégories, codées; 0 = réside dans la région administrative de Montréal; 1 = réside dans un rayon de 100 kilomètres de cette région; 2 = réside à l'extérieur du rayon de 100 kilomètres. Cette méthodologie provient d'une étude déjà réalisée au Québec (Bilodeau et Turgeon 2014b). Un total de 69 données ont dû être codées comme manquantes, puisque les trois premiers caractères des codes postaux indiquaient un périmètre géographique imprécis qui chevauchait deux zones, ce qui empêchait une catégorisation franche. Par exemple, c'est le cas du code postal J0T qui indique une distance entre 50 et 150 kilomètres. Lorsque le gap n'était pas si conséquent (e.g. : J2A entre 92 et 104 kilomètres), les répondants étaient répartis dans l'une des deux zones qu'ils chevauchaient. |
| Identification au Québec | « À quel point êtes-vous d'accord avec les énoncés suivants? 1. Être Québécois(e) est une partie importante de mon identité 2. Je suis grandement attaché(e) au Québec 3. Je me considère Québécois(e) » | Pour chacun des énoncés, remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1, et ensuite effectuer une moyenne de ces trois énoncés afin de constituer la variable mesurant l'identification au Québec. |
| Femme | « Pour terminer, nous aimerions vous poser quelques questions à des fins statistiques seulement. » | Codé comme variable dichotomique, 0 = homme; 1 = femme. |
| Niveau scolarité plus élevé | « Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé? » | |
| Revenu du ménage | « Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé? » | |
| Âge | « En quelle année êtes-vous né(e)? » | Les répondants ont été regroupés par catégories d'âges, 0 = 18-34; 0.25 = 35-44; 0.5 = 45-54; 0.75 = 55-64; 1 = 65+. |

| | | |
|--|---|--|
| Catholique | « Quelle est votre religion? » | La variable est dichotomique. Les répondants catholiques ont été codés 1 = 61% des répondants) ; alors que les autres réponses étaient codées 0 = principalement aucune religion (37 %), puis le reste (< 2 %) spirituel, bouddhiste, orthodoxe, évangélique, chrétien, protestante. |
| Perception de la situation économique | « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que la situation économique s'est détériorée, améliorée ou est restée semblablement la même... - ... au Québec? - ... dans votre foyer? » « Dans un horizon de cinq ans, prévoyez-vous que la situation économique sera pire, meilleure, ou plutôt semblable à ce qu'elle est en ce moment... - ... au Québec? - ... dans votre foyer? » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de -1 à 1 pour chacune des questions, et ensuite effectuer une moyenne de ces quatre énoncés afin de constituer la variable mesurant la perception de la situation économique. |
| Attentes d'adoption de la culture québécoise | « Afin de s'intégrer à la société québécoise, il est important que les immigrants adoptent la culture québécoise. » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1. |
| Attentes d'abandon de la culture d'origine | « Afin de s'intégrer à la société québécoise, il est important que les immigrants délaissent la culture de leur pays d'origine. » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 7 par une échelle allant de 0 à 1. |
| Désir de recevoir plus d'immigrants | « Pensez-vous que le Québec devrait recevoir plus ou moins d'immigrants en général ainsi qu'en provenance des pays suivants? - Des immigrants en général » | Remplacer l'échelle allant de 1 à 5 par une échelle allant de 0 à 1. |

Tableau associé à la **Figure 4** – Déterminants de l'importance accordée aux dimensions identitaires et marqueurs langagiers

| VARIABLES | Importance de l'accent (0 à 1) | Dimension ethnique (0 à 1) | Importance du français (0 à 1) | Dimension civique (0 à 1) |
|--|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| Distance par rapport à Montréal | | | | |
| Périphérie de 100 km | 0.073** (0.023) | 0.056** (0.021) | 0.029* (0.014) | 0.013 (0.011) |
| À l'extérieur de la périphérie de 100 km | 0.086*** (0.022) | 0.069*** (0.020) | 0.012 (0.013) | 0.003 (0.010) |
| Identification au Québec (0 à 1) | 0.253*** (0.036) | 0.067* (0.033) | 0.341*** (0.021) | 0.471*** (0.017) |
| Femme (0-1) | -0.017* (0.008) | -0.008 (0.007) | 0.017*** (0.005) | 0.002 (0.004) |
| Niveau scolarité plus élevé (0 a 1) | -0.123*** (0.036) | -0.151*** (0.032) | -0.033 (0.021) | 0.003 (0.017) |
| Revenu (0 à 1) | -0.122*** (0.030) | -0.131*** (0.027) | -0.016 (0.018) | -0.017 (0.014) |
| Âge (base 18 à 34 ans) | | | | |
| 35-44 | -0.050 (0.026) | 0.001 (0.023) | 0.005 (0.015) | 0.029* (0.012) |
| 45-54 | -0.087*** (0.025) | 0.014 (0.023) | 0.048** (0.015) | 0.045*** (0.012) |
| 55-64 | -0.105*** (0.026) | -0.013 (0.023) | 0.040** (0.015) | 0.055*** (0.012) |
| 65+ | -0.114*** (0.024) | -0.006 (0.021) | 0.063*** (0.014) | 0.079*** (0.011) |
| Catholique (0-1) | 0.147*** (0.017) | 0.161*** (0.016) | 0.025* (0.010) | 0.018* (0.008) |
| Situation économique (-1 a 1) | 0.086*** (0.023) | 0.127*** (0.021) | -0.002 (0.013) | 0.024* (0.011) |
| Constante | 0.322*** (0.045) | 0.340*** (0.040) | 0.507*** (0.026) | 0.382*** (0.021) |
| Observations | 2,119 | 2,128 | 2,124 | 2,130 |
| R-squared | 0.098 | 0.119 | 0.162 | 0.332 |

Standard errors in parentheses
*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

Tableau associé à la **Figure 5** – Attentes d'intégration des Québécois

| VARIABLES | Adopter la culture québécoise (-1 à 1) | Délaisser la culture d'origine (-1 à 1) |
|---|--|---|
| Importance de l'accent (0 à 1) | 0.101** (0.033) | 0.183*** (0.046) |
| Ethnique (0 à 1) | 0.000 (0.036) | 0.591*** (0.050) |
| Importance du français (0 à 1) | 0.308*** (0.046) | 0.020 (0.063) |
| Civique (0 à 1) | 0.399*** (0.056) | -0.040 (0.076) |
| Distance par rapport à Montréal Périphérie de 100 km | 0.007 (0.025) | 0.020 (0.035) |
| À l'extérieur de la périphérie de | -0.004 (0.024) | 0.012 (0.033) |
| Identification au Québec (0 à 1) | 0.064 (0.046) | -0.089 (0.063) |
| Femme (0-1) | -0.002 (0.009) | -0.038** (0.012) |
| Niveau scolarité plus élevé (0 a 1) | 0.119** (0.039) | -0.127* (0.054) |
| Revenu (0 à 1) | -0.007 (0.033) | -0.016 (0.045) |
| Âge (base 18 à 34 ans) | | |
| 35-44 | 0.070* (0.028) | 0.050 (0.038) |
| 45-54 | 0.142*** (0.028) | 0.068 (0.038) |
| 55-64 | 0.184*** (0.028) | 0.083* (0.039) |
| 65+ | 0.207*** (0.026) | 0.064 (0.036) |
| Catholique (0-1) | -0.020 (0.019) | 0.038 (0.027) |
| Situation économique (-1 a 1) | -0.018 (0.025) | 0.041 (0.035) |
| Constante | -0.268*** (0.054) | -0.366*** (0.074) |
| Observations | 2,094 | 2,086 |
| R-squared | 0.203 | 0.217 |

Standard errors in parentheses
 *** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05

Tableau associé à la **Figure 6** – Désir d'accueillir plus ou moins d'immigrants

| VARIABLES | Accueillir plus d'immigrants (-1 à 1) |
|---|---|
| Importance de l'accent (0 à 1) | -0.091 (0.047) |
| Ethnique (0 à 1) | -0.257*** (0.050) |
| Importance du français (0 à 1) | -0.217*** (0.064) |
| Civique (0 à 1) | 0.000 (0.078) |
| Distance par rapport à Montréal Périphérie de 100 km | -0.022 (0.035) |
| À l'extérieur de la périphérie de 100 km | 0.080* (0.034) |
| Identification au Québec (0 à 1) | 0.083 (0.065) |
| Femme (0-1) | 0.001 (0.012) |
| Niveau scolarité plus élevé (0 à 1) | 0.278*** (0.054) |
| Revenu (0 à 1) | 0.052 (0.046) |
| Âge (base 18 à 34 ans) | |
| 35-44 | -0.022 (0.039) |
| 45-54 | 0.029 (0.039) |
| 55-64 | 0.089* (0.040) |
| 65+ | 0.193*** (0.037) |
| Catholique (0-1) | -0.015 (0.027) |
| Situation économique (-1 à 1) | 0.364*** (0.035) |
| Constant | 0.123 (0.076) |
| Observations | 2,001 |
| R-squared | 0.150 |

Standard errors in parentheses
*** p<0.001, ** p<0.01, * p<0.05